

Parler italien en tant que locuteur issu de l'immigration italienne : une question d'identité ?

Une étude sur trois générations

Mémoire réalisé par
Pamela Giunta

Promoteur
Philippe Hambye

Année académique 2017-2018
Master [120] en linguistique et finalité **Linguistics and its applications for a multilingual
society**



Parler italien en tant que locuteur issu de l'immigration italienne : une question d'identité ?

Une étude sur trois générations

Mémoire réalisé par

Pamela Giunta

Promoteur

Philippe Hambye

Année académique 2017-2018

**Master [120] en linguistique – Finalité Linguistics and its Applications for a
MUltilingual SOciety**

Table des matières

Remerciements	1
Introduction.....	5
Chapitre 1 Histoire de l’immigration italienne.....	9
Chapitre 2 Comportements linguistiques des immigrés italiens en Belgique	17
2.1. Précisions terminologiques	17
2.2. Comportements linguistiques	24
2.2.1. Abandon de la langue d’origine	24
2.2.2. Maintien de la langue d’origine	27
2.2.3. Comportement hybride	30
Chapitre 3 Quelle identité pour un immigré italien en Belgique.....	35
Hypothèses.....	40
Chapitre 4 Méthodologie	43
4.1. Modalités de recueil des données	43
4.2. Traitement des données	50
Biais	52
Chapitre 5 Analyse et interprétation des résultats.....	55
5.1. Présentation des familles	55
5.2. Analyse	59
5.2.1. Analyse des données en fonction de la cellule familiale	59
5.2.1.1. Première famille	60
5.2.1.2. Deuxième famille	67
5.2.1.3. Troisième famille.....	76
5.2.1.4. Quatrième famille	84
5.2.2. Analyse générationnelle	90

5.2.2.1. Première génération	91
5.2.2.2. Deuxième génération	92
5.2.2.3. Troisième génération	94
5.3. Résultats et interprétation	96
Conclusion	109
Bibliographie	113

Remerciements

Je commencerai par remercier la personne sans qui ce mémoire n'aurait pas vu le jour par manque de guidance, de précieux conseils, de soutien intellectuel et humain, par méconnaissance du domaine de la sociolinguistique et de ses mines d'or cachées dans les retranchements du passé, mon cher promoteur : monsieur Philippe Hambye. Merci d'avoir partagé avec moi vos connaissances et de m'avoir transmis votre passion pour cet assidu métier de linguiste tout au long de mon Master. Merci de m'avoir donné goût aux recherches scientifiques. Merci pour votre compréhension et votre adaptation face à l'étudiante que j'ai été. Merci infiniment de m'avoir permis de découvrir une nouvelle part de mes intérêts.

Je remercie individuellement chaque membre des familles interrogées au cours de la réalisation de ce mémoire pour m'avoir fait confiance en s'ouvrant sur des événements de vie qui n'étaient pas toujours faciles. Merci pour vos rires, votre accueil et votre histoire qui ont ravivé des souvenirs que je croyais enfouis en moi. Je remercie également Adeline Müller pour ses conseils avisés au cours de nos nombreux échanges toujours parsemés d'humour ainsi que monsieur Hubert Naets pour sa disponibilité et son aide technique et informatique.

Merci aux divers relecteurs pour leurs conseils avisés et leurs remarques intelligentes. Merci à Elodie Gaetti pour son ouverture d'esprit et son temps. Je remercie aussi mes amis proches pour m'avoir donné foi en moi et pour m'avoir remotivée dans les moments de creux submergés par trop d'émotion. Merci d'avoir cru en moi et de m'avoir transmis cette énergie pour arriver à mon objectif malgré les aléas de la vie.

Merci à mes parents et mon frère pour m'avoir soutenue dès le début de mes études, pour m'avoir permis de croire en mes rêves et de les réaliser. Merci de m'avoir soutenue et parfois supportée. Merci d'avoir transformé mes échecs en forces. Merci d'avoir participé aux discussions et réflexions malgré un intérêt parfois peu partagé. Merci à mes parents pour leur patience et leur humanité, pour leurs conseils avisés, leur disponibilité à chaque heure du jour et de la nuit, pour leur confiance et leur motivation. Merci à mon frère pour son temps et son intelligence d'esprit. Mais également pour le modèle qu'il voit en moi. Merci à ma maman de m'avoir transmis la passion des connaissances, de m'aimer d'un amour maternel si fort que rien au monde ne peut remplacer.

Enfin, je remercie mon nonno, Emilio Matta, sans qui ce sujet n'aurait pas été si difficile à aborder, certes, mais sans qui aucune passion n'y aurait figuré. Merci pour la personne qu'il a été avec moi et pour la merveilleuse maman qu'il m'a offerte. Merci pour le grand-père empli de richesses humaines qu'il m'a permis d'avoir. Merci de m'avoir transmis cette passion de mes origines et l'amour de mon pays. Merci d'avoir existé dans ma vie et d'avoir participé à la construction de ma vision du monde. Merci de m'avoir apporté tant de qualités humaines ; celles du courage, de la persévérance, de l'estime de soi, de la fierté de soi et de l'aboutissement de ses objectifs. Merci de m'avoir permis de devenir la femme forte que je suis aujourd'hui. Ce mémoire est finalement un hommage à toi, mon cher nonno regretté, avec qui j'aurais tant aimé discuter de ces nouvelles recherches pour découvrir encore et encore les merveilles du monde et pour voir briller dans tes yeux cette lueur d'espoir dès qu'il s'agissait de parler du pays et ce, malgré un départ difficile et solitaire vers le pays d'accueil. Merci de m'avoir procuré tant d'émotions, source de ma force dans la réalisation de ce mémoire. Grazie.

Merci simplement. Semplicemente grazie.

“È un po' difficile, per un italiano cresciuto, pensare di non essere più italiano, è un'impresa quasi impossibile. Perché se anche uno cambia paese, continuerà ad essere italiano. Vuol dire una certa cultura, un certo linguaggio, una certa sensibilità che è nata in Italia ed è cresciuta insieme al tuo corpo. E te la porti appresso fino alla morte. Non c'è niente da fare. Italiani siamo nati, cresciuti, e italiani moriremo.”

Giulio Questi

“Quand on naît italien, c’est un peu difficile de penser que l’on n’est plus italien, c’est pratiquement impossible. Parce que même si on change de pays, on est italien et on le reste. Ça représente une certaine culture, un certain langage, une certaine perception qui est née en Italie et qui a grandi en même temps que ton corps. Tu le portes en toi jusqu’à la mort. Il n’y a rien à y faire. Nous sommes nés italiens, nous avons grandi italiens et nous mourrons italiens.”

Traduction personnelle de Giulio Questi

Introduction

1922. La Belgique et l'Italie signent leur premier accord industriel du charbonnage. Quatre ans plus tard, au beau milieu d'un village nommé Villamassargia, Antonio vient de naître. Émigré de la Sardaigne, il finit dans les mines belges comme beaucoup d'immigrés italiens. Il décède 84 ans plus tard de la silicose. Merci la mine.

Traitant de l'immigration italienne, ce mémoire s'articule autour d'un concept sophistiqué : l'identité de l'immigré italien en Belgique. L'être humain est d'une incontestable complexité mais qu'en est-il alors lorsqu'il émigre de son pays natal – l'Italie – vers un monde inconnu – la Belgique ? Ces nombreux Italiens quittent un douloureux contexte d'après-guerre pour un douloureux contexte de discrimination, de reproches et de lourdes conditions de vie. Parti rempli d'espoir et de craintes, Antonio quitte le pays et se retrouve dans une société qui ne veut pas de lui, perdu. Il lui faut tout construire. Quelle langue parle-t-on, que mange-t-on, comment s'habille-t-on ? Comment faire pour être belge ? Il doit en tant qu'Italien assumer de nombreuses difficultés en vue d'une construction identitaire stable. Qu'a-t-il réellement traversé qu'il ne dit pas ? Comment a-t-il appris la langue ? Le français lui a-t-il permis de s'intégrer ? Il ne parlait plus qu'en français à l'exception des brefs appels téléphoniques de la Sardaigne. Ses petits-enfants ont pourtant le souvenir encore très présent de cet accent italien qui persistait dans ses paroles après tant d'années en Belgique. Cet accent en rebutait d'ailleurs plus d'un qui ne comprenait pas qu'il était bien occupé à s'adresser à eux en français. Jamais il n'a été offensé par ces situations... Il n'est jamais retourné en Sardaigne. Le regrettait-il ? Est-ce que tous les Italiens rêvaient de repartir en Italie ? Est-ce qu'ils ont tous fait semblant, comme lui, d'être venus ici avec ce projet d'y rester ? Et sa fille, dans quel contexte a-t-elle grandi ? Comment s'est-elle forgée son identité en tant que fille d'immigrés ? Et après elle, ses petits-enfants, doivent-ils se sentir belges ou italiens ? Les deux ? Il est difficile pour eux de se sentir complètement belges ou complètement italiens. Ils se sentent italiens en Belgique et belges en Italie. Le monde tournerait-il à l'envers ? La langue italienne tient énormément à cœur à sa petite-fille. Mais elle ne l'a pas apprise avec son grand-père, ni sa maman. Elle l'a apprise seule en s'intégrant dans la communauté italienne lors des nombreux voyages d'été en Italie. Ironie du sort : son *nonno* qui essaie de s'intégrer dans la société belge

et elle qui essaie de s'intégrer dans la société italienne. Elle parle l'italien standard mais pas le dialecte sarde, à son plus grand regret d'ailleurs. Quel bonheur et quelle fierté elle aurait eu de pouvoir dire qu'elle parlait sa langue, celle de ses origines, celle de son grand-père. Elle aurait été une marque de lui maintenant qu'il n'est plus là. Ce n'est pas le cas de son frère qui n'a pas développé le même intérêt qu'elle pour la langue italienne. Elle se demande comment l'on pourrait expliquer cela au sein d'une même famille. Est-ce que nos origines ne dictent finalement pas notre identité ?

Beaucoup d'Italiens font face à de nombreux choix lors de leur immigration en Belgique. Certaines conscientes, d'autres moins, ces questions influent sur leur construction identitaire et leurs pratiques langagières. Mais reprenons au début. 1922. La Belgique et l'Italie signent leur premier accord industriel du charbonnage. L'arrivée en masse des Italiens en Belgique se fait sentir. La Belgique n'est pas prête. L'immigration se passe mal. Les conditions de vie des immigrés italiens sont déplorables. La discrimination est partout. Les « macaronis » volent le travail des Belges. « À la moutouelle que la vie est belle » chante Tribal Moustachol (1973) pour faire référence aux nombreux mineurs atteints de silicose qui terminent leur carrière à la mutuelle.

Août 1956, l'incendie du Bois du Cazier ôte la vie à de nombreux Italiens. Les familles sont en deuil et l'Italie est mécontente. En Belgique, la discrimination continue de s'étendre alors que Claudio Barzotti (1983) chante « J'aurais voulu m'appeler Dupont... C'est vrai je suis un étranger, on me l'a assez répété... Italia jusque dans la peau. Je suis rital et je le reste... J'ai la mémoire de mon espèce ». Passant ainsi du statut de *macaroni* à celui de *rital*¹, il révèle par le chant la réalité de beaucoup d'immigrés italiens.

Malgré ce passé douloureux, l'immigration italienne est aujourd'hui un exemple migratoire. Si les Italiens en Belgique étaient plutôt mal vus, nous retenons à l'heure actuelle Barzotti comme un chanteur apprécié. L'Italien nous ramène à l'emblématique figure de Roberto Benigni dans *La Vita è bella* (1997). Certains Belges se surprennent à s'inventer des

¹ Ce terme était initialement employé péjorativement. Il tire son origine du « R » cacheté sur les papiers des immigrés italiens pour signifier « Réfugié italien ». « Rital » désignait donc un réfugié italien. Aujourd'hui, il est employé sans connotation négative.

origines italiennes parce qu'être italien aujourd'hui dans une société belge ne répond plus du tout à l'image péjorative accordée aux Italiens de 1922.

Néanmoins, le passé reste le passé et si la population a évolué, les familles italiennes en gardent des séquelles. Leur histoire leur a permis d'être ce qu'ils sont aujourd'hui. C'est là tout l'enjeu de l'identité de l'immigré italien. Si nous savons que l'Italien d'Italie n'a déjà pas une identité diaphane, l'arrivée en Belgique ne simplifie en rien le concept. En effet, le Risorgimento est une période de l'histoire faisant passer l'Italie d'une situation géographique à une situation nationale. Ce n'est finalement qu'en 1861 que nous pouvons véritablement parler d'*Italiens*. Cette réalité impacte d'ailleurs fortement les pratiques langagières des citoyens italiens qui jusqu'alors parlaient différentes langues. Aujourd'hui encore, Jestó (2018) chante « Parliamo tutti tre lingue se ci metti i dialetti ² ». Quel est l'effet de cette réalité linguistique sur l'immigration italienne en Belgique ? Est-ce que ce concept d'identité se transmet de génération en génération ? Les Italiens de Belgique parlent-ils encore italien ? Parlent-ils encore dialecte ? La question est surtout : pourquoi ?

Ce mémoire tente de répondre à ce panel d'interrogations. Essayer de cerner quels facteurs ont influencé et influent encore sur la construction identitaire de ces immigrés italiens et leurs pratiques langagières ne relève pas de la simplicité. Il est important de cerner l'histoire de ces immigrés de leur départ d'Italie à leur arrivée et leur installation en Belgique. Les événements, les blessures, les victoires, les batailles, ... tous ces faits qui ont construit l'identité de cette première génération d'immigrés italiens.

Leur intégration en Belgique leur a imposé de nombreux apprentissages et notamment celui de la langue française. En effet, lorsque qu'un individu tente de s'intégrer dans la société wallonne mieux vaut parler français. Ils ont émigré avec une langue qui est leur langue d'origine. Mais que se cache-t-il réellement derrière ce concept ? L'italien ? Le dialecte ? Quel dialecte ? Pourquoi autant de possibilités pour un seul concept ? La question que pose ce mémoire est surtout de savoir si, une fois arrivés en Belgique, les immigrés italiens conservent leur(s) langue(s). Nous ne parlons jusqu'à présent que de la première génération. Pourtant le problème s'étend, se complexifiant ou se simplifiant de génération en génération. S'ils conservent leurs langues d'origine, la transmettent-ils aux générations suivantes ? Après tout,

² « On parle tous trois langues si on prend en compte les dialectes » Traduction personnelle.

nous pourrions finalement nous demander pourquoi cette langue totalement inutile en Belgique persisterait dans ce contexte. Vont-ils abandonner leur langue ou la maintenir ? Nous pourrions compter autant de justifications de ces pratiques langagières qu'il n'y a d'immigrés italiens en Belgique tant la situation est complexe. De plus, quel est réellement l'impact de ces pratiques sur l'identité de l'immigré italien ? Quel est l'avis de la science sur le sujet ? Pourquoi ne pas interroger les premiers concernés : ces immigrants italiens de génération en génération ?

L'enquête sociolinguistique à la base de notre recherche apporte une richesse supplémentaire car elle permet de découvrir les trajectoires personnelles d'individus hennuyers. Venus de Mons ou de Charleroi, chacun raconte son histoire à sa façon en passant la parole de père en fils et en petit-fils. Que rêvaient-ils d'être ? Belge ? Italien ? Les deux ? Et à quoi sont-ils parvenus aujourd'hui ? Femme ou homme, jeune ou vieux, les idées s'entremêlent. Les avis se partagent et s'opposent. De grand-mère à petite-fille, la boucle semble parfois bouclée, sautant ainsi une génération. Certains détails ne manquent pas d'être relevés. Par exemple, auraient-ils répondu la même chose à une enquêtrice belge qu'à notre enquêtrice italienne d'origine ?

Nous avons pensé que les idées se rejoignaient au sein d'une même famille tout en nous demandant s'il n'était pas question de génération. La réalité s'éloigne de la théorie mais n'en est pas moins intéressante... Le domaine de l'immigration italienne est une source de questionnements qui semble inépuisable. Le *rital* est sans doute un exemple intéressant de néologie sémantique si nous nous attardons au concept qu'il englobait en 1922 face à celui qu'il englobe en 2018. Et d'autres questions peuvent faire l'objet de recherches scientifiques.

Les participants eux-mêmes ne semblent pas toujours au clair. Ont-ils peur d'avouer certaines choses ? Réaliser des entretiens sur un sujet qui nous concerne directement est parfois bien dangereux car il s'agit de respecter l'objectivité sans induire les participants. Nos questions doivent rester des questions sans répondre indirectement à la place du participant. L'enjeu semble avoir été relevé, nous vous laissons en juger par l'intermédiaire de la lecture de ce mémoire.

Chapitre 1

Histoire de l'immigration italienne

Afin de vous proposer une lecture fluide, nous tenons à préciser que ce chapitre est basé sur l'ouvrage de Martiniello et Rea (2012)³. Dans le cas contraire, il s'agira principalement du Myriatics #5⁴ (2016) ou d'autres auteurs mais les références vous seront précisées.

Après la seconde guerre mondiale, l'immigration italienne apparaît comme un phénomène nouveau alors qu'il n'en est un. En effet, dès 1910, la Belgique a besoin de main d'œuvre pour effectuer d'importants travaux ferroviaires dont la lourdeur dissuade les travailleurs belges (Myria et al., 2016, 2). L'Italie, quant à elle, fait face à une phase d'instabilité politique qui sera d'ailleurs accentuée après la Marche sur Rome le 29 octobre 1922, date mémorable de la montée au pouvoir de Benito Mussolini. Les deux événements, se déroulant simultanément, donnent lieu à une première vague de migration de travailleurs italiens vers la Belgique. C'est le début d'échanges d'Etat à Etat incluant la naissance de nouveaux statuts, de nouveaux types de citoyens. De 1919 à 1922, l'Italie éprouve des difficultés de redressement de l'économie suite à la fin de la première guerre mondiale (Myria et al., 2016, 3). Elle subit alors une grave crise économique et financière. C'est pourquoi, en 1922, apparaît le premier accord avec la fédération belge du Charbonnage (Myria et al., 2016, 2).

En 1933, une importante crise économique voit le jour en Italie simultanément à une augmentation du taux de chômage belge. Des mesures belges sont alors prises laissant place à une nouvelle politique d'immigration. Les Italiens peuvent demander un visa au consulat belge de leur ville ainsi qu'un contrat de travail en Belgique qui leur permet d'y être accueilli. Une double autorisation (permis de travail et permis de séjour) est appliquée en tant que dispositif de limitation d'entrées étrangères dans le pays.

³ Martiniello M. et Rea A. (2012.) *Une brève histoire de l'immigration en Belgique*. Fédération Wallonie-Bruxelles. En ligne : <http://germe.ulb.ac.be/uploads/pdf/infos%20livres/BreveHistImmBelg2012.pdf>

⁴ Myria, Eggerickx T. et Martiniello M. (2016.) Myriatics #5. 70 ans d'immigration italienne... et plus ! Myria. En ligne : http://www.myria.be/files/MYRIATRICS_5_FR.pdf

Après la seconde guerre mondiale, l'économie de nombreux pays est affaiblie. La Belgique traverse une crise dans l'industrie du charbonnage et fait face à une pénurie de main d'œuvre. Si de nombreux travailleurs sont décédés à la guerre, les prisonniers qui compensaient le manque finissent par être libérés et creusent un peu plus le déficit. De plus, la tâche est vécue comme pénible par les mineurs. Les conditions de travail sont peu confortables et présentent des dangers auxquels les travailleurs belges ne veulent plus faire face, à l'issue d'une seconde guerre mondiale. Le faible revenu n'est pas non plus un atout qui motive les travailleurs comprenant rapidement que les vétustes mines ne leur apporteront pas de grands avantages. Le gouvernement belge doit alors prendre une décision. Deux solutions s'offrent à lui : la moins rentable serait d'améliorer les conditions de travail dans les mines afin de motiver les travailleurs potentiels, la plus rentable serait d'employer une main d'œuvre bon marché (Myria et al., 2016, 3).

À la même période, l'Italie fait face à de lourdes tensions sociales et voit son taux de chômage augmenter fortement. Cet important taux est considéré comme une main d'œuvre excédentaire par et pour la Belgique qui, voyant sa production annuelle de charbon s'effondrer, recherche une main d'œuvre bon marché (Myria et al., 2016, 3). À l'instar de l'Italie en 1922, la Belgique accuse des conséquences économiques trop importantes que pour reconstruire l'économie nationale. Pourtant, Achille Van Acker, premier ministre belge et ministre des charbonnages, a bien l'intention de gagner la « bataille du charbon ». L'Italie comme la Belgique semblent trouver avantage de la situation et décident alors d'en tirer profit en établissant un protocole entre eux. L'accord est signé le 20 juin 1946. Il stipule⁵ que 50 000 travailleurs (masculins) italiens seront sélectionnés par la Belgique en échange de quoi la Belgique produira deux-cents kilogrammes de charbon par jour et par mineur équivalant à deux/trois millions de tonnes de charbon par an pour l'Italie, payés prix plein. Un arrivage d'italophones en Belgique francophone signifie alors la confrontation de deux mondes linguistiques. Il n'est pas question d'adaptation linguistique de la part de la Belgique dans le contrat passé avec l'Italie. Il s'agit là d'une difficulté supplémentaire prenant part aux

⁵ Selon Morelli (1988, 8), l'article 11 du protocole prévoit *que le gouvernement italien s'efforcera d'envoyer en Belgique 2.000 travailleurs par semaine* et que (article 5) *le gouvernement italien s'efforcera de documenter au mieux les candidats mineurs, notamment en attirant leur attention sur le fait qu'il s'agit d'un travail au fond de la mine, sur la nécessité pour eux d'être relativement jeunes encore (35 ans maximum) et en bon état de santé.*

problèmes socio-économiques, culturels et linguistiques des travailleurs italiens qui arrivent en renfort : la question de la langue.

Avec la libération des prisonniers de guerre en 1947, le manque de travailleurs augmente un peu plus. C'est pourquoi, la Belgique opte pour un principe d'immigration par *contingentement*. Ce principe consiste en une migration organisée. Là où le bât blesse c'est au niveau du dispositif d'accueil et de la question du logement que le gouvernement belge avait omis de prévoir. Les travailleurs immigrés et leur famille seront donc placés dans des camps de prisonniers considérés comme solution d'attente. L'intégration des travailleurs en tant que nouveaux citoyens belges est un nouvel élément que le gouvernement belge n'avait pas prévu. En effet, la rencontre de deux sociétés différentes nécessite des mesures préventives pour intégrer au mieux les individus immigrants. Les travailleurs italiens arrivent accompagnés par leur famille. Cela signifie également qu'il s'agit d'une population immigrant en Belgique avec la connaissance d'un contexte social italien propre et surtout la connaissance d'une langue d'origine différente du français.

Après signature du contrat entre la Belgique et l'Italie, une sélection belge est réalisée en Italie et ce selon l'âge et l'état de santé des potentiels travailleurs. Des travailleurs italiens arrivent de Milan suivis des femmes et des enfants. Selon les chiffres de Myria, plus de 38.000 immigrés italiens seront comptabilisés en 1951 et presque 23.000 en 1955. En effet, si l'immigration italienne se fait essentiellement par l'intermédiaire de la sélection belge, celle-ci n'est pas le seul créneau et d'autres Italiens arrivent en Belgique en dehors du dispositif de sélection organisé par l'État.

Dès leur arrivée, les familles italiennes font face à de mauvaises surprises. En dehors des aspects proprement sociaux et langagiers, les conditions de travail sont déplorables (Myria et al., 2016, 3). Le travail des mines est laborieux et provoque, quelques années plus tard, de nombreux malades en raison de la silicose. Non seulement le contexte de travail est pénible, mais le retour au logement n'aide en rien à surmonter la difficulté. L'hygiène laisse à désirer, le froid imprègne les logements. Ceux-ci sont en réalité d'anciens camps de concentration allemands ou encore des camps construits pour y loger les prisonniers de guerre. Il s'agit parfois aussi d'espaces abandonnés. En effet, suite à la libération des prisonniers de guerre, une décision gouvernementale implique le logement des italiens dans ces bâtiments comme

le rappelle Fédéchar. Surnommés les « baraquements » par les italiens, ces camps d'attente sont pourtant maintenus jusqu'à ce que les premiers travailleurs se révoltent et décident de rompre leur contrat dans le début des années '50. Ils sont ensuite placés dans les phalanstères⁶ qui correspondent en réalité aux fameuses « Cantines ». Néanmoins, de nombreux immigrés italiens insatisfaits des conditions offertes par la Belgique décident de rompre leur contrat avec le pays. C'est pourquoi, ils sont arrêtés par la Police des étrangers qui les loge à la Caserne du Petit-Château de Bruxelles pendant leur suspension avant de les renvoyer en Italie (Myria et al., 2016, 3). Cette Caserne est aussi appelée Centre de rassemblement ou Centre officiel d'hébergement. Les travailleurs dénoncent les mauvaises conditions dans lesquelles la Belgique les accueille. Dans ces pénibles conditions, il n'est pas difficile de comprendre que les Italiens arrivés en Belgique avec l'espoir d'un avenir meilleur se questionnent quant à leurs futures conditions de vie en Belgique. La brusque déception permet à certains individus aux idées claires de retourner en Italie, d'autres moins décidés traversent des situations sociales difficiles qui mettront en péril leur nouvelle identité. À la suite de la réaction des travailleurs italiens, l'Italie décide de défendre ses citoyens et, en avril 1947, ajoute une annexe au protocole mentionnant que :

« Les dortoirs seront convenablement chauffés selon la saison. »

« Chaque travailleur disposera d'une armoire qui puisse être fermée, d'un lit à ressorts muni d'un matelas (paille exclue), de couvertures en nombre suffisant et de draps de lit qui seront changés deux fois par mois. »

« Sauf le cas de désir exprès des travailleurs, les lits superposés seront évités. »

Marcinelle, 8 août 1956, un évènement associé à l'immigration italienne fait la une de tous les journaux belges. La catastrophe du Bois du Cazier marque les esprits. La mine a fait 262 morts dont 136 italiens (Myria et al., 2016, 5). C'est un deuil national qui s'abat sur la Belgique. L'Italie suspend alors les conventions bilatérales belges jusqu'en 1970, autrement dit, suspend l'envoi de travailleurs italiens vers la Belgique. Cet évènement met la Belgique à mal pour des raisons bien plus qu'économiques. En effet, dès le début des conventions

⁶« Phalanstères : Il s'agit d'habitations souvent en tôle qui sont attenantes aux usines. De nombreuses entreprises industrielles disposaient de ces logements à proximité du lieu de travail. Dans l'après-guerre, ce type de logement a souvent été attribué aux migrants, souvent des hommes seuls, en raison de l'absence d'une offre suffisante de logements. » (Définition de Marco Martiniello et Andrea Rea)

bilatérales et du protocole, la Belgique établit une politique familiale d'immigration. Cette politique offre la possibilité aux travailleurs d'immigrer avec leur famille. Elle est mise en place suite au constat d'une importante baisse démographique. Les démographes et économistes belges craignent une baisse du niveau de vie. C'est pourquoi, ils insèrent cette autorisation familiale qui accueillerait de la main d'œuvre masculine et féminine et qui permettrait de relever le niveau démographique en stagnation. Par la suite, la Belgique est contrainte à appeler d'autres pays afin de continuer à combler la main d'œuvre manquante. Cela signifie un arrivage d'immigrés en provenance d'autres pays que l'Italie. L'immigration en Belgique se diversifie alors par l'intermédiaire d'une augmentation des origines des immigrés s'établissant en Belgique (Myria et al., 2016, 5). Cela a pu avoir un impact sur les conditions d'intégration de ces immigrés qui sont arrivés après les Italiens. En effet, s'intégrer au sein d'une société belge uniforme est une chose, s'intégrer au sein d'une société où coexistent déjà plusieurs populations et cultures diverses est différent.

À partir de là, les travailleurs italiens affluent individuellement vers la Belgique jusque dans les années '70. Le nombre d'Italiens immigrés en Belgique s'élève à 10 000 arrivées annuelles jusque dans les années '70 faisant alors exploser le pourcentage d'Italiens en Belgique. Un autre facteur vient bousculer les politiques migratoires : l'arrivée de la construction européenne. En 1957, l'Europe des six (Belgique, France, Italie, Luxembourg, Pays-Bas et République Fédérale d'Allemagne) élabore le Traité de Rome (25 mars 1957). Ce traité établit la libre circulation des travailleurs étant citoyens au sein de l'Union Européenne⁷ offrant ainsi les mêmes conditions de travail à tous les pays membres.

Dès 1968, les frontières belges sont ouvertes aux italiens sur présentation du passeport ou de la carte d'identité annulant ainsi la nécessité d'un visa et ouvrant les portes à une activité salariale sans permis de travail. Cette modification de la politique migratoire peut certainement avoir eu un impact quant au sentiment d'appartenance des Italiens à la société belge. Même s'ils n'ont pas dû, pour autant, se sentir totalement belge, cet acte a dû jouer un rôle de rapprochement social. En effet, nous émettons l'hypothèse que si les Italiens immigrés parviennent à se sentir citoyen belge par la « simple » obtention de papiers officiels le

⁷ Il s'agissait en réalité de la CEE (Communauté Économique Européenne) reprenant les six pays fondateurs à savoir : l'Allemagne, la Belgique, la France, l'Italie, le Luxembourg et les Pays-Bas.

prouvant, cela a pu avoir le même effet sur certains citoyens belges qui ont mieux accepté les immigrés italiens simplement parce qu'ils étaient désormais naturalisés belges.

L'intégration des immigrés italiens en Belgique est un sujet d'une extrême complexité qui dépende de plusieurs paramètres. Néanmoins, il est possible d'émettre l'hypothèse concernant la façon dont les travailleurs italiens considéraient leur déplacement. En effet, plusieurs immigrés italiens considéraient leur émigration comme temporaire et non pas comme définitive. Il est possible que cet élément explique partiellement la moins bonne immigration de certains travailleurs italiens en Belgique. L'idée d'un retour au pays est un projet considéré comme l'aboutissement de l'immigration de nombreux foyers italiens. En effet, leur but n'est pas tant d'immigrer mais plutôt de revenir en Italie avec une meilleure situation économique. L'idée est tellement prise en considération qu'elle se propage également du côté des autorités publiques qui considèrent, elles aussi, ce phénomène migratoire comme provisoire. C'est ce qui explique l'absence de politiques d'accueil liées au logement, à l'enseignement ou à la culture. L'intégration est réalisée sur le tas par l'intermédiaire des communautés de travail. Nous l'avons compris les citoyens belges ne semblaient pas prêts à accueillir définitivement un nombre important d'Italiens tout comme les immigrés italiens ne semblaient pas avoir prévu de rester en Belgique. Nous pouvons alors nous demander si les stéréotypes discriminatoires connus aujourd'hui proviennent d'une non-acceptation des citoyens belges à intégrer les Italiens à la société belge. L'un des plus connus aujourd'hui est celui de « sales macaronis » auquel « manieux de pelottes » venait en réponse. Difficile de s'intégrer dans un contexte que Robert (2009, 40) qualifiait d'italophobe notamment pour ce genre de propos peu accueillants pour les immigrés italiens. Girolamo Santocono⁸ illustre ce contexte discriminatoire par les propos suivants :

« Moi je pense qu'il ne faut pas confondre le racisme avec tous les trucs et les machins qu'on invente pour mettre un peu de piment dans un match de foot, par exemple. Si quelqu'un te dit que t'es un magouilleur parce qu'italien, tu lui casses la gueule, et c'est bien normal. Si par contre, il te dit que les mecs du sud sont tous gais, sympas et séducteurs comme c'est pas

⁸ Girolamo Santocono, *Rue des Italiens*, Cuesmes, éditions du Cerisier, 1986, p. 37

possible, tu lui paies un pot et c'est normal aussi. Pourtant dans les deux cas, le type raconte des conneries. »

Aujourd'hui, le nombre d'immigrés italiens en Belgique chute et peut être expliqué par trois observations. La première est que de 1948 à 1955, 62% des travailleurs arrivés en Belgique retournent au pays. La seconde est que les italiens restés en Belgique se sont naturalisés passant ainsi de la nationalité italienne à la nationalité belge dans les statistiques démographiques. Cette seconde observation est en liaison directe avec la troisième raison : les personnes naturalisées ont donné naissance à des générations de belges nés en Belgique et non plus d'italiens.

Ces observations peuvent être mise en relation avec deux étapes importantes de la politique d'intégration belge. La première se situe entre 1960 et 1970. C'est à cette période que trois droits sont octroyés aux immigrés italiens : la naturalisation et l'accès à des services de conseils juridiques et d'alphabétisation. Les droits salariaux et les droits de protection sociale sont également égalisés entre nationaux et immigrés italiens. Cela permet d'amoinrir la discrimination dont sont victimes les immigrés italiens. La révision du code de nationalité en 1980 est la seconde étape importante de la politique d'intégration en Belgique. Celui-ci est revu dans le sens d'une simplification permettant aux enfants nés de parents belges, notamment, d'être considérés belges également dès leur naissance.

Après cette chute du nombre d'immigrés italiens en Belgique, on observe entre 1981 et 2007 une faible arrivée de 2000 à 3000 Italiens par an. Ce n'est qu'à partir de 2008 qu'une hausse sera perçue avec 4500 arrivées annuelles (Myria et al., 2016, 4). Celle-ci continuera d'évoluer jusqu'à 6900 arrivées en 2014. Toutefois, il est important de mentionner les divers changements observés au niveau de la population. En effet, essentiellement urbaine, la composition sociale des immigrés italiens est beaucoup plus diversifiée et le niveau d'instruction plus élevé. En termes de sexe, le nombre d'arrivées de femmes est relativement équivalent à celui des hommes. L'immigration en Belgique est-elle vécue différemment par la population italienne aujourd'hui ? Si l'on considère que le peuple italien est parvenu à s'intégrer dans la société belge, cela vaut-il alors pour les générations suivantes ?

Une étude effectuée par Myria et al. (2016, 6) démontre qu'en 2015 les immigrés italiens en Belgique étaient répartis dans les villes au passé industriel et particulièrement

minier. C'est ainsi que 65 % d'Italiens occupent la Wallonie (et surtout dans les villes de Charleroi, Mons et Liège), 20% à Bruxelles et 15% en Flandres (essentiellement dans le brabant flamand, Genk et Maasmechelen).

En 1991, la naturalisation recouvrait 19% des immigrés italiens nés en Belgique. Au fil du temps, une forte augmentation est observée avec 31% en 2000, 40% en 2011. En 2015, le taux de naturalisations atteint 43% des immigrés autrement dit 116 000 sujets sur un total de 273 183 italiens nés en Belgique. Myria et al. (2016, 8) emploient les termes de *nouveaux belges* pour les désigner.

Aujourd'hui, si des études portent précisément sur les immigrés italiens en Belgique pour l'année 2017 voire 2018, nous n'avons malheureusement aucune information à ce sujet. Nous pouvons néanmoins mettre en évidence certains chiffres représentatifs de l'année 2016. En effet, les études statistiques réalisées par le gouvernement belge (Statbel, 2017, 16) ont comptabilisé 156.726 italiens pour une population totale de 1.327.776 étrangers. Autrement dit, 11.8% de la population étrangère en Belgique était italienne en 2016, ce qui plaçait l'Italie en deuxième position sur l'échiquier des nationalités immigrées en Belgique. Parmi cette population immigrée italienne, 1048 italiens immigrés ont choisi de se naturaliser belge faisant des italiens la cinquième nationalité la plus nombreuse à s'être naturalisée belge en 2016 (5.3% de la totalité des étrangers immigrés en Belgique en 2016). En dehors des chiffres, nous pouvons mettre en évidence l'émergence de plusieurs personnages publics en Belgique originaires d'Italie. Nous pensons notamment à Elio Di Rupo, politicien montois depuis 1995 ; Marco Tarabella, politicien liégeois depuis 2004 ; Aldo Vastapane, homme d'affaire notoire en Belgique qui plus est anobli en 2006 ou encore Paola Ruffo di Calabria qui ne fut pas moins que Reine des belges. Cela démontre brièvement que l'image de l'immigré italien a quelque peu évolué avec le temps.

Chapitre 2

Comportements linguistiques des immigrants italiens en Belgique

L'objectif de ce chapitre est de comprendre le rapport entretenu par les immigrants italiens en Belgique entre leur langue d'origine et la langue du pays d'accueil. En effet, le concept de « langue d'origine » d'un immigrant italien peut recouvrir différentes langues, la langue du pays d'accueil en recouvre certainement d'autres. C'est pourquoi, il est important de comprendre chaque concept dans son individualité.

2.1. Précisions terminologiques

Pour commencer, nous avons estimé important de comprendre à quoi correspond la langue d'origine d'un immigrant italien de Belgique. Pour cela, il est intéressant de faire intervenir les concepts de langue maternelle et de langue paternelle. Ces deux langues peuvent-elles être la langue d'origine de l'italien immigré en Belgique ? Les études actuelles démontrent que la langue d'origine n'est pas forcément la langue de la mère, appelée « langue maternelle ». Elle peut se référer à celle du père voire aux deux langues simplement car les parents parlent la même langue, ce qui, dans la plupart des cas, est finalement vrai. C'est pourquoi nous sommes amenés à plutôt parler de « langue première ». Cette terminologie permet de faire preuve de plus de prudence (Bretegnier, 1999, 63) surtout dans un cadre particulier comme celui de l'immigré italien qui est finalement au carrefour de plusieurs langues. En effet, Bretegnier (1999, 63) explique que dans la situation particulière d'un immigrant italien « il n'est pas rare que la première langue acquise par un locuteur ne soit pas celle de la mère, ou qu'un locuteur ait plusieurs langues premières ». Il est important de comprendre que les termes « langue maternelle » énoncés dans les entretiens font référence, en réalité, au concept de langue première.

La véritable question est finalement de savoir si la langue d'origine de l'immigré italien correspond forcément à sa langue première. La langue d'origine sera la langue première de

tout immigré italien issu de la première génération. Nous ciblons ici la première génération. Cela démontre que la réponse à cette question est plus complexe qu'elle n'en paraît. En effet, « l'immigré italien » fait ici référence à trois générations originaires d'Italie. Or, la langue première varie selon que nous parlions d'une génération ou d'une autre. Avant de comprendre quelle est la langue première de chaque génération d'immigré italien, il faut aborder le concept sous-jacent ; ce que signifie « immigré italien ». Comprendre le concept « d'immigré italien » fait intervenir la compréhension de l'identité de ces individus. Sayad (1999, 8-12) distingue « l'immigré italien » et le « migrant italien » (que Robert (2009, 6) appelle « primo-migrant »). La différence entre les deux se situe dans la façon de catégoriser. La notion d'« immigré italien » fait référence à une catégorisation *sociale* ; il s'agit d'un individu d'origine italienne qui ne se sent pas à sa place dans la société belge, qui se sent étranger, qui ne se sent pas légitime. Cela est valable pour les membres immigrés italiens qu'ils soient issus de quelque génération que ce soit. Alors que le migrant italien ne pourra être que le premier maillon de l'immigration italienne en Belgique. Il concernerait la première génération bien que, au sein des entretiens, vous pourrez constater qu'aucun membre des familles sélectionnées ne répond à la définition de migrant.

« Les étrangers sont ceux dont on aime à dire qu'« on ne sait pas » ce qu'ils sont. ; « on ne sait pas » comment ils sont. ; « on ne sait pas » comment ils sont faits. ; « on ne sait pas » ce qu'ils pensent, comment ils pensent. ; « on ne sait pas » ce qui peut leur passer par la tête. ; « on ne sait pas » comment ils réagiraient. ; « on ne peut pas » les comprendre... ; « on ne sait jamais » avec eux. »⁹

Le concept d'immigré italien est entaché par plusieurs images négatives : celles de « faute », « d'anomalie » ou « d'anomie » (Sayad, 1999, 8). Ils doivent trouver une légitimité qui justifiera leur place dans la société belge, une vraie place à l'image de celle dont bénéficient les Belges. Cette perception crée alors un sentiment de culpabilité chez l'immigré italien qui adhère à la nouvelle nation (la nation belge). Cette culpabilité peut être expliquée par l'image que la société belge attribue à l'immigré italien en considérant qu'il n'est pas là à sa place, qu'il est une « faute » de la société. Pour les citoyens belges, l'immigré italien serait fautif en

⁹ (Sayad, 1999, 11)

soi. Cela est justifié par le fait que le migrant italien n'est pas là où il devrait être, il est absent du pays duquel il a émigré – l'Italie – et est là où il ne devrait pas être, là où il a immigré – en Belgique. Autrement dit, l'immigré (comme le migrant) est sans lieu, déplacé, inclassable et peut être caractérisé d'*atopos*¹⁰ (Bourdieu, 1991, 13). C'est pourquoi, l'immigré se sent autre dans le pays d'accueil (Sayad, 2006, 12). En réalité, selon une vision sayadienne, l'identité des immigrés passe par l'Etat et la légitimité qu'il leur accorde. Or, les immigrés sont considérés comme étant une classe « dominée » ce qui revient à dire qu'ils sont « dépourvus de légitimité ».

Cette théorie est pertinente dans le cas de l'immigré italien de la première génération. Néanmoins, les enfants et petits-enfants ne sont, quant à eux, pas considérés directement comme immigrés car ils possèdent un statut différent de celui de leurs parents. Ils sont plutôt considérés en tant qu'*individus issus de l'immigration* puisqu'il s'agit d'« immigrés » qui n'ont émigré de nulle part ; [...] qui ne sont pas [...] des étrangers au sens plein du terme » (Sayad, 1999, 12). En Belgique, les enfants issus de familles italiennes sont de « faux » immigrés : ils sont perçus comme immigrés, au sens de migrant, par la population belge alors qu'ils n'en sont pas. Nationalement parlant, ces enfants ne sont pas des « étrangers au sens plein du terme » (Sayad, 1999, 13). L'Etat considèrerait que les immigrés italiens « attendent à la signification que la pensée d'État attribue à la séparation nationaux/non-nationaux ». Ils seraient une sorte de génération « hybride » entre le belge et le migrant italien, une sorte « d'agents troubles qui brouille[raient] les frontières de l'ordre national ».

Néanmoins, la culpabilité de ne pas être à sa place peut être ressentie autant par l'Italien immigré que par l'Italien issu de l'immigration. C'est précisément pour cette raison que l'immigré italien – au sens large du terme (de la première à la troisième génération) – doit démontrer en permanence sa bonne foi et sa bonne volonté quelle que soit l'action qu'il entreprend dans sa vie et ce, dans « tous les domaines de son existence » (Sayad, 1999, 10). Pour cela, il va déployer des processus d'intégration afin de trouver sa place dans la société qui l'accueille. Ces processus pourront parfois amener l'immigré italien à renier ses propres origines. En effet, il s'agit pour l'immigré italien d'une lutte sociale perpétuelle voire même d'une lutte identitaire (Sayad, 1999, 10). L'immigré finit par conserver, au prix de toutes les

¹⁰ *Atopos*, du latin, signifie « sans lieu ».

souffrances, son « identité originelle » en l'affublant d'une « plus grande authenticité » tout en se créant une nouvelle identité « en vue de s'approprier [...] tous les avantages liés à la possession de l'identité dominante » considérée comme étant « l'identité légitime » (Sayad, 1999, 10). Autrement dit, l'immigré conservera la plus belle partie de son identité d'origine (celle qu'il possédait en tant que citoyen italien avant d'émigrer) et s'appropriera les avantages de l'identité d'un citoyen belge.

La notion que nous considérons tout au long de ce mémoire est celle énoncée par Sayad à savoir, « immigré italien » fera bien référence à l'individu immigré et/ou issu de l'immigration quelle que soit la génération à laquelle il appartient autrement dit nous prendrons en considération le sentiment de l'immigré italien lui-même. Nous parlerons de migrant pour parler de celui qui a émigré de l'Italie à la Belgique, par conséquent, pour parler de la première génération. De même, les *Belges* désigneront les citoyens belges nés en Belgique et d'origine belge.

Nous pouvons à présent comprendre que la langue d'origine ne sera pas forcément la langue première de la seconde ou troisième génération issue de l'immigration italienne en Belgique. Imaginons qu'une famille immigrée italienne arrive en Belgique en parlant italien, la langue d'origine est l'italien. Les parents parlent italien, ils ont deux enfants qui parlent également italien et n'ont jamais parlé que cette langue. Cela signifie que l'italien est la langue d'origine et la langue première. Imaginons que les enfants apprennent à parler français, les petits-enfants naissent en Belgique et apprennent à parler le français uniquement. La langue d'origine des petits-enfants sera l'italien et leur langue première le français. Dans le cas particulier des enfants immigrés italiens, les sujets naissent dans un contexte linguistique différent de celui des origines familiales (Sayad, 1999, 12-13). En effet, le contexte linguistique dont parle Sayad (1999, 12-13) est un large contexte ne se restreignant pas au foyer dans lequel grandit l'enfant issu de l'immigration italienne. L'éducation linguistique ne passe pas uniquement par la famille mais également par l'école, la société, ... Ceux-ci influencent et participent à l'apprentissage de la langue. Dans le cas des enfants des migrants italiens, la langue première sera souvent le français autrement dit il s'agira de la même langue que les enfants belges non immigrés. Sayad (1999, 13) parle bien de langue première puisqu'il énonce : la « langue dans laquelle on naît et qui, ici, n'est pas la langue maternelle au sens littéral. » Concrètement, il semblerait que, pour Sayad, la langue première corresponde à la

langue dans laquelle l'enfant est baigné et pas uniquement la langue de son foyer. En résumé, la langue d'origine est la même au sein de la famille, alors que la langue première varie au cours des générations (Sayad, 1999, 12-13).

Plus précisément, la question est de savoir si la langue d'origine d'un immigré italien est forcément l'italien standard. Si nous émettons l'hypothèse de la langue italienne, autrement dit italien standard, c'est parce qu'il s'agit de la langue utilisée par l'état italien et acceptée comme langue officielle du pays. Nous pourrions imaginer que la langue première d'un immigré italien soit une variété régionale de l'italien voire un dialecte italien. Dans la pratique, il est vrai que la langue d'origine peut correspondre aux trois possibilités énoncées. C'est pourquoi, « Parler italien » sera employé en tant que globalisant au sein de ce mémoire comprenant ainsi l'italien standard, les variétés régionales et les dialectes. Dans le cas contraire, nous préciserons de quel italien il s'agit. En plus des distinctions linguistiques propres citées ci-dessus, certaines langues vont présenter un statut social différent. Ainsi, nous parlerons de langue véhiculaire pour désigner l'italien standard et de langue vernaculaire pour désigner, par exemple, le dialecte calabrais. Un des éléments qui permettra de différencier ces deux notions est la valeur accordée par l'état italien à la langue concernée. Cette théorie s'applique de manière générale à toutes les langues. En effet, la langue véhiculaire peut être décrite comme une langue plus formelle que la langue vernaculaire. Certaines langues véhiculaires seront d'ailleurs reconnues en tant que langues officielles et imposées par l'état dans les démarches administratives. Si toutes les langues officielles sont véhiculaires, nous ne pouvons affirmer l'inverse ; toutes les langues véhiculaires ne sont pas forcément langues officielles sur le plan étatique.

Maintenant que la distinction entre langue d'origine et langue première est clairement établie, nous pouvons nous demander si la langue d'origine de l'immigré italien est une langue véhiculaire d'Italie. Cette question est intéressante parce que ce n'est en effet pas forcément le cas. Néanmoins, pour saisir le pourquoi, il faut comprendre une partie de l'histoire et notamment le passage du 18^{ième} au 19^{ième} siècle. Cette période de l'histoire marque la naissance de la langue italienne standardisée car avant le 19^{ième} siècle il n'y avait pas de langue commune en Italie. En effet, avant d'être unifiée, l'Italie est passée par une phase appelée *Risorgimento* (ou renaissance) au cours du 19^{ième} siècle. Ce n'est en réalité qu'à partir du 17 mars 1861 que le *Royaume d'Italie* est proclamé officiellement. Ce Royaume d'Italie réunit

plusieurs régions qui possèdent chacune leur propre dialecte. Ces divers dialectes restent les langues de communication jusqu'en 1960. Autrement dit, pendant près d'un siècle, aucune langue n'est commune dans le royaume. En 1960 (Robert, 2009, 6), la langue italienne arrive petit à petit dans les foyers notamment par l'intermédiaire de la télévision. Avant cela, la langue italienne est classée parmi les langues littéraires et seuls les plus éduqués (20%) y ont accès (De Mauro in Robert, 2009, 5). Celle-ci n'est considérée ni en tant que langue véhiculaire ni en tant que vernaculaire puisqu'elle ne figure dans aucune pratique courante que ce soit dans les foyers ou dans les documents administratifs. La situation linguistique de l'Italie avant 1960 correspond à une situation plurilingue puisque le pays géographique est parsemé de dialectes. Si aujourd'hui la langue italienne est la plus parlée, certains foyers ont conservé leur dialecte (situation bilingue) voire même leurs dialectes (situation plurilingue). Il faut bien garder en mémoire qu'au moment où les italiens ont commencé à immigrer en Belgique, en réalité, les italophones n'étaient pas réellement unis sur le plan national. L'Italie a eu besoin de temps avant de faire naître la nation italienne en tant que telle. D'ailleurs, suite à la proclamation officielle de l'Italie, Massimo D'Azeglio, marquis du Royaume de Sardaigne actif dans le Risorgimento, a précisé (Robert, 2009, 5) : « S'è fatta l'Italia, ma non si fanno gli italiani¹¹ ». Cette phrase révèle un certain manque de cohésion au sein du pays au moment de l'unification officielle alors qu'en réalité l'unification sociale commence seulement.

À présent, il est plus aisé de comprendre que la langue d'origine d'une famille immigrée italienne va dépendre de la langue parlée par la génération migrante. Si la première génération est née avant cette période du Risorgimento, il y a de fortes chances que la langue d'origine ne soit pas l'italien standard. En dehors de ces faits d'Histoire, il est important de comprendre que la notion de « véhiculaire » est un concept qui touche au statut social d'une langue de manière générale, pas uniquement dans le cadre de l'immigration italienne. Toutefois, parler de langue véhiculaire et vernaculaire n'est pas la seule façon de donner un statut social aux langues. Dans le cadre particulier de l'immigration italienne, Henry (1985, 88) met en évidence la classification sociolinguistique du multilinguisme déterminée par Stewart (In Henry, 1985, 88). Selon eux, la langue d'origine des individus immigrés italiens pourrait correspondre à trois langues différentes. La première pourrait être la langue italienne,

¹¹ « *L'Italie est faite, il reste à faire les Italiens.* » (Traduction de Robert S.)

autrement dit l'italien standard, celui parlé au sein des instances publiques, au cours de communications publiques, celui désigné comme étant la norme. Il s'agirait d'une langue standardisée. La seconde possibilité se rapprocherait d'un italien plutôt populaire qui correspondrait sans doute à différentes variétés régionales de l'italien. La dernière possibilité proposée est celle des dialectes italiens parlés par la population présente dans les strates inférieures de la société. Ces trois groupes sociaux sont un moyen proposé par Stewart pour diviser la société sur le plan linguistique. Par cette classification, on comprend que dans certains foyers immigrés italiens non seulement la langue d'origine n'est pas une langue véhiculaire mais, en plus de cela, certaines familles parlent plusieurs langues avant même d'émigrer vers la Belgique. Les parents d'une famille peuvent par exemple parler plusieurs dialectes parce qu'ils ne viennent pas du même village. Pour clôturer ce questionnement, il est important de souligner que la langue d'origine n'est pas toujours une évidence. En effet, l'immigré italien lui-même peut être amené à douter de ce à quoi correspond sa langue d'origine. D'une part, parce que, comme nous venons de le démontrer, il peut y en avoir plusieurs. D'autre part, parce qu'au fil des générations, il est possible que la langue d'origine finisse par ne plus être pratiquée ce qui, finalement, rend difficile pour l'immigré italien le fait de s'approprier une langue comme étant *sa* langue d'origine alors que *son* unique langue est finalement le français.

Désormais, le concept de langue d'origine est explicitement établi. Nous pouvons nous poser la question de la langue du pays d'accueil à laquelle l'italien doit faire face en arrivant en Belgique. Dans le cas qui nous concerne, la Belgique est un état multilingue, on y parle le français, le néerlandais et l'allemand. Dans le cadre de ce mémoire, nous nous intéresserons au français uniquement car ce mémoire cible les immigrés italiens en Wallonie précisément. À partir de là, nous pouvons nous demander si, en Wallonie, la langue d'accueil sera le français à proprement parler ou un dialecte wallon. En effet, il est important de comprendre que selon les générations, l'immigré italien en tant que migrant aura parfois plus intérêt à apprendre le wallon à la place du français car le but est de s'intégrer aux citoyens belges avec qui il travaille qui, eux, parlent plus wallon que français. Reynebeau (2014) mentionne lors d'une interview que « la bourgeoisie parlait français et le peuple, wallon ou flamand, son dialecte. » Les travailleurs italiens immigreront en Belgique pour travailler essentiellement dans les mines, milieu ouvrier où l'on parle wallon plus que français.

2.2. Comportements linguistiques

Nous avons compris ce qu'était la langue d'origine et la langue du pays d'accueil de locuteurs immigrés italiens en Belgique. À présent, il est possible de s'imaginer que l'immigré italien en Belgique va adopter un comportement face à ses langues. Plusieurs possibilités ont été relevées, nous pouvons pour l'instant en énoncer deux : soit l'immigré italien maintient sa langue d'origine soit il l'abandonne. En effet, la situation linguistique de l'immigré italien en Belgique peut sembler binaire mais elle ne l'est pas, dans la pratique. Nous pourrions l'expliquer en partie par le fait que, bien que les immigrés italiens arrivent pour la plupart accompagnés de leur famille, cela n'empêche pas chaque membre du foyer d'agir de manière individualisée. Certains adopteront une pratique langagière restrictive, écartant alors leur langue d'origine pour se concentrer sur le français. D'autres préféreront conserver les deux langues. Nous parlons d'ailleurs de maintien mais il se peut qu'un immigré italien apprenne ou réapprenne sa langue d'origine peut-être parce qu'il se situe dans les générations qui suivent la première génération. Ce comportement pourrait survenir parce qu'il ne l'a pas appris ou pas pratiqué suffisamment que pour la maîtriser. Il existe bien d'autres comportements dans ce genre de situation complexe. C'est pourquoi, nous allons approfondir le sujet.

2.2.1. Abandon de la langue d'origine

Vous pourrez constater que cette analyse se structure en utilisant la distinction entre deux valeurs : celle que le locuteur immigré italien attribue à la langue parlée en la pratiquant parce qu'elle lui permet d'avoir accès à des espaces particuliers, parce qu'elle lui permet de *faire* certaines choses et celle que le locuteur immigré italien attribue à une langue qu'il pratique pour ce qu'elle *est*, parce qu'elle est importante sur le plan symbolique. Dans un premier temps, essayons de comprendre quelles sont les justifications possibles d'un abandon de la langue d'origine. Dans le cas de l'immigré italien en Belgique francophone, l'abandon de la langue d'origine entraîne l'appropriation du français. Nous allons tenter de comprendre les raisons qui poussent l'immigré italien à abandonner sa langue d'origine. De manière générale, le locuteur oublie sa langue d'origine parce qu'il doit développer un sentiment d'appartenance au pays d'accueil (la Belgique) pour pouvoir s'intégrer (Robert, 2009, 10). Dans un premier temps, il veut s'intégrer au sein de son groupe de travail et par la suite il s'agit surtout de

s'intégrer dans la société belge. Pour atteindre cela il doit non seulement pouvoir s'identifier à la nation belge et il doit également pouvoir être reconnu en tant que Belge par les citoyens belges. Or, dès son arrivée en Belgique, l'immigré italien se *sent immigré* et veut se sentir légitime dans la société belge. Le fait de parler une autre langue que le français associé au fait de se sentir immigré influe sur l'abandon de la langue parlée par le migrant à son arrivée (Sayad, 1999, 10). Cet abandon de la langue d'origine va lui permettre de se sentir (essentiellement) à sa place en Belgique entraînant parfois l'immigré italien à renier ses origines. Elle lui permet d'acquérir une pleine maîtrise de la langue française et, par conséquent, d'être considéré comme un citoyen belge (Child in Henry, 1985, 18). En effet, nous avons constaté que l'immigré italien installé en Belgique considère que la langue est une marque d'italianité qu'il doit dissimuler s'il veut s'intégrer. Selon lui, oublier les origines lui permet de mieux s'intégrer et si oublier ses origines signifie aussi oublier le dialecte natal, alors l'immigré italien l'applique également. De plus, l'immigré italien comprend vite que la langue d'origine perd de sa valeur pratique en Belgique, elle ne lui est plus utile surtout lorsqu'il comprend que sa migration en Belgique est permanente et que le retour en Italie n'est plus qu'une illusion.

« E chi parla soltanto dialecto [sic] fuori dal suo paese d'origine si trova sperduto, non puo parlare con nessuno, è costretto ad isolarsi.¹² » (De Mauro in Henry, 1985, 96)

C'est ainsi que l'immigré italien oublie sa langue d'origine parce que socialement parlant elle ne lui sert et ne lui servira plus en Belgique. Voici une première raison justificative de l'abandon de la langue d'origine mais d'autres raisons peuvent le justifier également.

Henry (1985, 22) aborde notamment l'influence de la culture belge sur l'immigré italien. En effet, dès son arrivée en Belgique, l'immigré italien (de la première génération) va être immergé dans une nouvelle culture, différente de la culture italienne. La rencontre des deux cultures pourrait amener l'immigré à rejeter ses origines parce qu'il développe un sentiment de honte. Au fil des générations, un autre phénomène s'ajoute au choc des cultures : les immigrants italiens sont de plus en plus intégrés dans la culture belge et cela les éloigne

¹² « Et celui qui parle le dialecte à l'extérieur de son pays d'origine se sent perdu, ne peut parler à personne, est contraint à s'isoler. » (Traduction personnelle)

progressivement de leurs origines et influe alors sur le fait de se sentir italien. Il est vrai que si l'immigré italien ne se sent pas italien, il tendrait à parler français et non italien ou dialecte selon la langue d'origine de la famille. De plus, l'immigré va rapidement réaliser le prestige que présente la langue française et l'atout qu'elle constitue pour l'individu désireux d'être promu à un meilleur rang de la société. En effet, lorsque l'immigrant italien arrive en Belgique il est dirigé dans le milieu ouvrier et figure au sein des strates inférieures de la société. Plusieurs d'entre eux vont alors faire preuve d'ambition afin d'élever leur position sociale. Pour atteindre son objectif, l'immigré italien voit en la langue française un outil de prestige. En effet, les citoyens faisant preuve d'une maîtrise du français supérieure à la leur occupent des places bien plus prestigieuses au sein de la société que l'immigré italien. C'est ce qui justifie le fait que l'immigré italien veuille améliorer ses connaissances de la langue française même s'il doit pour cela sacrifier sa langue d'origine. À partir de là, deux comportements sont observables (Henry, 1985, 28) : soit le locuteur immigré abandonne radicalement sa langue d'origine au profit de l'apprentissage du français, soit le locuteur immigré entre dans l'apprentissage du français tout en maintenant sa langue d'origine mais l'exclut progressivement parce qu'il ne parvient pas à maîtriser le français et pense qu'abandonner sa langue d'origine lui permettra d'évoluer dans son apprentissage. Dans le dernier cas, les pratiques des deux systèmes linguistiques vont être altérées simultanément. D'une part, la langue d'origine est moins fréquente car elle apparaît dans des activités déterminées du quotidien de l'immigré et/ou dans des activités faisant intervenir des locuteurs de même langue d'origine qu'il s'agisse de membres de la famille ou de sujets provenant de la même région d'Italie. D'autre part, la pratique du français n'évolue pas et l'immigré italien ne parvient pas à dominer la langue française. Cela s'applique essentiellement aux générations qui nécessitent un apprentissage de la langue française autrement dit aux générations italiennes qui possèdent une autre langue que le français comme langue première. Il s'agira essentiellement de la première génération. La seconde génération peut présenter un comportement similaire si ce n'est qu'il ne s'agit pas des mêmes raisons. En effet, la seconde génération agirait par « aversion » (Henry, 1985, 28) envers sa langue d'origine et cela lui serait transmis par la génération précédente. En résumé, l'immigré italien (qu'il figure parmi la première ou seconde génération) sera amené à abandonner sa langue d'origine, qui dans ce cas sera également la langue première, parce qu'il estime qu'elle empêche son intégration

sociale en Belgique. D'autant que l'immigré considère qu'abandonner la langue d'origine au profit de la maîtrise du français lui apporte des privilèges au sein de la société belge.

L'abandon de la langue d'origine apporte un autre privilège au locuteur immigré italien : celui d'être sécurisé linguistiquement. En effet, l'immigré italien est victime de ce que Labov (Bretegnier, 1999, 17) dénommait l'insécurité linguistique. En effet, le locuteur italien considère que la norme linguistique en Wallonie est le français, il s'agit du bien-parler. Or, puisqu'il considère que sa façon de parler n'est pas adaptée à la norme, il se retrouve en insécurité linguistique. Les immigrés italiens seront souvent confrontés à cette dévalorisation linguistique puisqu'en plus de parler, dans les premiers temps, essentiellement italien (au sens large du terme), ils considèrent également ne pas *bien* parler français. Ils se retrouvent face à une langue dominante – le français – et parlent une langue dominée – le français parlé par l'immigré lui-même. Voici une nouvelle raison pour justifier l'abandon de la langue d'origine par l'immigré italien. Après quoi, l'immigré italien augmente sa maîtrise du français jusqu'à ce qu'il estime *bien* parler français lui permettant ainsi de transformer son insécurité linguistique en sécurité linguistique. Pour conclure, nous pouvons comprendre que le locuteur italien abandonne sa langue d'origine car elle a perdu toute valeur pratique, elle ne lui sert plus à rien, d'une part, et parce qu'elle n'a pas de valeur symbolique à ses yeux, au contraire, il s'agit pour lui d'une marque d'italianité à plutôt masquer dont il faut éviter de se vanter.

2.2.2. Maintien de la langue d'origine

Essayons désormais de comprendre quelles sont les justifications possibles d'un maintien de la langue d'origine. Une première possibilité qui justifierait le maintien de la langue d'origine est le retour au pays d'origine. Il s'agit d'une illusion à laquelle l'immigré italien adhère en pensant qu'il rentrera un jour au pays, en pensant que son immigration est provisoire. L'immigré italien s'approprie un statut provisoire et vit dans un climat non définitif. Cette illusion du provisoire provient directement de l'existence de l'immigré italien. Cette existence est justifiée par l'emploi qu'il possède car c'est par là qu'il trouve une place en Belgique. C'est par l'intermédiaire de son travail qu'il existe en Belgique. Comme il s'agit d'une existence faiblement établie, celui-ci estime qu'il est venu travailler provisoirement en Belgique et qu'il retournera en Italie. La part provisoire de l'emploi influe alors sur le statut de l'immigré. Son existence en un lieu déterminé n'existe pas. C'est pourquoi, l'immigré italien

tente de se rattacher à une existence légitime à laquelle il a déjà pu accéder : son existence en tant que citoyen italien. Cela explique que, bien que la langue italienne n'ait aucune valeur pratique en Belgique, elle a pour lui une valeur symbolique qui justifie le maintien du code dans ses pratiques. Ce cas s'applique essentiellement à la première génération puisqu'il s'agit de la seule génération qui trouve son existence en Belgique par le travail. Les suivantes, quant à elle, existent politiquement et par l'intermédiaire des droits obtenus par la première génération. C'est ce qui expliquerait que les générations suivantes trouvent moins de raison de maintenir leur langue d'origine. L'illusion du provisoire est un comportement énoncé par Sayad (2006, 1) néanmoins tous les Italiens qui immigreront en Belgique n'envisagent pas forcément de retourner en Italie. Certains l'envisagent au début mais comprennent au fil du temps que le retour ne sera pas possible. C'est pourquoi, ils maintiennent la langue d'origine pendant un temps et finissent par lui accorder une valeur pratique et symbolique de plus en plus faible. D'autres considèrent qu'ils repartiront en Italie et finissent par repartir. Ces immigrants italiens maintiennent alors la langue d'origine pour la même raison que ceux bernés par l'illusion du provisoire. Cela démontre les divers cas possibles à nuancer chacun en fonction du contexte qui leur appartient. Un autre cas voudrait que l'immigré italien soit totalement conscient que son séjour en Belgique est définitif. Pourtant, cela ne l'empêche pas d'accorder une valeur symbolique supérieure à la valeur pratique de sa langue d'origine. Il considère qu'il s'agit d'un héritage à transmettre aux générations suivantes qu'il faut conserver quelle que soit sa valeur pratique en Belgique (Robert, 2009, 45).

De manière plus précise, la première génération d'immigrés italiens aurait tendance (Henry, 1985, 28) à maintenir sa langue d'origine uniquement dans certaines activités bien déterminées de son quotidien soit parce qu'il en éprouve encore le besoin soit parce qu'il la pratique avec des locuteurs immigrés de la même région d'Italie que lui. Pour Henry (1985, 28), dans le cas de la première génération, l'immigré italien en Belgique maintiendrait sa langue uniquement dans certaines activités déterminées du quotidien parce qu'il en éprouve encore le besoin ou parce qu'il les pratique avec des locuteurs immigrés de la même région d'Italie que lui.

De manière plus globale, l'immigré italien maintiendrait sa langue d'origine parce qu'elle a une valeur pratique, comme dans le dernier cas mentionné, ou symbolique, comme dans le cas de l'héritage à transmettre. L'immigré italien s'attache à cette valeur, la survalorise,

revendique son appartenance à la nation italienne et continue à participer à des réseaux où l'on parle italien parce que s'imposer dans la société belge en s'opposant au français est plus facile pour lui que de s'y intégrer. Concrètement, les conséquences sociales et identitaires de l'immigration italienne sur le sujet immigré lui-même sont pertinentes pour justifier le comportement de maintien ou d'abandon de la langue d'origine. Les conditions de l'immigration italienne et leur évolution personnelle et progressive auront également un impact non négligeable.

Nous avons tenté de répondre à la question du maintien en considérant que chaque famille ne possédait qu'une langue d'origine. Nous pouvons désormais nous questionner quant au comportement adopté par les locuteurs italiens immigrés qui possèdent plusieurs langues d'origines. Imaginons le comportement qu'adopterait une famille au sein de laquelle l'italien standard et le dialecte sicilien sont au centre des pratiques linguistiques. Qu'il s'agisse du cas d'abandon des langues d'origines ou du cas de maintien, le comportement serait-il identique pour les deux codes ? La question est de savoir si l'immigré italien en Belgique accordera plus d'importance à l'une ou l'autre langue d'origine. Dans l'exemple choisi, nous pourrions nous demander si l'italien standard aurait plus de valeur – qu'elle soit pratique ou symbolique – que le dialecte sicilien ou inversement. En réalité, s'il abandonne un des deux codes cités, l'immigré italien en Belgique aura tendance à abandonner son dialecte (Henry, 1985, 28) parce que le cadre duquel il obtient une valeur pratique est encore plus restreint que celui de l'italien standard. En effet, le dialecte n'aura de valeur pratique qu'avec les locuteurs de son propre village alors que l'italien standard pourra être parlé dans un contexte élargi. De la même manière, la langue qui possèdera une valeur symbolique supérieure aura plus de chance d'être maintenue.

« [...] ormai il nostro dialetto è sparito, non esiste più, perchè non parlo proprio il dialetto, qualche parola sa. Infatti, non hanno più nè una lingua, nè un dialetto [...] la maggior parte di loro parla un italiano sgrammaticato, molto elementare nel lessico et molto deficiente nella sintassi [...] ¹³»

(Mallet in Henry, 1985, 110)

¹³ « À présent notre dialecte a disparu, il n'existe plus parce que je ne parle plus le dialecte à proprement parler à l'exception de quelques paroles. En effet, ils n'ont plus ni langue ni dialecte [...] la majorité d'entre eux parlent

De manière résumée, le comportement s'inscrit dans une démarche qui suit les justifications présentées dans le cas du maintien. Nous pourrions observer une différence comportementale entre les deux langues si celles-ci présentent des valeurs symbolique et pratique différentes. Néanmoins, il est intéressant de comprendre que tout comportement de l'immigré italien n'est pas forcément conscient. Dans son roman (1978, 26), Cavanna dit « Ils ne savent plus très bien s'ils parlent dialetto ou français, ils sont à cheval sur les deux. » Il est difficile d'objectiver s'il s'agit alors d'une influence de la société.

2.2.3. Comportement hybride

Les cas qui ont été présentés jusqu'à présent sont des situations plutôt simplistes en ce sens où elles considèrent que le locuteur immigré italien choisit simplement de maintenir ou abandonner sa langue d'origine. Cependant, dans la pratique, nous pouvons nous demander s'il n'y a pas plusieurs façons d'envisager le maintien de la langue d'origine de l'immigré italien. Deux situations nous semblent envisageables et traitent du statut social des langues que l'italien immigré utilisera dans son quotidien qu'il s'agisse du français ou de l'italien. En effet, lorsqu'il y a maintien de l'italien et apprentissage du français simultanément, les statuts sociaux sont rarement équilibrés.

Imaginons dans le premier cas que l'immigré italien connaisse les deux langues mais n'attribue pas le même statut social aux deux codes, il ne les utilise pas dans les mêmes situations. Une première situation serait celle de l'immigré italien qui désire conserver sa langue d'origine bien qu'il vive en Belgique. Pourtant, nous savons désormais que cette langue ne possède pas de valeur pratique en Belgique, c'est pourquoi le français prend le dessus car sa valeur pratique est supérieure à celle de l'italien. L'immigré italien emploie alors deux langues auxquelles il attribue une valeur sociale différente par l'intermédiaire d'une pratique différente. Dans ce cas précis, le français possède une valeur sociale plus haute et l'italien une valeur sociale plus basse. Autrement dit, les langues acquièrent un statut social différent parce qu'elles sont utilisées dans des contextes différents et ont des fonctions différentes. Dans la terminologie (Ferguson, 1959, 4), les termes « langue H » (high ; haute) et « langue L » (low ; basse) sont employés pour parler respectivement du français et de l'italien dans la situation

un italien agrammatical, avec un lexique très élémentaire et une syntaxique très déficiente [...] » (Traduction personnelle)

présentée ici. Ferguson (1959, 4) définissait cette situation comme étant la présence de deux langues au sein d'une même communauté, langues auxquelles sont attribuées des fonctions différentes : une fonction low ou L (basse) et une fonction high ou H (haute, dominante). Les fonctions peuvent être déterminées assez distinctement (Fishman in Henry, 1985, 19) : alors que le français, considéré comme la langue dominante, sera utilisée dans le domaine des connaissances (culture, religion, enseignement), l'italien, considéré comme la langue faible, sera utilisée dans des contextes plus informels tels que lors d'échanges avec la famille, les amis, etc. Il s'agit donc bien, au sein d'une même société, d'utiliser deux systèmes linguistiques dont l'un a un statut supérieur par rapport à l'autre (Goudaillier, 2012, 3). Ce déséquilibre serait expliqué par le fait que l'immigré italien se révolte socialement et refuse, d'une certaine manière, le français bien qu'il lui soit nécessaire dans la société wallonne. Nous pouvons affirmer qu'il s'agit d'un phénomène sociologique (Marchal, 2014, 15) qui installe une hiérarchisation entre les langues.

Le second cas que nous pouvons imaginer est une situation de coexistence des deux langues (le français et l'italien) à titre égal. Mais est-ce réellement le cas dans la pratique des immigrants italiens en Belgique ? Nous constatons en pratique que peu d'immigrés italiens considèrent qu'ils maîtrisent le français au même niveau que leur langue d'origine soit parce qu'ils ne maîtrisent pas le français en production – cela concerne surtout la première génération – soit parce qu'il ne maîtrise pas la langue d'origine en production – cela concerne principalement les deuxième et troisième générations (Marchal, 2014, 15). Il s'agit d'un débat très controversé que nous avons choisi de ne pas mener ici. Néanmoins, nous pouvons ajouter que de manière globale, il s'agit de deux langues qui évoluent en parallèle (Child in Henry, 1985, 18). Cela ne signifie pas forcément que le locuteur possède les mêmes compétences langagières en français qu'en italien – qu'il s'agisse de l'italien standard, du dialecte, bref de sa langue d'origine – mais cela signifie plutôt qu'il n'y a pas de hiérarchisation entre les langues, autrement dit, que le locuteur accorde le même statut social à l'une et l'autre langue. Globalement, nous pouvons relever deux types de situation (Billiez, 1985, 9). Dans la première situation, le locuteur immigré italien considère qu'il maîtrise une langue mieux que la seconde. Selon les générations, les langues touchées seront différentes. Effectivement, dans le cas de la première génération, la langue d'origine est souvent mieux maîtrisée que le français à l'inverse des deuxième et troisième générations qui maîtriseront souvent mieux le français.

Nous pourrions donner l'exemple d'un parent de la première génération qui parlerait essentiellement en dialecte romain avec ses enfants et petits-enfants. Ceux-ci maîtriseraient donc la compréhension du dialecte romain, mais, répondant systématiquement en français, maîtriseraient moins bien la production du dialecte dont il est question. La seconde situation est celle de locuteurs immigrés italiens qui maîtrisent comparablement les deux langues. Pour conclure ce point, nous pouvons avancer que le fait de pratiquer deux langues ne serait pas une entrave à l'intégration d'un immigré italien dans la société belge (Doneda, 2014, 245).

Et si finalement les frontières entre maintien et abandon n'étaient pas aussi catégoriques que ce qui vient d'être décrit ? En effet, le maintien de la langue d'origine ne se fait pas nécessairement au détriment de l'appropriation du français. À l'inverse, l'abandon de la langue d'origine se fait forcément au profit du français car le locuteur doit avoir un code de référence pour communiquer en Belgique. La question est alors de savoir si, lorsqu'il y a maintien de la langue d'origine en parallèle d'un apprentissage du français, il n'existe pas de degrés divers de maintien et d'apprentissage. Il est vrai que la situation linguistique de l'immigré italien en Belgique est très particulière et bien plus complexe qu'elle n'y paraît. À ce sujet beaucoup de théories se croisent et varient fortement en fonctions des contextes.

De manière globale, Walravens (2014, 2) pourrait parler de langue *pasticcio* mais nous ferons ici abstraction des diverses terminologies utilisées pour expliquer le phénomène linguistique dont il est question. Dans un contexte linguistique accueillant le français et l'italien, on observerait des influences des deux langues l'une sur l'autre. L'immigré italien se retrouverait au carrefour du français et de sa langue d'origine : il parlerait un français avec des marques d'italien et, à l'inverse, un italien francisé. Ce type de phénomène linguistique serait une étape intermédiaire (Walravens, 2014, 2) du passage de la langue d'origine à l'apprentissage du français pouvant mener jusqu'à la maîtrise totale des deux langues. Il s'agirait d'un « entre-deux linguistique » décrit comme une situation plutôt complexe qui peut être généralisée à d'autres cas que celui de l'immigration (Doneda, 2014, 249-250). Par exemple, ce phénomène semblerait apparaître également dans le parler jeune en France (Goudaillier, 2012, 3).

Si nous nous intéressons maintenant à un contexte plus précis, nous pourrions observer d'autres phénomènes et notamment dans le milieu professionnel. Le phénomène que nous allons tenter de décrire ici est un « mode de communication [qui] serait directement issu des

milieux de travail qui rassemblent des locuteurs de langues premières différentes » (Henry, 1985, 106), exactement dans le cas des mineurs belges et italiens amenés à travailler ensemble dans les industries du charbonnage belge. Ces contextes professionnels particuliers seraient un milieu favorable à l'émergence d'un code qui mélangerait la morphologie et le lexique du français et de l'italien. Il s'agirait d'une forme langagière propre au monde du travail qui ne serait comprise et utilisée que par les travailleurs d'un domaine bien particulier leur permettant de se comprendre entre eux. Il s'agirait donc d'un code très contextualisé, spécifique au domaine des mines dans l'exemple cité et utilisable dans le cadre restreint des charbonnages belges.

« Dalle risposte date di [sic] puo dedurre che nella miniera si parla una specie di amalgama, di « lingua franca », destinata a capirsi e farsi capire nelle situazioni pratiche. Si tratta dunque di una forma molto limitata di comunicazione. »¹⁴(Mallet in Henry, 1985, 106)

À l'instar de cette forme langagière, pourrait découler une forme langagière destinée à une communauté élargie dans un cadre plus large que le monde du travail. Cette forme apparaîtrait au sein d'une population immigrée italienne qui abandonne progressivement sa langue d'origine et commence à parler une langue non reconnue qui se situe à la frontière entre l'italien et le français. Cette nouvelle forme langagière serait basée sur le lexique de l'italien et la syntaxe du français. Il s'agit là d'un cas de l'immigration, de manière générale, assez débattu c'est pourquoi nous n'entrerons pas plus dans les détails de cette théorie.

En conclusion de ces formes quelque peu hybrides, nous pouvons constater qu'en pratique, le phénomène est complexe d'une part car il est rarissime d'observer des cas purs (« simple » abandon ou « simple maintien) et d'autre part car il est difficile d'objectiver des frontières entre les différents concepts. Nous pouvons néanmoins nous demander comment les immigrés italiens aboutissent à ce genre de pratiques langagières pour lesquelles nous ne possédons pas la certitude qu'il s'agisse d'une langue à proprement parler. La réponse que nous pourrions émettre est la suivante : les immigrés italiens en arrivent parfois à ce genre de

¹⁴ « Sur base des réponses obtenues [à une enquête réalisée sur des immigrés italiens du Limbourg par Mallet], on peut déduire que dans les mines, on parle une sorte d'amalgame langagier, de « langue franque » destinée à comprendre et se faire comprendre dans des situations pratiques. Il s'agit d'une forme de communication très limitée. » (Traduction personnelle)

pratiques parce que, comme énoncé dans une forme de langage dite entre autres *pasticcio*, il s'agirait d'un stade intermédiaire, d'un entre-deux linguistique (Doneda, 2014, 249) comme nous l'illustre bien Cavanna¹⁵. Si tel est le cas, il nous semblerait peu pertinent de parler de *langues* mais nous devrions, pour l'affirmer, réaliser une étude plus approfondie sur le sujet. Néanmoins, nous tenons à distinguer ce cas des formes langagières aboutissant à une situation de maîtrise simultanée du français et de l'italien ce qui mènerait à une situation mêlant alors deux langues propres (Walravens, 2014, 2).

Nous avons à présent cerné le continuum possible entre le maintien de l'italien sans apprentissage du français et l'abandon de l'italien au profit du français. En effet, nous savons que certains locuteurs peuvent maîtriser pleinement les deux codes en suivant la norme établie alors que d'autres locuteurs possèdent dans leur répertoire les deux codes mais présentent une maîtrise moins conventionnelle d'une des deux langues voire des deux langues. Cela répond à la question du rapport aux langues que possède l'immigré italien en Belgique francophone. Nous avons pu constater que le rapport à la langue (Doneda, 2014, 294) – qu'il s'agisse du français ou de la langue d'origine – varie d'un foyer immigré italien à l'autre mais également, au sein d'une même famille, d'un individu immigré italien à l'autre. Cela est justifié par deux éléments majeurs : l'âge et la situation socio-économique. En effet, ces deux éléments influencent la volonté du locuteur immigré italien à apprendre la langue¹⁶ et influence également le niveau de maîtrise que le locuteur désire atteindre. Nous pouvons également ajouter que les pratiques linguistiques sont directement liées à la façon dont l'immigré italien assume ou, au contraire, dissimule ses origines.

¹⁵ Dans son roman (1978, 26), Cavanna dit « Ils ne savent plus très bien s'ils parlent dialecto ou français, ils sont à cheval sur les deux. »

¹⁶ Nous avons compris qu'en fonction des générations il s'agira plutôt d'apprendre le français (première voire deuxième générations) ou plutôt d'apprendre (ou réapprendre) la langue d'origine (deuxième et troisième générations).

Chapitre 3

Quelle identité pour un immigré italien en Belgique

Après avoir retracé l'histoire de l'immigration italienne en Belgique et après avoir décrit les rapports possibles aux langues rencontrées par l'immigré italien, ce chapitre permet de se recentrer autour de la question de l'identité de l'immigré italien tout en tenant compte des informations recueillies jusqu'à présent.

Les recherches établies sur le rapport de l'immigré italien à la langue d'origine ont permis d'éclaircir les concepts de *valeur pratique* et de *valeur symbolique*. Néanmoins, cela ne nous a pas encore permis de comprendre pourquoi l'immigré italien accordait tant d'importance à ces valeurs. Nous constatons que la langue est souvent considérée comme élément central de l'identité d'un individu de manière générale. Celle-ci aurait une influence sur notre identité sociale et/ou vice-versa (Henry, 1985, 19). C'est d'autant plus vrai dans le cas de l'immigré italien et cela pose question au moment de l'immigration lorsqu'il doit construire une nouvelle identité en Belgique. La langue d'un individu de manière générale est souvent prise dans son sens singulier. Or, dans le cas de l'italien immigré, plusieurs langues interagissent dans son quotidien lorsqu'il arrive en Belgique. Il est important désormais de comprendre le rôle que joue la langue dans cette situation précise. Pour l'immigré italien en Belgique, parler italien lui permet de signifier et/ou de montrer qu'il est italien. De même, parler français lui permet de signifier et/ou de montrer qu'il est belge. Néanmoins, dans le cas de l'immigré italien, la langue première jouerait un rôle important dans sa construction identitaire (Delacroix in Robert, 2009, 27) car elle leur permettrait de marquer leur appartenance à la nation italienne, elle leur permettrait d'exister par l'intermédiaire de leurs origines (Goudaillier, 2012, 1). La langue d'origine est alors utilisée pour sa valeur symbolique par l'immigré italien (Billiez, 1985, 7) car elle lui permet d'afficher sa nationalité italienne. Cela apparaîtra essentiellement dans la première génération car ils sont italiens nationalement parlant ce qui n'est pas (forcément) le cas des générations suivantes qui naissent en Belgique. C'est pourquoi, nous allons tenter de comprendre quelles différences apparaissent au cours des générations en termes de construction identitaire de l'immigré italien et pourquoi est-il

soucieux de montrer qu'il est italien, belge ou les deux en utilisant les langues. Comme nous l'avons déjà constaté précédemment, chaque individu immigré italien agira différemment c'est pourquoi certains désirent montrer une identité plutôt italienne, d'autres plutôt belge. Nous aimerions comprendre quelles raisons justifient leur choix. Le maintien de la langue d'origine et/ou l'apprentissage du français ont chacun leur signification propre mais quelle est-elle ?

Avant de discuter de l'identité de l'italien en contexte migratoire en Belgique, il est important de rappeler que peu de temps avant d'émigrer vers la Belgique, « l'italien » en tant qu'individu nait de cette période importante pour l'Italie qu'est le Risorgimento. Déjà à cette période la langue joue un rôle sur l'identité de l'Italie puisqu'elle permet, d'une certaine façon, d'unifier les citoyens italiens. En liaison avec la naissance de l'Italie, nous pouvons mettre en évidence un autre phénomène appelé *campanilismo* ou *esprit de clocher* (Saussure, 1978, 281). En effet, bien que l'identité de l'immigré italien paraisse être une notion bien personnelle et individuelle, nous pouvons pourtant observer certaines tendances de groupe au sein de la société d'Italiens immigrés en Belgique. Nous pouvons d'abord relever le caractère décousu du nationalisme italien notamment au début du Royaume d'Italie. Nous pouvons encore aujourd'hui constater ce manque d'union nationale lorsqu'un Italien doit déterminer son origine : il a souvent tendance à se définir par l'intermédiaire de sa région en opposition à d'autres régions d'Italie plutôt que par l'intermédiaire de son pays comme le ferait normalement un belge ou un français. Autrement dit, un Italien originaire de la Calabre, par exemple, a tendance à se présenter en tant que Calabrais plutôt qu'en tant qu'Italien. C'est cette façon que l'Italien immigré a de s'identifier qui est appelée *campanilismo*. Certains auteurs considèrent (Dematteis, 2009, 7) qu'il s'agit d'une « compétition entre villes voisines ». La finalité semble être qu'avant toute émigration, le sujet italien s'identifie déjà différemment que d'un sujet belge. Cela pourrait expliquer qu'il existe déjà de nombreuses divergences linguistiques au sein même du peuple italien qui parle de nombreux dialectes parfois incompréhensibles par les villages voisins plutôt qu'une langue unie aujourd'hui : l'italien standard.

Après avoir cerné l'identité propre à l'Italien en Italie, nous pouvons mieux cerner l'identité de l'Italien immigré en Belgique. En effet, le regard du citoyen belge sur lui a une influence considérable sur sa construction identitaire car l'objectif de l'immigré italien est de pouvoir

être comparé à un citoyen belge. Le problème est qu'il lui est difficile d'échapper au « statut originel de l'immigration » (Sayad, 2006, 6). L'immigré italien se sent stigmatisé dans la société belge. De plus, il doit parfois faire face à une attitude langagière condescendante, paternaliste voire une attitude langagière de dénonciation. La façon dont le citoyen belge s'adresse à l'immigré italien ne fait parfois que réconforter l'immigré dans l'idée qu'il est en faute comme expliqué dans le chapitre précédent. Ce type de langage le ramène sans cesse à son manque de légitimité. Il est important de comprendre que contrairement aux origines qui sont un fait objectif et immuable, l'identité de l'immigré italien comme de tout individu, évolue au cours du temps. Selon Sayad (1999, 10-11), l'immigré italien existe différemment selon qu'il est de la première ou de la deuxième génération. C'est pourquoi, il est important de différencier l'identité de l'immigré italien de la première génération de celle de l'immigré italien des générations suivantes.

Nous avons déjà pu mettre en évidence que la première génération d'immigrés italiens en Belgique devait exister par le travail (Sayad, 2006, 11). Il ne faut pas oublier de mentionner également qu'avant d'être immigré du travail l'Italien qui quitte l'Italie est bien émigré. De plus, s'il est émigré, c'est qu'il appartient à un *groupe* d'émigrés. Nous pourrions même préciser en parlant « d'émigrant de nécessité » car leur émigration est vue comme une nécessité par les sujets italiens (Di Fonzo in Henry, 1985, 11). En effet, nous avons compris que la majorité des migrants italiens voire l'entièreté ne sont pas des émigrants de luxe issus d'une situation socioculturelle et un niveau d'éducation élevés leur permettant une intégration bien plus aisée en Belgique que l'émigrant dit « de nécessité » qui, lui, arrive en Belgique pour survivre économiquement parlant. Bref, le stade d'émigré est un stade identitaire par lequel passe l'immigré italien de la première génération contrairement aux immigrés des générations suivantes qui, quant à eux, n'ont, rappelons-le, émigré de nulle part et sont finalement des « Italiens de Belgique » (Robert, 2009, 3-4), autrement dit, des personnes nées en Belgique de parents italiens. Si nous revenons désormais à la notion « d'immigré du travail », nous comprenons qu'après le stade d'émigré, l'immigré italien passe au stade « d'immigré du travail » avant même (pour les générations suivantes) de parler d'immigré. Le travail déterminera l'identité de l'immigré de la première génération. Il est directement lié à son travail car c'est avant tout par son travail qu'il existe en Belgique. Pour la majorité des Italiens de la première génération, le travail est l'unique raison qui justifie l'émigration. C'est

pourquoi, les italiens qui arrivent en Belgique sont considérés en tant que « travailleurs immigrés » et c'est d'ailleurs la seule raison qui justifie leur accueil en Belgique. Sayad (2006, 11) parle clairement d'une existence qui ne prend sens et signification et qui ne tient sa raison d'être que par le travail, pour le travail et dans le travail. Il s'agirait d'une existence tout entière confinée dans la sphère du travail en tant que sphère d'activité et de compréhension.

Ce ne serait qu'à partir de la seconde génération que l'immigré italien serait accueilli comme immigré en Belgique. Il ne passerait pas par le stade identitaire « d'immigré du travail » comme ceux de la première génération. La seconde génération, ainsi que les suivantes, sont alors des générations qui doivent apprendre à « exister politiquement » (Sayad, 2006, 6). L'italien immigré en Belgique se situe au croisement de deux cultures, de deux manières d'être, de deux sociétés, de deux lieux ; la Belgique et l'Italie. Cela est d'autant plus vrai à partir de la seconde génération qui, contrairement à la première génération, est née en Belgique. C'est la raison pour laquelle on parle de « l'homme de l'entre-deux » (Sayad, 2006, 6). L'immigré italien de manière générale doit exister par le groupe et pour le groupe. Mais il doit avant tout être en mesure de se situer au sein de sa famille. Cela consiste souvent en un « problème social » (Blummer in Sayad, 2006, 52) car cela met en jeu deux sociétés différentes à large échelle. Nous entendons par *large échelle* un élargissement allant de l'échelle familiale à l'échelle étatique. Autrement dit, le phénomène migratoire italien serait un phénomène qui concernerait l'Etat belge (Sayad, 1999, 6). Nous pouvons alors comprendre que l'immigré italien de la deuxième génération et des suivantes ne puisse non plus exister par le travail mais doive « exister politiquement » (Sayad, 2006, 6). Exister politiquement permettrait à l'individu immigré italien de se sentir exister au sein de la société belge ; il obtiendrait des droits et des devoirs, les mêmes que ceux des citoyens belges déjà intégrés dans la société belge. Cela influence leur construction identitaire qui débute avec les droits et devoirs déjà obtenus par la première génération. C'est ce que Sayad (Cardon, 1991, 4) appelle « l'identité sociale ». Nous pouvons constater qu'il y a non seulement des difficultés au sein de la société belge mais pas seulement. Nous pouvons mettre en évidence une ambivalence dans la construction identitaire de l'immigré italien. Celle-ci s'explique par le fait que l'Italien immigré se sent étranger en Belgique alors qu'il y vit et se sent étranger en Italie alors qu'il en vient (Robert, 2009, 26). Nous pourrions envisager de parler d'une nationalité belgo-italienne qui se situerait

entre la nationalité belge du citoyen belge né en Belgique et la nationalité italienne du citoyen italien né en Italie. À nouveau, cela rejoint l'idée de l'homme de l'entre-deux ; cet individu (l'immigré italien) possédant « une tradition identitaire entre deux cultures » (Blanc-Chaléard, 2007, 22). L'homme de l'entre-deux se voit dans l'incapacité de se situer entre les deux sociétés. Le problème n'est cependant pas spécifique aux deuxième et troisième générations mais s'applique aussi à la première. Les trois générations sont confrontées à un phénomène de « dédoublement sociologique », à un double système de référence (Sayad, 2006, 11) autrement dit elles doivent faire face à deux identités différentes. La première leur permet d'exister dans la société belge, la seconde d'exister au sein familial et, à plus large échelle, au sein de la communauté italienne. L'immigré italien doit trouver le juste milieu entre ces deux identités afin d'être accepté simultanément par les deux sociétés. C'est pourquoi, il est amené à adopter différents points de vue et, par conséquent, adopter également différents codes. Nous sommes amenés à nous questionner quant au rôle de l'État belge dans l'identité de l'immigré italien car nous savons que l'État belge définit les limites de la société et, par conséquent, est directement concerné par l'immigration (Sayad, 1999, 26).

Nous nous sommes alors demandé si la naturalisation est considérée par l'immigré italien comme une solution à ce sentiment d'être étranger en Belgique. Nous pouvons affirmer qu'il s'agit d'une solution bien qu'elle ne soit adoptée par l'ensemble des immigrants italiens en Belgique. Cette solution concerne essentiellement la première génération et une majeure partie de la seconde puisque les membres de la génération nés en Belgique après la révision de la loi en 1980 sont nés belges. Ceux qui n'adhèrent pas à la naturalisation belge le justifient par le fait que, pour eux, se naturaliser revient à rompre avec leur pays d'origine (Robert, 2009, 36). Il est difficile d'estimer le degré de nécessité du processus de naturalisation dans l'intégration de l'immigré italien en Belgique mais il est important de comprendre ce que se naturaliser représente réellement pour l'émigré ainsi que l'impact que ce processus a sur sa vie. Dans le cadre étatique, Sayad (1999, 7) parle de « dénaturalisation » et « délégitimation » de ce qui est tenu pour naturel et légitime. Cela revient au fait qu'un immigré qui ne parvient pas à se légitimer en Belgique choisit de rester légitime en Italie car il y a déjà été accepté une première fois. Toutefois, du point de vue de l'immigré italien en faveur de la naturalisation, celle-ci permet de dissimuler ses racines étrangères et de se fondre dans la population locale (Doneda, 2014, 254). La question de la naturalisation est, à l'instar de celle de la langue, un

choix dépendant de raisons personnelles à l'individu et à son vécu dans le processus de l'immigration. Néanmoins, elle permet de boucler la boucle en mettant en évidence un facteur responsable des frontières « troublées » par les enfants d'immigrés qui finissent par ne plus être recensés dans la démographie étrangère mais bien belge (Doneda, 2014, 31 ; Sayad, 1999, 13).

Hypothèses

Afin de conclure ces trois chapitres, nous tenons à présenter ici les hypothèses qui pourraient répondre à notre question de recherche. Celles-ci sont liées à une hypothèse centrale exposée clairement dès le début.

Notre hypothèse centrale est que la langue est liée à une question d'identité. Il est difficile d'émettre des hypothèses précises sur le sujet car le concept d'identité est un concept très complexe. Cette complexité provient de la quantité de caractéristiques individuelles pouvant influencer la construction identitaire d'un individu. Il s'agit de facteurs influençant directement ou indirectement la façon dont l'individu se perçoit et également la façon dont il est perçu par son environnement tout en sachant qu'il se perçoit aussi à travers le regard des autres. C'est pourquoi, chaque individu tente de projeter une image de lui en faisant intervenir des paramètres précis qui lui permettraient d'adhérer à un groupe social bien déterminé. Nous savons désormais que l'immigré italien cherche à construire une identité légitime et reconnue par la société belge. C'est la raison pour laquelle il va adopter divers comportements afin d'appartenir à ce groupe spécifique socialement valorisé, son objectif étant d'être reconnu en tant que citoyen belge. Parmi ces comportements, nous pouvons notamment relever le maintien ou l'abandon d'une langue. Il est vrai que la construction identitaire est compliquée par le contexte migratoire puisque l'immigré italien est confronté à plusieurs cultures et, par conséquent, plusieurs groupes de référence valorisés. L'immigré italien va parfois penser qu'il est impossible d'adhérer à certains groupes considérés comme exclusifs ce qu'il le positionnera parfois en dualité avec lui-même.

De plus, l'auteure¹⁷ étant directement issue de l'immigration italienne, nous connaissons personnellement les valeurs familiales véhiculées dans la culture italienne. C'est

¹⁷ Pamela Giunta

pourquoi, nous avons des raisons de penser et d'émettre l'hypothèse que le choix linguistique aurait tendance à suivre une lignée familiale. Autrement dit, nous retrouverions le même comportement linguistique, à quelques nuances près, chez l'ensemble des immigrés italiens constitutifs d'une même famille car ils posséderaient la même représentation des faits et répondraient dans un même sens à la question de recherche.

Enfin, dans le cas précis de l'immigration italienne en Belgique, nous émettons la vague hypothèse que la discrimination, le contexte raciste, les différenciations sociales liées à la nationalité italienne, etc. constitueraient un facteur d'abandon de la langue italienne ainsi qu'un abandon des marqueurs d'italianité afin de pouvoir s'intégrer à la société discriminative. Nous avons pensé à deux groupes possibles chacun subdivisés en deux. Dans le premier cas, la discrimination (au sens large) provoquerait l'abandon définitif ou temporaire de la langue d'origine. Dans le second cas, la discrimination serait utilisée comme motivation pour continuer à parler la langue avec plus ou moins d'insistance (à excès ou de manière moins volontaire).

Chapitre 4

Méthodologie

Ce chapitre expose et justifie les choix posés pour définir la méthodologie de ce mémoire. Des moyens de recueil de données aux types de traitements employés, tout y est présenté avec précision afin de cerner au mieux les intentions guidant chaque acte ou choix posés.

Nous commençons par exposer les modalités de recueil des données. Celui-ci nous a menés à un traitement de données avant de pouvoir entrer dans l'analyse propre. Le chapitre se clôture sur la brève présentation des programmes informatiques utilisés pour cela.

4.1. Modalités de recueil des données

Au cours de la réflexion sur la manière de recueillir les données de ce mémoire, nous avons pensé réaliser des entretiens. Après des recherches avancées et maintes discussions, nous nous sommes concentrés sur l'idée des entretiens car il s'agit d'une méthode plus *modulable* qu'un recueil de données écrites. Nous entendons par « modulable » qu'il est plus facile d'obtenir des informations supplémentaires à l'oral, lorsque le sujet ne comprend pas la question dans le sens de l'enquêteur, qu'à l'écrit. Il est important de ne pas prendre le terme *modulable* dans le sens *d'influencer l'opinion du participant* ce qui empêcherait l'objectivité scientifique requise.

Trois types d'entretiens¹⁸ sont proposés dans le cadre de la sociologie : les entretiens semi-dirigés, dirigés ou non dirigés. La terminologie offre aussi la possibilité de parler d'entretiens directifs, non directifs ou semi-directifs. Nous avons choisi d'effectuer des entretiens semi-dirigés car ils sont au juste milieu entre les deux autres catégories. Nous avons exclu la possibilité des entretiens dirigés car ils sont, selon nous, trop contraignants pour la personne enquêtée. Notre but était avant tout de relever des données proches d'un récit de vie. Néanmoins, l'entretien non dirigé n'aurait pas permis d'obtenir suffisamment

¹⁸ Calvet et Dumont, 1999.

d'informations. C'est pourquoi, la solution des entretiens semi-dirigés, entretiens d'ailleurs les plus fréquents, seyait le mieux à notre dessein.

Lors de la réalisation du guide d'entretien¹⁹, nous avons focalisé notre attention sur plusieurs points importants relevés au cours des lectures afin de ne pas biaiser et/ou influencer les réponses des participants. Deux éléments sont à mentionner. Le premier concerne l'ordre des questions posées. En effet, il a été constaté de manière assez logique que certaines questions posées avant d'autres influent sur la réponse du participant si elles ne sont pas posées dans l'ordre adéquat. C'est pourquoi, après avoir préparé, réfléchi et retravaillé notre guide d'entretien, nous nous en sommes remis aux commentaires avisés de scientifiques plus expérimentés afin d'atteindre un professionnalisme certain. Le second élément est celui des questions doubles. Il s'agit d'une façon de formuler deux questions en une seule. Il s'agit d'une procédure à éviter car elle augmente les risques que l'enquêté ne réponde qu'à une des deux questions. C'est pourquoi, nous avons veillé à poser des questions simples quitte à découper nos propos en plusieurs questions afin d'être certains d'obtenir des réponses à chacune d'entre elles. Le danger des questions doubles est de surcharger le participant et d'obtenir une réponse incomplète par rapport à celle attendue. Lors de la préparation de l'entretien, cet aspect a été relativement bien respecté. Toutefois, au moment de l'entretien, une part imprévue subsiste inévitablement puisque l'enquêteur n'est pas en mesure de prévoir les réponses de l'enquêté. C'est pourquoi, nous avons pu constater que certaines questions ajoutées au moment même de l'entretien se trouvaient être des questions doubles. Néanmoins, nous estimons que, du fait de leur rareté, celles-ci n'ont pas eu de graves incidences sur le résultat final des entretiens.

De manière plus générale, les entretiens ont, dans un premier temps, suivi les théories traitant de la méthodologie d'un entretien sociolinguistique mettant en évidence l'importance de réaliser une brève biographie du sujet interrogé. Après avoir réalisé un guide d'entretien neutre, nous avons réajusté la grille en lien avec notre sujet spécifique. Le but d'un entretien sociolinguistique est notamment de mettre en évidence plusieurs points essentiels à une bonne analyse, à l'image d'une biographie. En effet, ce type d'entretien est d'ailleurs

¹⁹ Disponibles en annexes XIII à XV. Les trois guides sont relativement identiques à l'exception de certaines questions qui ne pouvaient s'appliquer à certaines générations ou devaient être présentées différemment. Nous parlerons néanmoins d'un guide.

considéré comme étant un entretien (auto)biographique qui doit être préparé en suivant une certaine grille de base. Celle-ci comporte notamment des lignes directives²⁰ visant à obtenir des informations précises telles que :

- Le répertoire linguistique ainsi que les compétences linguistiques du locuteur ;
- Les valeurs et les fonctions liées aux langues dans la vie du sujet ;
- Un bref historique de l'appropriation des langues : comment a eu lieu l'apprentissage, avec qui, à quel âge ;
- Les projets : le retour au pays, le mariage, l'éducation des enfants, le plan professionnel, etc. ;
- Les conflits survenus dans la poursuite de certains objectifs de vie ;
- Les changements de choix pratiques en regard de l'interprétation personnelle que la personne interrogée apporte.

Plus spécifiquement, nous avons choisi, pour ce mémoire, de réaliser un corpus oral basé sur des entretiens semi-dirigés avec des familles italiennes immigrées en Belgique. La population a été ciblée dans les villes de Charleroi et de Mons. Cherchant à conserver une certaine représentativité, nous avons respecté un minimum de deux familles par ville afin de pouvoir mettre, par la suite, en lien voire en opposition certains résultats. Nous avons également cherché à effectuer deux entretiens par sexe. Pour pouvoir démontrer certaines tendances dans le domaine scientifique, le chercheur doit normalement constituer un corpus composé de groupes de données de minimum cinq par catégorie. Ce n'est pas le cas de notre corpus composé de quatre familles (deux montoises et deux carolorégiennes) car notre démarche s'inscrit dans une analyse qualitative dont l'objectif est de mieux cerner les facteurs qui influencent les comportements linguistiques des locuteurs interrogés et bien, par conséquent, d'évaluer la qualité de la relation entre le facteur et le comportement. Il ne s'agit pas de mesurer cette influence de façon quantitative. Le sexe, quant à lui, est une métadonnée que nous avons pu moins bien contrôler. En effet, les familles n'offraient pas systématiquement la possibilité d'interroger soit un homme soit une femme. L'idéal aurait été de constituer le corpus de cinquante pourcents de femmes et de cinquante pourcents d'hommes. Cet idéal n'a pas été atteint mais le résultat s'en éloigne faiblement. La population

²⁰ Calvet et Dumont, 1999.

sélectionnée s'étend sur trois générations. Cela signifie qu'au sein d'une même famille, une personne par génération a participé à l'entretien : un parent, un de ses enfants et un de ses petits-enfants. Quatre familles ont ainsi participé à notre enquête de terrain donnant lieu à un total de douze entretiens. Chaque famille a été contactée par l'intermédiaire des petits-enfants qui figuraient parmi nos connaissances personnelles. Nous avons réfléchi au biais éventuel qui serait survenu dans le cadre d'un entretien avec un membre de notre famille. Afin d'obtenir une homogénéité dans le corpus, nous avons exclu cette éventualité. En effet, lors d'un entretien avec un membre de sa famille, deux situations peuvent survenir : soit le participant expose beaucoup de choses car il est fortement en confiance avec l'enquêteur menant peut-être à d'éventuelles déviations, soit le participant s'empêche de dire certaines choses justement parce que ses propos pourraient influencer dans un sens ou un autre la suite de sa relation avec l'enquêteur. Ces deux situations pourraient également subvenir dans le cas d'une amitié très proche ou d'une relation fréquente de manière plus générale. C'est pourquoi, nous avons tenté de sélectionner des participants qui figuraient un maximum en dehors de nos connaissances proches. Au cours de nos demandes, nous avons fait face à certains refus. Nous estimons important de les mentionner car cela mettrait en évidence certaines difficultés de la part de ces immigrants italiens à exposer un passé qui pourrait être vécu (ou revécu) douloureusement. Ces refus sont pour nous assez compréhensibles. Il peut ne pas être aisé d'exposer ses blessures à une personne totalement étrangère. Mais cela reste une hypothèse parmi d'autres. Ces sujets étaient peut-être simplement embarrassés d'exposer leur passé, qu'il soit positif ou négatif, ou n'éprouvaient simplement pas l'envie de participer à notre enquête. Dans chaque famille, les demandes ont été transmises par l'intermédiaire des petits-enfants qui avaient pour information qu'il s'agissait d'un entretien sur l'immigration italienne. Les informations étaient expressément brèves mais suffisantes. La brièveté avait pour but d'éviter les biais. La suffisance avait pour but de rassurer a minima.

Notre corpus ne comporte en réalité qu'un seul critère nécessaire et suffisant : chaque personne interrogée est soit italienne, soit née en Belgique et d'origine italienne. Ce critère signifie que si un petit-enfant est né d'un parent belge et d'un parent italien, seul le parent italien peut répondre au questionnaire. De cette façon, nous avons sélectionné quatre familles dont trois personnes de trois générations correspondaient à ce critère et acceptaient de participer à l'enquête. Les autres critères ont été déterminés avec plus de flexibilité :

- Aucun niveau socio-économique ou niveau d'études n'a été imposé ;
- Les critères du sexe et de la ville ont été ciblés à égalité relative ;
- Au niveau des générations : nous avons tenté de respecter un écart de dix ans entre deux membres d'une même génération, autrement dit, si le cadet de la troisième génération a 20 ans, nous avons essayé de choisir des familles au sein desquelles l'aîné de la troisième génération ne dépassait pas 30 ans.

Le tableau qui suit résume les informations portant sur la population ayant répondu à nos entretiens. Des informations plus précises sont accessibles en annexes XVI à XVII.

Génération	Sexe	Année de naissance	Ville
1	Femme	1930 ²¹	Charleroi
1	Femme	1937	Mons
1	Femme	1944	Charleroi
1	Homme	1945	Mons
2	Femme	1964	Charleroi
2	Homme	1967	Mons
2	Homme	1966	Charleroi
2	Femme	1965	Mons
3	Femme	1993	Charleroi
3	Femme	1994	Mons
3	Homme	1997	Charleroi
3	Homme	1987	Mons

Nous avons réalisé les entretiens le même jour pour chaque famille en prenant soin de ne pas révéler les questions de l'entretien à l'avance aux personnes interrogées. Certains participants désireux d'écouter les réponses de certains membres effectuaient alors l'entretien en premier lieu. Dans ce cas-là, nous avons pris soin de demander à la personne concernée si cela ne la dérangeait pas et nous avons également demandé à l'écouter de ne

²¹ Les dates en gras correspondent à l'année de naissance du participant le plus jeune de la génération et à celle du participant le plus âgé. Cela permet de repérer l'écart entre les deux.

pas interrompre l'entretien que ce soit pour répondre à la place du participant ou autre. Dans les deux cas, la personne a (même) préféré que le(s) membre(s) de sa famille écoute(nt).

Avant de débiter officiellement nos entretiens et afin de nous familiariser avec la démarche et notre questionnaire, un pré-test a été réalisé avec le frère de l'auteure. Nous l'avons choisi car il était susceptible de pouvoir répondre à l'entretien, étant également issu de l'immigration italienne, tout en étant exclu de l'enquête puisqu'il appartenait aux membres d'une de nos familles. Certains auteurs conseillent la réalisation d'un pré-test avant d'entamer les entretiens officiels. Nous sommes ensuite passés aux entretiens officiels. Avant notre arrivée au sein des foyers, nous avons demandé à chaque participant quelle était sa préférence quant à la langue de l'entretien. Les connaissances en langue italienne de l'enquêtrice sont suffisamment élevées pour assurer un entretien en italien. À l'inverse, la possibilité d'un entretien en un quelconque dialecte italien n'était malheureusement pas possible sur le plan de la compétence linguistique. Malgré cette proposition, chaque participant, des plus vieilles aux plus jeunes générations, a choisi d'effectuer son entretien en français. Concernant le lieu de l'entretien, à l'exception de la deuxième famille, les trois entretiens d'une même famille se sont systématiquement déroulés au sein d'un seul et unique domicile. Dans le cas de la seconde famille, les entretiens de la première génération ont été faits chez le parent même tandis que ceux des générations suivantes – de l'enfant et du petit-enfant – ont eu lieu au sein du domicile de l'enfant. De manière générale, l'enquêtrice a été accueillie dans des contextes aussi chaleureux dans une famille que dans l'autre. Au commencement des premiers entretiens, l'enquêtrice a pris conscience que le sujet de mémoire répondait à un questionnement personnel puisqu'elle est directement concernée par le thème de recherche. Nous nous sommes demandés s'il était réellement approprié d'entreprendre un sujet aussi personnel tout en tenant à respecter l'objectivité nécessaire à la bonne réalisation d'une recherche scientifique. C'est pourquoi, avant d'arriver dans les familles, l'enquêtrice s'est conditionnée afin d'assumer pleinement son rôle de chercheuse en laissant de côté ses émotions personnelles et en se détachant de sa part identitaire d'immigrée italienne en Belgique. Après notre arrivée, nous avons commencé par recueillir les éléments nécessaires à la réalisation d'une brève biographie. Pour cela, nous avons utilisé un formulaire à compléter à l'écrit nommé *fiche d'identification*. Ce formulaire a été complété avec un accompagnement et une explication synthétique en préambule. Ensuite, nous avons

expliqué à l'ensemble des participants le contexte d'enregistrement généralement présent dans le cadre d'entretiens linguistiques. Après mention d'un principe de confidentialité, nous avons demandé à chaque participant la signature d'un consentement de participation. L'enregistrement nous permet, en tant que linguiste et plus précisément dans ce cas-ci en tant que sociolinguiste, de mettre en évidence des éléments d'analyse qu'il n'est pas toujours possible de relever au moment-même de l'entretien. De plus, cette trace auditive permet de conserver une certaine objectivité en évitant de nous baser sur des souvenirs, après entretien, parfois faussés par notre subjectivité. Après ces détails administratifs, nous avons expliqué au participant dans quel but était réalisé l'entretien, ce qu'il était « attendu » du participant sans toutefois dévoiler la question de recherche qui aurait constitué un important biais. Cette introduction explicative visait à établir une relation de confiance avec le participant en le rassurant sur ce à quoi il pouvait s'attendre au cours de l'entretien. Dans ce cadre privilégié de l'immigration italienne, nous avons également veillé à mentionner que si quelque émotion que ce soit venait à surgir au moment des questions, il était tout à fait possible d'arrêter l'entretien, l'enregistrement et/ou de poursuivre avec la question suivante, de même pour une question à laquelle le participant ne désirait pas répondre. Nous terminions en précisant que nos questions ne devraient globalement pas provoquer de vives émotions. Cela n'a pas empêché qu'un des entretiens ne débute avec beaucoup d'émotions. Une des membres de la première génération craignait de devoir parler de son expérience post-migratoire. Ses souvenirs étaient trop douloureux en raison du contexte de guerre vécu par la participante. C'est pourquoi, nous avons omis cette partie de l'entretien afin de mettre la locutrice plus à l'aise. Le contexte d'enregistrement stressait également quelque peu cette même locutrice qui fut beaucoup plus loquace sur ses relations professionnelles une fois que l'enregistrement a été arrêté. Ces éléments figurent dans notre analyse.

De manière générale, les entretiens variaient entre quinze et cinquante minutes. Sachant que la littérature scientifique²² recommande souvent de ne pas clôturer l'entretien à maximum une heure. Ils suivaient la démarche typique d'un entretien semi-dirigé, à savoir : l'enquêteur pose une question relativement ouverte permettant à l'enquêté de s'exprimer de manière assez large et pouvant parfois s'exprimer pendant plusieurs minutes ; une fois la

²² Calvet et Dumont, 1999 ; Blanchet et al., 2014.

réponse achevée, l'enquêteur demande à l'enquêté de clarifier certains propos, revient sur certains éléments importants pour les approfondir ou passe simplement à la question suivante. L'encadrement de nos entretiens (supports administratifs, conventions de transcription, etc) a suivi la démarche du centre scientifique de l'UCL, Valibel, qui nous ont accueillie lors du stage de master. L'ensemble des entretiens a été transcrit en suivant une démarche identique d'alignement de la transcription à l'enregistrement. Nous avons effectué ce traitement par l'intermédiaire du programme Praat créé par Paul Boersma et David Weeninck. Lors de la transcription, nous avons respecté les conventions du centre Valibel²³. Après la transcription et l'alignement dans Praat, nous avons exporté la transcription pour en faire un document texte lisible grâce à la précieuse aide de monsieur Hubert Naets, linguiste en traitement automatique de la langue à l'UCL. Ces transcriptions se trouvent en annexes (I à XII).

4.2. Traitement des données

Les enregistrements ont été effectués via un iPhone 6s en format .m4a. Par l'intermédiaire du programme Audacity – programme permettant le traitement de sons – nous avons coupé certains fichiers sons qui comportaient des éléments ultérieurs à l'entretien (au début ou à la fin de l'entretien) et nous les avons ensuite convertis en format .wav. En effet, le format .wav est indispensable pour pouvoir accéder à l'étape suivante du traitement des données : l'utilisation de Praat.

Praat, utilisé par de nombreux linguistes ou physiciens acoustiques, est le programme informatique qui a permis l'alignement du fichier son à sa transcription respective. Cette méthode permet ensuite de stocker les données dans une banque de données. Le centre Valibel, notamment, utilise Moca²⁴, une plateforme qui recense l'ensemble des données anonymisées, textes et fichiers sons des divers corpus élaborés par le centre de recherche. Ayant effectué un stage dans ce centre, nous avons suivi cette méthodologie en appliquant également, avec soin, les conventions de transcription élaborées par Valibel.

Pour cela, nous avons nommé le corpus et nous avons attribué un nom de code à chaque locuteur. Chaque entretien a été réalisé sur base de deux locuteurs, à savoir l'auteure,

²³ <https://uclouvain.be/fr/instituts-recherche/ilc/valibel/documents-utiles.html>

²⁴ <https://uclouvain.be/fr/instituts-recherche/ilc/valibel/interface-moca.html>

en tant qu'enquêtrice, et l'interlocuteur·rice, en tant qu'enquêté·e. Par conséquent, le nom de code de l'auteur (libPG0) apparaît dans chaque fichier, c'est la raison pour laquelle les enregistrements sont nommés selon le code de l'interlocuteur et suivi d'un « r » minuscule. Exemple : libLM1r. Un tableau en annexe XVII recense l'ensemble des informations du corpus à l'image des données organisées sur la plateforme Moca. Notre corpus a été constitué en 2017-2018, rassemble treize locuteurs (cinq hommes et huit femmes) et douze enregistrements.

Nous avons nommé le corpus LIB, acronyme pour « Langue Italienne en Belgique », puisqu'il traite de l'usage de la langue italienne en Belgique en tant qu'immigré ou issu de l'immigration italienne. Cet acronyme utilisé en minuscules constitue le début de chaque code qu'il s'agisse d'un code locuteur ou d'un code enregistrement. Les codes locuteurs sont suivis de deux lettres majuscules correspondant aux initiales du locuteur. Ensuite, un chiffre permet de distinguer les locuteurs qui posséderaient éventuellement les mêmes initiales au sein du corpus LIB. Le zéro a été utilisé pour désigner l'enquêtrice. Voici une liste des locuteurs regroupés par famille :

- Famille 1 : libLG1, libCL1 et libSC1 ;
- Famille 2 : libLM1, libSB1 et libFM1 ;
- Famille 3 : libMC1, libSC2 et libJR1 ;
- Famille 4 : libLS1, libJS1 et libTA1 ;
- L'enquêtrice : libPG0.

Lors du processus de transcription/alignement, nous avons d'abord découpé le signal en intervalles avant de compléter le textgrid avec la transcription tout en veillant à retenir les divers cas de chevauchements. En effet, en cours d'entretien nous avons tenté de veiller à éviter les chevauchements pour faciliter la transcription. Néanmoins, il est important de prendre conscience qu'au cours d'une conversation certaines données non linguistiques, bien qu'elles soient importantes car elles apportent des informations sémantiques supplémentaires, ne peuvent être transcrites à l'écrit. Après transcription/alignement, nous avons entamé une démarche d'anonymisation visant à supprimer les éléments personnels liés à chaque famille, qu'il s'agisse de noms, prénoms, de sociétés, etc. Le son a été traité par un script d'anonymisation créé par Daniel Hirst et utilisable dans Praat. Après création d'un

intervalle « buzz » au sein du textgrid sur les intervalles à anonymiser, ce script a permis de remplacer l'intervalle sonore par un bip sonore afin de masquer les données auditives. Le textgrid a également suivi une démarche d'anonymisation par remplacement des noms par des noms d'emprunts. Après cela, nous avons transmis les textgrids à monsieur Naets qui a permis la conversion des textgrids en documents textes (voir annexes I à XII). La transcription nous a permis de repérer au préalable les éléments à extraire pour l'analyse.

Après ce traitement, nous avons pu démarrer l'analyse. Nous avons réalisé une analyse qualitative. C'est la raison pour laquelle le nombre d'entretiens est restreint. Le but était d'effectuer une analyse qualitative plus poussée au lieu d'opter pour une analyse quantitative qui aurait permis de cerner les tendances de groupes mais qui aurait nécessité un nombre important de participants d'une part et qui n'aurait pas mené à une analyse plus individualisée. Nous avons analysé les entretiens de deux façons. La première analyse a été réalisée par famille. La seconde a été faite en regroupant les générations : les entretiens des parents, les entretiens des enfants et ensuite les entretiens des petits-enfants. En suivant nos hypothèses, nous avons tenté d'observer si certaines tendances étaient liées au contexte familial et à l'éducation qui régnait au sein de chaque famille. Alors qu'en catégorisant les entretiens de la sorte, notre objectif était de rendre visible des facteurs liés à l'âge. En effet, selon nos hypothèses, nous avons estimé que l'identité que chaque individu veut se créer dépend du groupe sociétal auquel il désire appartenir. En fonction de ce désir, l'individu projette une image de lui particulière afin que réagisse le groupe qui suscite son intérêt. Il se trouve que dans la société, nous sommes souvent amenés à nous insérer dans des groupes qui appartiennent à notre génération. C'est pourquoi, nous avons estimé qu'il pourrait être intéressant de réaliser l'analyse par génération également et pas uniquement par famille.

Biais

Au cours de la réalisation de ce mémoire, nous nous sommes rendue compte de certains biais dans notre démarche. Certains nous ont paru importants à mentionner afin de préciser qu'une conscientisation nous avait permis de les considérer lors de notre analyse. Le fait d'être italienne²⁵ nous semble être le premier biais. En effet, si le sexe, par exemple, peut influencer les réponses de certains participants plus que d'autres, sa nationalité peut, dans ce

²⁵ L'auteure du mémoire et également l'enquêtrice au moment des entretiens.

cadre, constituer un biais puisqu'il s'agit justement de parler des Italiens en Belgique. Le niveau socioéconomique constituerait également un biais puisque les participants ont été sélectionnés parmi ses connaissances et se situent dans un niveau socioéconomique relativement équivalent. Pourtant, cette influence n'est selon nous pas problématique puisqu'elle uniformise la population sur un versant. À l'inverse, l'influence de la nationalité n'est pas forcément la bienvenue. En effet, un participant pourrait penser que l'enquêtrice est pro-italienne et avoir une réticence à révéler qu'il ne considère plus ses origines italiennes comme importantes dans sa vie actuelle. A contrario, un autre participant pourrait penser l'inverse et ne pas oser expliquer ses réels usages langagiers parce qu'il serait italo-dominant et qu'il verrait l'enquêtrice parler français sans le moindre accent italien. Ce détail constitue pour nous un biais qui, s'il est pris en considération, peut ne pas entraver les résultats en soi mais doit être conservé en mémoire tout au long de l'analyse. Le fait est que, pour que la nationalité soit un biais, les participants doivent en avoir connaissance. Ayant estimé que le profil physique de l'enquêtrice la trahissait quelque peu sur cette question, nous n'avons pas songé à l'explicitement clairement afin que chaque participant débute l'entretien en possédant le même niveau de connaissance. Néanmoins, après réflexions sur chaque entretien individuel, nous pouvons affirmer que chaque participant avait connaissance de la nationalité italienne.

Chapitre 5

Analyse et interprétation des résultats

Ce dernier chapitre apporte les résultats de notre recherche. Nous commencerons ce chapitre en présentant les familles concernées par notre enquête. Les informations contenues dans ces descriptions respectent la confidentialité et sont donc anonymisées. Nous passons ensuite à une analyse détaillée des entretiens sociolinguistiques sous deux angles de vue : familial et générationnel. Ensuite, nous présentons une interprétation des résultats afin d'infirmier ou de confirmer la thèse de départ et les hypothèses qui en découlent.

5.1. Présentation des familles

Quatre familles ont accepté de participer à la réalisation de ce mémoire. Les voici présentées en suivant des structures similaires. Sachant que nous parlons de trois générations, il est important de comprendre certaines correspondances logiques : la première génération sera associée aux parents, la seconde génération aux enfants et la troisième aux petits-enfants.

La première famille est localisée à Charleroi et est originaire de la Sicile. Les trois personnes interrogées sont de sexe féminin de 88 ans, 58 ans et 24 ans. Il s'agit d'une famille de commerçants. En effet, la maman comme la fille et bientôt la petite-fille ont tenu ou tiennent un commerce. Issus d'une famille d'agriculteurs, les parents ont fait leurs études en Sicile : la couture pour l'épouse, la coiffure pour l'époux. Ils se sont rencontrés en Sicile et s'y sont mariés. En pleine période de l'après-guerre, ils choisissent d'émigrer pour des raisons économiques. En effet, selon les dires de la mère :

« Après la guerre, il fallait aller travailler ailleurs »

L'époux est arrivé en Belgique trois ans avant son épouse. Le mari travaillait à la mine. Puis, à l'arrivée de son épouse, ils ont ouvert un commerce. Le projet était de repartir en Italie. Néanmoins, ils se sont bien intégrés en Belgique, sont devenus parents et ont fini par y rester parce qu'ils s'y plaisaient et que :

« Le commerce fonctionnait bien. »

L'usage des langues au sein de la famille est globalement celui de la langue française. La mère parle essentiellement français dans l'ensemble des activités de son quotidien. Elle conserve des marques de l'italien dans son discours (sur les plans lexical, phonétique et parfois syntaxique) et notamment au cours de l'entretien. Elle mentionne elle-même le fait d'oublier un peu le français et de voir apparaître un mélange entre l'italien et le français comme à son arrivée en Belgique. Avec ses enfants, elle a parlé les deux langues, français et italien, et également le patois sicilien. Avec ses petits-enfants, elle parle essentiellement français bien qu'il lui arrive de s'adresser de temps en temps en italien mais de manière moins fréquente. Les deux autres générations possèdent une bonne maîtrise de la langue italienne mais utilisent uniquement le français dans leur quotidien, à moins d'effectuer des appels téléphoniques à destination de l'Italie ou de rencontrer un touriste italoophone auquel cas, elles s'expriment en italien.

La seconde famille est localisée du côté de Mons et originaire de la Sicile. La maman et la petite-fille sont âgées de 80 et 23 ans au moment de l'enquête. Le fils est âgé de 51 ans. La génération des parents est arrivée en Belgique pour le travail. Le mari avait pour projet de retourner en Sicile mais pas l'épouse. En effet, après leur arrivée, l'épouse a invité sa famille à les rejoindre en Belgique. C'était pour elle un déplacement assez important puisqu'il s'agissait de véhiculer sept membres avec, pour chacun, leur famille propre. C'est pourquoi, elle s'est « adaptée » (la participante n'emploie jamais le terme « intégrée » et rectifie l'enquêtrice si elle l'emploie à son égard en parlant d'adaptation) en Belgique avec le projet d'y rester. Les parents se sont rencontrés et mariés en Sicile et ont ensuite émigré ensemble en Belgique, en voiture. La raison de l'émigration est directement liée au contexte socioéconomique de l'après-guerre. Étant arrivé en Belgique par ses propres moyens, l'époux a évité le fréquent passage par les mines. C'est ainsi qu'il travaille en tant que routier dans une entreprise bruxelloise et qu'elle travaille en tant que couturière dans une usine montoise. L'enfant est chef d'atelier en mécanique et la petite-fille est logopède. L'usage des langues au sein de la famille est globalement celui de la langue française pour les trois générations. L'utilisation du sicilien et de l'italien reste néanmoins d'actualité dans la relation parent-enfant uniquement, à savoir la maman avec son fils. Dans les autres contextes, le membre de la première génération s'adresse exclusivement en français même si certaines petites

expressions peuvent, rarement, être exprimées en sicilien. Par exemple, à la fin de l'entretien, hors enregistrement, elle s'est retournée vers sa petite-fille pour la complimenter d'un : « Sei bedda²⁶ ». Les activités du quotidien sont réalisées en français sans exception pour les deux dernières générations. Le membre de la première génération utilise l'italien dans les émissions télévisées notamment et dès qu'elle rencontre une personne italophone ou sicilophone. Elle semble utiliser, inconsciemment, cette opportunité pour parler sa langue d'origine. La parente présente un langage phonétiquement marqué par la langue italienne. La génération des enfants possède une bonne maîtrise de la langue italienne alors que la dernière possède une maîtrise moyenne sur le plan de la compréhension et assez faible en production malgré un désir prégnant d'apprentissage de la langue.

La troisième famille est localisée du côté de Mons et est originaire de la Sicile. Le parent et le petit-fils sont des hommes respectivement âgés de 72 et 30 ans. La fille (deuxième génération) était âgée de 52 ans. L'immigration remonte à la génération des parents du locuteur de la première génération arrivés en Belgique pour le travail. L'ensemble des frères et sœurs des grands-parents sont retournés en Sicile et seuls les grands-parents y sont restés. C'est la raison qui justifie le fait que le parent se soit très bien intégré dans la société belge et se soit d'ailleurs marié avec une belge. Ce mariage a conforté le parent dans l'idée de ne plus repartir en Sicile. L'évolution professionnelle a été très marquée pour cette première génération passée d'ouvrier en verrerie à cadre. Son épouse, quant à elle, était couturière puis mère au foyer. La fille est comptable et le petit-fils responsable d'exploitation en carrières (ingénieur civil de formation). En termes langagiers, la langue italienne est très peu présente dans le quotidien des deux premières générations. La seconde génération la maîtrise d'ailleurs très peu. Le membre de la troisième génération, quant à elle, démontre un plus grand intérêt et une meilleure maîtrise mais ne l'utilise malgré tout qu'en période de vacances ou avec la famille en Italie. Alors que les deux premières générations ont fondé leur famille sur base d'un mariage mixte belgo-italien, le membre de la troisième génération s'est marié avec une italienne et semble inconsciemment accorder une importance autre au maintien de ses origines de génération en génération. Les langues semblent être des atouts supplémentaires dans cette famille. En effet, le membre de la première génération, en plus du sicilien et de

²⁶ « Tu es belle » en patois sicilien (traduction personnelle).

l'italien, a appris le français, l'anglais et l'espagnol (surtout en compréhension). Les membres de la seconde génération maîtrisent le français, l'anglais et quelques bases d'italien. Enfin, la participante de la dernière génération maîtrise le français en tant que langue première et a appris l'italien, l'anglais, le néerlandais et le mandarin. Toutefois, dans les usages quotidiens, la famille reste francodominante.

La quatrième famille est localisée du côté de Charleroi et est originaire de Borgia, dans le Sud de l'Italie (Calabria). La personne de première génération est de sexe féminin alors que les deux autres sont masculines. Ils sont respectivement âgés de 73 ans, 51 ans et 20 ans. La parente était mère au foyer, le fils est architecte et le petit-fils étudiant en ingénierat industriel. L'histoire migratoire de la famille remonte à l'époux de la parente arrivé en Belgique alors qu'ils ne se connaissaient pas encore. Reparti en vacances dans le village de Borgia, il a rencontré la parente et l'a ramenée avec lui en Belgique où il était venu travailler. Néanmoins, la parente précise qu'elle vivait très bien en Italie et n'avait, elle, économiquement pas besoin de la Belgique pour bien vivre. Elle a émigré pour suivre son mari avec qui elle a un fils une fois en Belgique. Plus tard, alors que le fils avait déjà dépassé la majorité, ils ont pour projet de retourner définitivement en Italie. Pour de tristes raisons familiales, ce déplacement ne se fait pas, faisant tomber à l'eau le projet d'un éventuel retour au pays. L'intégration s'est assez bien déroulée puisque l'époux de la parente était déjà intégré en Belgique et parlait français depuis plusieurs années. Néanmoins, l'usage des langues au sein de la famille est resté globalement assez proche des origines italiennes. La parente a toujours continué de pratiquer son patois calabrais pour dialoguer avec son époux et parfois, mais beaucoup plus rarement, avec son fils. Cette génération peut être considérée comme italodominante. Certains amis italiens (de Friule) sont la raison pour laquelle elle a conservé et utilise encore l'italien lorsqu'elle les côtoie. Dans le quotidien, la langue véhiculaire est le français avec les deux autres générations qui, quant à elles, ne maîtrisent que très peu l'italien ayant privilégié l'apprentissage du patois calabrais. Ce dernier leur est utile lors des retours au pays en dehors de quoi l'usage langagier quotidien s'arrête au français. À l'image de la première famille présentée, la parente présente un langage phonétiquement très marqué par la langue italienne, preuve d'un usage encore actuel de l'italien et du calabrais.

5.2. Analyse

Afin d'obtenir une analyse précise et poussée, nous avons choisi de l'effectuer selon deux angles de vue. Ceux-ci ont été choisis en rapport direct avec les hypothèses. En effet, nous avons estimé qu'un lien entre le rapport à la langue et la culture véhiculée dans le contexte familial était probable. C'est pourquoi, nous avons choisi, dans un premier temps, d'aborder les données selon un angle de vue familial. Par cet intermédiaire, l'objectif est de mettre en évidence une éventuelle continuité propre à chaque famille. Est-ce qu'un individu possède la même représentation et le même rapport à la langue italienne (ou au dialecte) que les autres membres de sa famille ? Telle est la question centrale de cette partie de l'analyse. Néanmoins, nous avons choisi de compléter l'analyse selon un angle de vue plutôt générationnel. L'individu témoigne-t-il d'un rapport semblable à celui des autres membres de sa génération ? Voici la question qui dirige cette seconde partie de l'analyse.

De manière générale, l'analyse se répartit sur cinq grands axes. Le premier axe s'intéresse à l'environnement familial de manière assez brève et permet de synchroniser les différents points de vue individuels au sein d'une même famille. Il a pour but d'analyser l'ancrage de la culture italienne au sein de chaque famille et le rapport à celle-ci. Le deuxième axe se rapporte au domaine professionnel ainsi qu'aux projets imaginés (atteints ou non) par les locuteurs. Le troisième axe unit le domaine social et celui des loisirs. Il permet de mieux cerner le mode de vie du participant. Le quatrième axe s'intéresse plus précisément aux langues : au français, à l'italien et/ou au dialecte (selon le locuteur), ainsi qu'aux autres langues éventuellement parlées. Enfin, le dernier axe aborde le concept d'identité et permet d'analyser le sentiment identitaire de chaque individu. Ces cinq axes sont basés sur la structure des entretiens.

5.2.1. Analyse des données en fonction de la cellule familiale

Cette première partie analytique se focalise individuellement sur chaque famille. C'est pourquoi, nous proposons quatre sous-catégories puisque notre corpus comporte quatre familles. Les familles sont reprises dans l'ordre de présentation du point 4.1. Les citations sont directement issues des entretiens.

5.2.1.1. Première famille

La première famille carolorégienne est issue d'une famille d'agriculteurs siciliens. La mère naît en Sicile de deux parents siciliens. Elle a vécu dans un bon climat familial entourée de ses quatre sœurs et deux frères. Après son mariage à l'âge de 20 ans, elle arrive en Belgique. Après quoi, elle ouvre son commerce. Elle met au monde un fils et une fille. Cette dernière donne à son tour naissance à trois enfants et ouvre également son propre commerce. Les trois locutrices de cette famille mettent en évidence deux valeurs importantes que sont celles de la famille et du respect maintenu face à leurs proches. Les souvenirs rapportés sont également en lien avec les repas de famille festifs et dominicaux. La petite-fille met en évidence la valeur du dimanche dans leur famille et justifie cela :

« [Enquêtrice :] *Est-ce que tu veux être dans la continuité de ce que toi t'as vécu dans ta famille ou pas ?*

[Locutrice :] *euh bè, oui je pense que en effet c'est une part hyper importante pour moi la famille. Je pense que c'est aussi le côté italien qui fait ça beaucoup. »*

Cette première famille accorde énormément d'importance à ce que les liens familiaux soient soudés et les réunions familiales sont vécues dans la bonne humeur. La petite-fille explique :

« *On se voit un petit peu moins mais quand on se voit c'est à chaque fois euh gros repas et euh on est tous ensemble euh ici euh pour partager genre un repas jusqu'à l'après-midi quoi. »*

Sur le plan professionnel, les trois générations de cette famille suivent tour à tour la lignée des commerçants. Pour la première génération, le parent était coiffeur avant l'émigration. Arrivés en Belgique, tout se passe pour le mieux et les contacts avec la clientèle sont excellents. Ils avaient le projet de retourner en Sicile. Aujourd'hui, la parente exprime :

« [Enquêtrice :] *Vous voudriez repartir par là [en Italie] aujourd'hui ?*

[Locutrice :] *Je ne me retrouverais pas [...] non [...] j'ai plus personne hein.»*

Sa vie est ici, sa famille également. Ce projet de retour n'était pas celui des générations suivantes. La seconde ouvre elle aussi un commerce centré sur l'alimentation italienne et les

rapports avec les collègues sont décrits comme « conviviaux ». Le commerce est un projet futur pour la dernière génération plutôt axée sur l'idée d'un commerce du côté du stylisme et de l'art. Elle explique :

*« Je pense que, du coup, ça a aussi un peu avoir avec euh le fait que bê
voilà m... ma grand-mère a ouvert un magasin. Ma maman et mon papa
ont ouvert un magasin. »*

Les trois générations se sont dirigées vers le monde commercial. Les rapports sont décrits comme bons et la dernière génération élève le niveau socioéconomique en réalisant des études supérieures.

En termes de contacts sociaux et de loisirs, le membre de la première génération mentionne avoir passé ses temps libres avec son mari uniquement. Aucune insertion dans des groupes culturels n'apparaît dans les trois générations et seule la dernière mentionne avoir voulu adhérer à une association étudiante mais avoir abandonné l'idée par manque de temps. La télévision est regardée dans les deux langues pour le membre de la première génération ; les deux autres générations ne la consomment qu'en français. La fille mentionne une vie sociale active avec un groupe d'individus de nationalités hétéroclites qu'il s'agisse de Belges ou d'individus issus de l'immigration (italienne, grecque, espagnole). La petite-fille suit une trajectoire sociale similaire. De caractère sociable, elle est insérée au sein d'un groupe majoritairement issus de l'immigration (italienne, marocaine, libanaise, allemande) mais tous sont nés en Belgique. Son petit-copain, quant à lui, est belge et originaire de Belgique. Ses amis sont majoritairement de sexe masculin, fait qu'elle considère lié à l'état de sa fratrie composée uniquement de frères.

Les communautés immigrées semblent souvent être le point d'arrivée des trois générations lorsqu'il s'agit de nouer des relations sociales. C'est un fait observable dans le cas de cette famille.

Les pratiques langagières sont essentiellement francophones au sein de la famille néanmoins l'italien y a sa place à moindre fréquence.

Le regard porté sur les personnes immigrées italiennes de pratique langagière italodominante varie d'une génération à l'autre. La première réagit plutôt avec indifférence :

« [Enquêtrice :] *Est-ce que ça vous dérange [les italodominants en Belgique] ?*

[Locutrice :] *Non, non, non, non, non. Chacun on parle comme euh c'... ils ont plus facile hein.*

[Enquêtrice :] *mmh et donc euh est-ce que vous pensez [...] qu'ils devraient plus parler français ?*

[Locutrice :] *Non, non, non je ne crois pas. »*

La seconde fait preuve d'une position plus tranchée considérant ce comportement comme étant un total manque d'intégration et estimant qu'il s'inscrit dans un mode de vie de type reclus :

« Bè je trouve ça un manque total d'intégration. Comment est-ce possible ?! C'est vivre reclus et pas voir ce qu'on a autour de soi. On peut que... cultiver euh la, la culture italienne en, dans, dans un certain cercle mais à un moment donné il faut l'ouvrir ce cercle sinon euh ça sert à rien hein. »

La petite-fille, se positionne entre les deux avis. En effet, elle adopte une vision différente selon le contexte. Pour elle, le comportement est directement lié à la situation : si des locuteurs se retrouvent entre eux au sein d'un diner et commencent à parler italien cela ne lui pose aucunement problème. Elle défendrait presque ce comportement visant à maintenir les origines. Néanmoins, si des locuteurs immigrés, qu'ils soient italiens ou autres, parlent dans leur langue d'origine en public excluant ainsi des locuteurs francophones belges, elle considère qu'il s'agit d'impolitesse et d'irrespect.

Ces trois réponses démontrent une variation des opinions au cours des générations n'allant pas forcément dans le sens d'une ouverture d'esprit ni de fermeture. Les avis sont nuancés d'une génération à l'autre. Nous expliquerions cela par le fait que chacun tente d'adhérer à une identité différente (elles ne veulent pas forcément toutes être vues comme belges ou italiennes) ainsi que par l'évolution des pratiques linguistiques et de leur signification.

La langue première de la génération parentale était le patois sicilien. Arrivée en Belgique, la mère apprend le français avec son mari et le perfectionne par l'intermédiaire de sa clientèle.

« Mais c'est-à-dire qu'on mélangeait beaucoup au commencement (rires) et en... et encore maintenant (rires) et on parlait italien et on mélangeait quelques mots en fr... (rires) c'est rigolo mais c'est comme ça (souples). On se débrouillait hein. »

Aujourd'hui, l'italien/le patois sicilien prend par moment le dessus sur le français laissant place à une langue dite *pasticcio*²⁷. Sa fille parle les deux langues (voire trois) couramment. L'italien a été appris naturellement par la locutrice de la première génération qui l'a appris de la même façon à sa fille : en le parlant dans la famille. Elle utilise plutôt le français dans son quotidien, mais son métier lui offre la possibilité de pratiquer l'italien lors d'appels téléphoniques avec ses fournisseurs italiens. Un des petits-fils a spontanément demandé à sa mère de parler exclusivement italien aux arrière-petits-enfants ce qu'elle fait moyennant des efforts de concentration au risque de repasser au français avec un certain automatisme. Elle s'adressait à son mari et sa famille en italien et dans les deux langues à ses enfants. Elle considère le français et l'italien comme étant ses deux langues premières et possède de faibles notions en anglais et néerlandais, notions qu'elle possède de ses études secondaires mais qu'elle pratique peu.

Les trois générations s'estiment bilingues français-italien voire même trilingues avec le sicilien à l'exception du membre de la troisième génération qui ne possède que de faibles bases en sicilien. La petite-fille explique :

« Dès que je sais parler italien, je le fais parce que ça me plait tout simplement et euh le fait d'avoir été un an euh à Lisbonne... En fait, j'ai vécu pendant euh tout mon Erasmus euh, le premier semestre avec une italienne et le deuxième avec une italienne. Et ouais. Et du coup j... en fait, je me suis remise à niveau parce que comme on [sa famille et elle] a arrêté de parler euh j... j'ai perdu plein de choses, vocabulaire, etcetera. Et euh, là, non seulement j'ai repris du vocabulaire, mais en plus les expressions. Et du coup, c'est assez rigolo quand même au... à mon boulot des fois il y a des Italiens parce que, qui font leur Erasmus euh étrangement à Louvain-la-

²⁷ Walravens, A.-A. (2014.) *Le français des migrants italiens. Une langue pasticcio*. En ligne : <http://www.cbai.be/revuearticle/1252/>

Neuve et euh du c... Et du coup euh, voilà, i... ils se demandent d'où je viens parce que... Et c'est, c'est... Je suis hyper fière de ça du coup parce que comme j'ai beaucoup mieux appris avec euh les italiennes avec qui j'ai vécu j'ai, j'ai ses accents et ses euh... Et voilà.»

Ainsi, elle parle spontanément en italien avec la partie de la famille habitant toujours en Italie. Elle s'adresse à sa maman en français et mentionne avoir arrêté de parler italien dans la famille nucléaire à la suite du décès de son papa avec qui elle s'exprimait essentiellement en italien. Ses parents se parlaient d'ailleurs en italien entre eux. Son niveau langagier en italien a fortement augmenté suite à un échange Erasmus au Portugal au cours duquel elle a cohabité avec deux italiennes individuellement. Elle s'est insérée dans la culture italienne au lieu d'affirmer qu'elle provenait également d'une culture belge, de même pour les langues. Elle maîtrise l'anglais et le portugais qu'elle a appris respectivement à l'école et en voyage Erasmus. Elle considère le français comme étant sa langue première mais y ajouterait également l'italien en seconde position après le français.

En termes de pratiques langagières, les trois générations maîtrisent aussi bien la langue française que la langue italienne. Le membre de la première génération la maîtrise aussi bien certainement car elle a accordé plus d'importance à la maîtrise du français qu'à la maîtrise de l'italien qui était finalement déjà acquis. Nous noterons néanmoins la présence d'un accent italien présent lorsque la locutrice parle français. La maîtrise se situe donc surtout en termes lexical et syntaxique, moins en termes phonétiques. Les deux autres générations le maîtrisent car il s'agit de leur langue première. La présence de l'italien intervient dès que possible dans le quotidien des deux dernières générations. Le membre de la première génération, quant à elle, semble être la locutrice qui pratique actuellement le moins la langue. Nous pourrions tenter de justifier cela par le fait que son entourage s'adresse essentiellement en français. Les pratiques langagières de sa sphère sociale pourraient éventuellement avoir une influence sur ses propres pratiques : elle s'accommoderait en quelques sortes. La langue italienne reste néanmoins une langue importante dans la famille, symbole de leurs origines.

Finalement, concernant une possible liaison entre langue et identité, la mère distingue la langue d'un individu de son identité ou de sa nationalité. La fille converge vers cet avis mais nuance dans un sens précis, rejointe par l'avis de la petite-fille.

En effet, la mère possède une carte d'identité italienne et, tout comme sa fille, c'est la possession d'une carte de séjour belge qui la rattache à la Belgique officiellement parlant. Néanmoins, elle est italienne et exprime ouvertement :

« Je vais pas renoncer [à] ma patrie. »

À l'inverse, sa fille considère :

« [Enquêtrice :] Est-ce que vous aviez une idée de retourner par là en Italie ou de rester ici ?

[Locutrice :] non jamais, jam... Ah non, ça, ça m'a jamais euh effleuré l'esprit. Non jamais. Pour moi, je suis née en Belgique avec des origines italiennes et je suis plus belge qu'italienne bien sûr. Mes origines italiennes sont là mais pour moi mon pays c'est la Belgique.

[...]

[Enquêtrice :] Si on vous demande si vous vous sentez plus italienne ou belge vous répondriez quoi ?

[Locutrice :] Les deux, vraiment les deux. Je peux pas dire je penche plus, plus d'un côté que de l'autre. »

Bien qu'elle estime ne favoriser aucune des deux nations. Elle possède une carte d'identité italienne et la dénomination de « carte de séjour » est vue comme vexante pour la participante qui explique :

« Quelque part ça me perturbe que ce soit pas une carte d'identité que ce soit une carte de séjour. Mais c'est pas pour ça que je ferai une demande de, de nationalité. Je m'en accommode, je m'en accommode. Mais c'est un petit peu vexant je trouve carte de séjour en étant née ici. Je préfère la situation de mes enfants qui de par la nouvelle loi ont la double nationalité évidemment mais bon. »

La nuance qu'elle apporte concernant la liaison entre langue et identité met en évidence que, selon la locutrice, l'influence des facteurs n'est pas réfléchie : l'une influence l'autre mais l'autre n'influence pas l'une. Autrement dit, l'identité influence la langue mais la langue n'influence pas l'identité. En effet, elle estime que la langue n'impacte pas l'identité mais qu'il

est nécessaire de parler italien pour se dire italien. Selon elle, parler italien ne fera pas du locuteur concerné un citoyen italien. Par ailleurs, si celui-ci possède des origines italiennes, une carte d'identité italienne, ou autre, il devra, pour pouvoir être réellement considéré comme tel, être en capacité de parler italien.

La petite-fille insiste quant à elle sur son mépris quant au fait de prôner avec force que l'identité italienne est supérieure à une autre identité. Elle reste néanmoins fière de ses origines qu'elle ne tient pas à renier. Elle s'estime plutôt :

« Euh belge parce que j'ai grandi ici tout simplement.

[Enquêtrice :] *Est-ce que tu t'es toujours sentie plus belge que italienne ou pas ou il y a eu des changements ?*

[Locutrice :] *Euh bè quand j'étais euh à Lisbonne, quand je trainais toujours du coup avec euh ma... enfin mes potes italiens, ouais, là je me sentais euh ... Enfin si on me demandait euh... Si j'étais dans un groupe et qu'on me disait « vous êtes italiens ? » j'allais pas dire « non je suis belge » je disais ah « ouais » enfin euh, je me posais pas trop la question euh.*

[Enquêtrice :] *Est-ce que le fait de te sentir belge [...] t'as l'impression que c'est lié à la façon dont les autres t'ont regardée quand t'étais plus jeune ou pas ?*

[Locutrice :] *euh non, non, je pense juste que c'est parce que j'ai grandi ici quoi.*

[Enquêtrice :] [...] *Est-ce que tu te serais sentie plus italienne si t'avais parlé plus italien ou pas ?*

[Locutrice :] *Probablement. Oui je pense. »*

Pourtant, s'il lui est arrivé au cours de son Erasmus à l'étranger de devoir s'identifier par sa nationalité, elle s'est vite surprise à se présenter en tant qu'italienne. Est-ce parce qu'elle était intégrée au sein d'un groupe d'italiens ? Selon elle, et dans la même idée que celle de sa maman, la langue et l'identité ne sont pas directement liées l'une à l'autre mais, si la langue est parlée par le locuteur elle apportera plus de poids à l'identification en tant qu'italien.

De manière globale, la question de l'identité réunit les trois générations qui s'accordent sur l'idée que les réalités sont indépendantes. Néanmoins, les deux dernières générations associent une légère influence de la langue sur l'identité sans pour autant considérer l'inverse.

5.2.1.2. Deuxième famille

La première famille montoise est originaire de la Sicile où les deux premières générations sont d'ailleurs nées avant d'émigrer vers la Belgique accompagnées de la grand-mère maternelle. Le fils est accompagné de deux sœurs et un frère. Il met en exergue les « *grands repas à l'italienne* » ainsi qu'une impatience d'arriver aux fêtes car elles donnaient lieu aux réunions familiales avec un enthousiasme à foison. En dehors de ces événements annuels, la famille est peu entourée. La locutrice de la troisième génération possède une sœur et met, quant à elle, en évidence des contacts plus fréquents du côté paternel (italien) que du côté maternel (belge). Le fils estime les souvenirs de sa vie en Sicile « *éteints complètement* ». Quant à la mère, elle exprime avec une certaine insistance :

« Je me suis adaptée. [...] Je suis ici, je dois m'adapter ici [...] Je suis ici, je reste ici, je m'adapte. »

La famille est soudée et en bonne entente même si les contacts sont plus fréquents dans les sphères nucléaires qu'élargies.

Dans le champ professionnel, le membre de la première génération met en évidence des conditions peu faciles ainsi que quelques cas, bien que rares, de discrimination :

« C'était sévère hein. [...] Je me suis adaptée bien vite parce que c'était obligé de travailler. [...] Je me suis adaptée c'est tout. [...]

[Enquêtrice :] *Est-ce que vous avez l'impression que, hum, comment expliquer ...*

[Locutrice :] *Que les belges ne m'aiment pas qu'ils sont racistes ?*

[Enquêtrice :] *Ah par exemple. Vous avez cette impression-là ?*

[Locutrice :] *non, non, j'ai pas euh, le truc euh. Bon une fois je l'ai eu. Une dame, elle travaillait avec moi. Allez, on travaillait la même chose hein là.*

Elle a vraiment exactement e²⁸ moi je travaille piu²⁸ vite soi-disant et la patronne après il dit « Regarde Salvatrice, il a fini. E²⁸ son travail, une heure et demi et toi trois heures » et quand la patronne elle s'en va. Il me dit toi tu voles les tartines des belges. Moi j'ai pas répondu. Je suis polie hein. Tu sais se²⁸ quelqu'un parla male²⁸, c'est son problème. Et après une autre fille, la dame il dit « Ma²⁸ qu'est-ce qu'il a qu'elle est sérieuse ». Elle dit « Non madame Marianne elle a dit che²⁸ vole les tartines des Belges. » Et c'était une belge hein, des Belges belge hein. La patronne elle dit « vous n'avez qu'à dire che vous savez gagner mieux la tartine che²⁸ des belges » (rires). Ah c... c'est la patronne che²⁸ elle a, il m'avait défendu. Moi j'ai pas répondu hein je n'aime pas disputer. Non, non, je la laisse parler je suis pour la paix moi.

[Enquêtrice :] *Est-ce que vous avez l'impression que vous êtes regardée d'une certaine manière par l'extérieur ?*

[Locutrice :] *Non, non, les belges non. Ils sont gentils avec moi. [...] J'ai pas eu une belge che²⁸ il dit bon « celle-là pourquoi il s'en va pas ». Non, non, ici ils ne sont pas méchants, non. »*

Le milieu professionnel mêlait Belges et Italiens au sein d'une même entreprise flamande. Néanmoins, le travail à la chaîne ne nécessitait pas de capacités linguistiques avancées. La génération suivante est parvenue à évoluer sur l'échelle professionnelle en obtenant un poste de chef d'atelier en mécanique. Les rapports avec les collègues et patrons sont décrits comme bons bien que le sujet soit le seul Italien voire le seul immigré au sein de l'entreprise. Bien qu'il se considère belge, en décrivant ses conditions professionnelles le fils énonce :

« Je suis le seul Italien au boulot par exemple. Je suis le seul étranger même je vais dire et ; aucun problème.

[Enquêtrice :] *vous êtes bien intégré quoi.*

[Locuteur :] *Ah bè à la limite c'est les autres qui doivent s'intégrer à moi (rires). Bè oui c'est vraiment ça. »*

²⁸ Il s'agit du « et » prononcé en italien [ɛ] ; « plus » pour *piu* [pju] ; « si » pour *se* [sɛ] ; « parle en mal » pour *parla male* ; « mais » pour *ma* ; « qui/que » pour *che* [kɛ].

Le membre de la troisième génération gravite également les échelons socioéconomiques grâce à son statut de logopède une fois diplômée de la haute école.

L'évolution professionnelle est assez marquée dans cette deuxième famille qui s'accomplit dans un milieu professionnel toujours plus épanouissant de génération en génération.

Aucune des trois générations ne prétend à un retour en Sicile. Le membre de la troisième génération, quant à elle, est désireuse de s'installer en France mais précise vouloir rester proche de sa famille en privilégiant une localité proche de la frontière belgo-française.

La sphère sociale de la première génération est peu développée en raison d'une emprise professionnelle importante sur le quotidien. Néanmoins, de manière générale, les rapports sociaux subsistent en bons termes. La mère explique que certaines connaissances lui demandaient pourquoi elle avait quitté l'Italie (demandant de manière sous-entendue pourquoi avoir quitter les avantages de la vie en Italie) :

« Il y avait beaucoup des Italiens che ils s'occupaient. Allez, ils venaient et dit pourquoi t'es venue ici ? Pourquoi t'es pas restée là-bas ? »

Ensuite, elle explique que :

« Ici, ils [les belges] ne sont pas méchants. [...] J'ai pas d'amis moi j'ai mes enfants. »

Les loisirs ont peu de place dans un quotidien déjà bien rempli par le travail et les tâches ménagères. La télévision sera principalement regardée en italien mais il arrive que certaines chaînes francophones attirent l'intérêt de la locutrice.

Le fils confie avoir vécu dans une communauté d'étrangers durant toute son enfance et en avoir gardé d'excellents souvenirs. Une fois en secondaire, son groupe s'enrichit de personnes belges. Il finit d'ailleurs par épouser une belge et se lier d'amitié avec son meilleur ami actuel, belge également.

« Non parce que, allez, on va dire de, de dix, de dix à seize ans j'étais plutôt avec une concentration d'immigrés. Plutôt parce qu'on habitait pas loin d'une cité, donc euh on était... Voilà, on était immigré entre nous et les Belges étaient un petit peu à part. Mais à partir de quinze seize ans, là, ça a

totalemment changé. On mûrit aussi et on cor, on rencontre des autres personnes et, et voilà.

[Enquêtrice :] *Ok et donc vous pensez que ça a joué avec le fait que vous étiez plus intégré dans la population belge ?*

[Locuteur :] *Pff intégré en... il y a toujours des clans qui se forment. Toujours des clans, mais peut-être excl... C'était un hasard que je me suis plus dirigé, enfin dirigé... C'est pas dirigé mais... Mon cercle d'amis proches était belge à ce moment-là, vers l'adolescence donc euh j... Il y avait vraiment que des Belges. J'étais qu... À la limite, j'étais le seul étranger de, du clan où j..., où on faisait nos sorties et voilà.*

[Enquêtrice :] *Mmh ok et donc euh vous pensez que justement c'est, c'est le fait d'être regardé par les autres qui vous a poussé entre guillemets à vous sentir plus belge ?*

[Locuteur :] *Non, non parce que ça a jamais été une tare d'être avec euh des potes belges et ils m'ont jamais dit euh « ah l'étranger viens avec nous » ou « l'italien » ou euh voilà. Ça s'est fait tout naturellement et... »*

Le participant explique qu'il n'a aucune difficulté d'intégration dans un groupe d'Italiens. Par exemple, typiquement, si lors d'un match de football au centre sportif un groupe d'italiens se trouve au bord du terrain, il ne se dirige pas expressément vers eux uniquement parce qu'il s'agit d'individus de nationalité italienne. Néanmoins, si un ami figure au sein de ce groupe et qu'il est amené à s'y intégrer, il s'y intégrera sans problème. Quant aux loisirs telle que la télévision, ils se feront en langue française.

La petite-fille est actuellement en couple avec un italien et confie avoir beaucoup d'amis d'origines immigrées. Les contacts sociaux se passent majoritairement bien. Aucune des trois générations n'a appartenu ou n'appartient à un groupe culturel.

Les loisirs sont finalement assez restreints pour les trois générations et souvent justifiés par le temps consacré au travail. Néanmoins, l'italien n'accorde pas d'attention particulière dans ce domaine à l'exception, par moment, de la première génération qui consacre beaucoup de son temps libre sur les chaînes télévisées italiennes à la découverte de nouvelles recettes culinaires.

Pour le membre de la première génération, les pratiques langagières se portent plutôt sur le dialecte sicilien, langue première. C'est également le cas du locuteur de la seconde génération pour qui le dialecte sicilien est également la langue première mais qui devient rapidement francodominant dès l'âge scolaire. Après l'arrivée en Belgique, la mère a débuté l'apprentissage du français par l'intermédiaire de son milieu professionnel et de ses enfants. Néanmoins, elle a toujours continué et continue à s'adresser en sicilien à ses enfants. Avec ses petits-enfants, elle s'exprime en français. L'italien est également une langue apprise au sein de la famille mais la transmission de cette langue s'est arrêtée à la deuxième génération qui a choisi de parler uniquement français à ses enfants. À l'extérieur de son domicile, elle s'exprime en français excepté si elle rencontre un italophone à qui elle s'adresse alors en italien. En réalité, son choix langagier varie en fonction de la situation par un processus d'adaptation à son interlocuteur. A fortiori, étant baignée dans un milieu belge, la langue française est plus fréquente lorsqu'elle se trouve à l'extérieur de chez elle. Elle insiste sur le fait que :

« Je me suis adaptée pour ça [la langue parlée]. [...] Je suis discreta. Je comprends qu'il faut parler en français. [...] Je suis polie hein. »

Le locuteur de la seconde génération, malgré une enfance vécue au sein d'un foyer sicilophone, fait majoritairement usage du français dans son quotidien. C'est d'ailleurs sans doute ce qui justifierait qu'il n'ait pas transmis la langue d'origine à ses enfants (en dehors du fait qu'il soit, de plus, mariée à une belge). La langue française serait même exclusive s'il ne parlait pas sicilien avec sa maman. Il arrive au locuteur d'adresser quelques mots en sicilien à sa sœur ainée :

« [Je parle] tout le temps français, toujours. [Sauf] peut-être avec ma grande-sœur quelques fois. Quand on veut pas que les autres comprennent ce qu'on dit euh (rires). Parce que ma grande-sœur elle a maintenant plus de soixante ans et elle parle très bien italien etcetera donc euh on se parle quelques fois comme ça euh ou français. Maman c'est sicilien, toujours sicilien, toujours. Bè à la maison on a tou... Quand papa était encore là, c'était toujours euh sicilien, avec ma grand-mère, etcetera. Donc pour moi, ma deuxième langue ce n'est même pas l'italien, c'est le sicilien. Voilà.

[Enquêtrice :] *Vous parlez pas l'italien au final ?*

[Locuteur :] *Non c'est le sicilien. Au final non. Bah maintenant, ça ressemble un petit peu quand même, mais non euh. »*

En dehors de ces deux situations, le locuteur n'accorde absolument aucune importance à l'italien ou au sicilien. Il maîtrise le borain, dialecte montois, qu'il pratiquait essentiellement avec les jeunes de son quartier. Toutefois, il ne dénigre nullement le sicilien qu'il considère comme plaisant ainsi que les italodominants qu'ils considèrent comme étant le vecteur d'une sensation « de soleil ».

La dernière génération, francodominante, accorde une importance mesurée à l'italien : important dans sa vie pour maintenir le lien avec ses racines mais peu important au quotidien.

« L'italien ça fait, ça fait pas partie de ma vie. [...] C'est important dans le sens où j'ai pas envie de perdre hum le, allez, j'ai pas envie de perdre c... mes origines. [...] Ça me rappelle vraiment mes racines. [...] Je pense qu'il y a une barrière qui se crée automatiquement si on ne parle pas la langue du pays. »

La locutrice ne maîtrise pas la langue italienne mais est désireuse de l'apprendre et de la transmettre à ses enfants plus tard. Elle justifie la non-action par un manque de temps. Elle comprend le dialecte sicilien qui est parlé chez sa grand-mère paternelle mais ne le parle pas. En dehors de ces langues, elle maîtrise moyennement l'anglais qu'elle a étudié à l'école secondaire.

Les pratiques langagières de la famille sont finalement très spécifiques à chaque génération. Si les locutrices de la première et troisièmes générations accordent plus d'importance à l'italien et au sicilien (première génération uniquement), la seconde porte un regard beaucoup plus détaché sur la langue italienne. En définitive, seule le membre de la première génération la pratique.

Finalement, concernant une possible liaison entre langue et identité, les propos des participants résument le mieux leur avis sur la question.

La mère, possesseuse d'une carte d'identité italienne, considère :

« Pour finir euh je ne sais pas si je suis italienne ou belge. [...] Mais moi-même belge ça me dérange pas hein. [...] Je me pose pas la question [de quelle nationalité est-elle], non bè je sais que je suis italienne. [...] On est ici, il faut s'adapter hein c'est tout. [...] Je le sais que je suis italienne moi. Je ne fais pas une maladie de dire ah moi je suis italienne, je suis,... non fille, on est européen et c'est tout hein. »

Selon elle, il n'y a donc pas de lien entre langue et identité. Le fils explique ne pas être nationaliste italien. Il possède une carte d'identité italienne mais se dit belge « genre 100% ». Il avoue s'être senti beaucoup plus italien à l'âge de 16 ans lorsqu'il s'entourait d'amis immigrés italiens. L'idée d'une naturalisation ne le dérange pas :

« Ça ne me dérangerait pas, pourquoi pas. [...] Spontanément [...] je vois pas ce que ça m'apporterait. En plus, pour moi c'est jamais qu'un papier donc euh. [...] Mon pays c'est la Belgique point. [...] Je me sens vraiment totalement étranger en Italie. [...] Trois années en Italie pour moi euh c'est vraiment obsolète. [...] Je suis naturellement euh belge. »

Il estime que le fait de parler français n'a pas d'influence sur son ressenti d'être belge. Il se considère belge simplement car il y vit. En effet, l'Italie ne lui a rien apporté. Il n'est absolument pas nostalgique du pays car c'est la Belgique qui lui a permis de grandir. Toutefois, il ne renie pas ses origines. Pourtant, il exprime un désintérêt total de voter en Italie car il ne se sent pas inclus dans la société italienne. Il considère qu'il n'est pas nécessaire de parler une langue, par exemple l'italien, pour se sentir italien, ou français pour se sentir belge (en Wallonie), pour lui, c'est « en soi » :

« [Enquêtrice :] Est-ce que du coup vous pensez que le langage fait partie intégrante de l'identité d'un individu..., d'un individu donc est-ce que euh on peut se dire italien sans parler italien ?

[Locuteur :] Ah ça c'est difficile... Je suis italien je parle sicilien avec euh les relations de mes parents. Si maintenant un jour ma maman devait plus être là, mais j'aurais plus l'occasion de parler euh italien donc euh je suis vraiment... Je serais vraiment francophone à cent pourcents à ce moment-

là

[Enquêtrice :] *Et donc vous seriez plus du tout italien parce que vous ne parlez pas italien ?*

[Locuteur :] *On l'a toujours quelque part en soi, ça i... Je pense, mais la priorité absolue c'est la Belgique.*

[Enquêtrice :] *Mmh mais donc il n'y a pas besoin de parler une langue pour euh...*

[Locuteur :] *Je ne pense pas, pour se sentir hum, attaché à un certain pays ? Je ne pense pas. »*

Or, rappelons qu'il a affirmé être « naturellement belge » précédemment. Il s'agit là d'un paradoxe qui démontre que le discours de ce locuteur manque de cohérence et d'homogénéité. Cela pourrait être expliqué par le fait que le locuteur ne s'avoue pas totalement ce qu'il ressent. Nous pourrions imaginer que le locuteur dit « être belge, se sentir belge » etc. parce que c'est ce qui lui paraît être le mieux en tant que citoyen belge ce qu'il n'est pourtant pas sur le plan officiel puisqu'il possède une carte de séjour.

La petite-fille présente une position nuancée entre celle de sa grand-mère et celle de son père. Elle possède une carte d'identité belge. Elle décrit une certaine fierté de ses origines, sentiment qu'elle ne ressent pas de la même façon quant à la nationalité belge :

« Mon cœur balance (rires). Mais bon, sur ma carte d'identité je suis belge. Mais euh s... si moi on me demande euh, mes origines, je vais d'office... Enfin je parlerai pas de la Belgique. Voilà, je me sens plus italienne euh dans la tête et... ouais. Oui je pense que oui [je me suis toujours sentie italienne] parce que vraiment hum... Tu verras, avec ma nonna c'est quelque chose qui est très, très, très ancré du côté de mon papa. Et c'est vraiment une fierté de dire bè voilà qu'on vient de là-bas et que... Alors bè voilà que mes origines, enfin ma nationalité belge, elle est là. C'est, c'est la vérité. Mais euh, on n'en parle jamais et on, on n'est pas fier d'être belge comme on est fier d'être italien. »

Au sein de cette famille, nous remarquons que la locutrice de la troisième génération est plus attachée à ses origines que son père ce qui semble contre-intuitif. Nous pouvons nous demander pourquoi ce n'est pas le cas de son père. Nous serions d'avis de dire qu'il s'agit en

réalité d'une différence de référence. En effet, « être italien » ne signifie pas la même chose pour le père (deuxième génération) que pour la fille (troisième génération). De plus, ils ne possèdent certainement pas la même image de l'immigré italien. Le père s'est peut-être senti différent étant enfant car il parlait une langue que la majorité des enfants de son âge, belges, ne comprenaient pas. Nous pourrions imaginer que se sentir trop différent lui ait déplu et qu'il ait voulu se sentir belge lui aussi. Quant à sa fille, au sein de sa génération, être italien paraît bien plus appréciable qu'à l'époque de son papa. Il serait compréhensible qu'elle veuille se sentir italienne pour ce que la société belge pense aujourd'hui de l'italienne, une image bien plus positive qu'autrefois.

Elle estime qu'elle se sentirait plus italienne si elle maîtrisait la langue italienne considérant par la suite qu'il y a un lien entre langue et identité. Pourtant, elle considère qu'un individu puisse se dire italien sans parler la langue italienne. Elle explique que le lien qu'elle met en évidence est plutôt lié aux catégories sociales : on ressent, selon elle, une différence langagière d'une strate sociale à l'autre, mais pas d'une nationalité à l'autre :

« En fait j'ai répondu à la, oui à la première question²⁹ parce que hum. Pour moi, par exemple le fait de euh... Pff... Comment exprimer ça sans, sans utiliser des mots euh... Hum... Les personnes qui font partie d'une classe sociale plus basse sont d'office... Leur langage est identifié à la personne qu'ils sont. Tu vois ce que je veux dire ? Mais au niveau de la langue, je ne pense pas que euh... Je pense pas qu'on, qu'on puisse ne pas se sentir italien si on ne parle pas italien. Tu comprends mais plutôt dans la manière de parler, au niveau de la pragmatique plutôt. Mais euh, au niveau purement de la langue : « si on ne parle pas italien on ne peut pas se sentir italien » bê je suis pas d'accord avec ça. Je pense qu'on peut quand même se sentir italien sans parler italien. Mais la façon de parler peut... Enfin, interfère beaucoup avec l'identité de la personne »

Néanmoins, cette différence est marquée au sein de la même langue. Elle considère qu'il est possible de mettre en évidence un lien entre langue et identité sur le plan du niveau langagier. Autrement dit, selon elle, un membre d'une catégorie socioéconomique plus faible détermine une certaine identité et détermine également un niveau de langue plus faible. Alors qu'elle ne

²⁹ La langue fait-elle partie intégrante de l'identité d'un individu ?

met aucun lien en évidence entre langue et identité si elle doit parler des origines de l'individu. Elle ne parle pas italien pourtant elle s'identifie clairement à une italienne.

La famille s'accorde sur la séparation entre langue et identité. Les deux dernières générations justifient leur réponse. Si la seconde génération estime que la langue ne peut influencer l'identité d'un individu, c'est simplement parce que le locuteur estime que les origines sont bien plus ancrées en soi et exercent, de cette façon, un pouvoir plus important que la langue sur la personne. Le membre de la troisième génération rejoint cette idée que les origines sont ancrées en soi bien qu'elle précise considérer que pour certains aspects de l'identité tel que le niveau socioéconomique, la langue sera influencée.

5.2.1.3. Troisième famille

Dans la lignée des familles précédentes, la deuxième famille montoise décrit un important sentiment de proximité familiale. Le locuteur de la première génération explique :

« Chez nous en Sicile, l'italien il est fort famille. »

Quant à celui de la troisième génération, il explique :

« Chez nous, la famille c'est la valeur la plus importante. Alors je sais pas si on a hérité ça de l'Italie. Peut-être bien. [...] La valeur numéro une c'est la famille. [...] La force de la famille, c'est qu'on est toujours restés très unis et... et toujours euh l'... présents l'un pour l'autre, dans tous les problèmes, dans les moments euh difficiles comme dans les moments faciles. »

Seul le père est né en Sicile et a ensuite émigré alors qu'il n'avait que six ans, accompagné de ses deux sœurs et de ses parents. Au cours de son enfance en Belgique, il n'était pas très entouré sur le plan familial puisque certains avaient émigré en France, d'autres en Allemagne, d'autres encore dans le Nord de l'Italie ou étaient rapidement retournés en Sicile. Son épouse est belge et met au monde trois filles. L'aînée d'entre elles exprime avoir des souvenirs de joyeuses fêtes en famille et des visites très régulières chez ses grands-parents. L'aîné de ses deux fils met également en avant les contacts permanents avec sa famille, essentiellement du côté maternel d'ailleurs. Cette dernière génération insiste sur la place de la famille dans sa vie qu'elle positionne toujours en première ligne.

De manière générale, les trois générations de cette famille accordent énormément d'importance à leur famille. Tous estiment qu'il s'agit de la valeur la plus importante dans leur vie.

Au niveau professionnel, le père a effectué une ascension remarquable passant d'un diplôme professionnel à un poste en tant que cadre. Il a gravi les échelons au sein d'une même entreprise en satisfaisant ses patrons et en obtenant des promotions. Grâce à cela, il a eu accès à l'espagnol au travers d'un voyage professionnel. Cette ascension lui a également permis d'évoluer en langue française puisque les exigences, notamment en langue écrite, augmentaient avec les postes. Cela explique sans doute que le locuteur, en dehors du fait d'être arrivé en Belgique très jeune (6 ans), maîtrise particulièrement bien la langue française et présente d'ailleurs un accent du borinage plutôt qu'un « accent italien » comme nous pourrions nous attendre à rencontrer dans ce contexte. Ses projets de vie incluaient l'idée de la maison italienne avec un grand terrain permettant d'y faire un peu d'agriculture sans intégrer une idée de retour au pays. Il mentionne avoir voulu un garçon dans l'idée de perpétuation du nom et relie également cela à la culture italienne :

« Il y a... L'a... l'amour euh de l'Italien il veut, il veut euh la relève quoi. »

La seconde génération avait le désir de devenir médecin. Après avoir rencontré son mari, elle a choisi de ne pas poursuivre d'études. Aujourd'hui, elle a obtenu un poste de comptable et n'énonce aucun projet de retour. La dernière génération, diplômée de l'université, atteint le poste d'ingénieur et refuse un transfert en Toscane pour permettre à leur fille (arrière-petite-fille donc) de grandir auprès de sa famille. Sinon, l'idée aurait sans doute été acceptée par le couple de la troisième génération (dont l'épouse est également d'origine italienne) qui avait déjà entrepris de suivre des cours d'italien dans un but de remise à niveau. L'idée leur semblait flatteuse pour renouer avec leurs racines et retrouver la langue d'origine bien que tout de même considérée comme projet provisoire avec un retour en Belgique par la suite. L'époux explique :

« J'ai choisi l'option euh mine et géologie euh [...] je sais pas pourquoi euh (rires) c'est peut-être euh, peut-être pour ça. (Rires.) Peut-être parce qu'ils [les migrants de sa famille] sont venus pour ça. »

Les trois générations énoncent de bonnes relations au travail sans la moindre marque de discrimination à l'exception d'appellations rares telle que « Macaroni » énoncées par le membre de la troisième génération au contact du milieu ouvrier qu'il considère comme ayant un « côté xénophobe ».

L'évolution professionnelle au sein de la première génération fut assez importante. Les deux autres générations ont perpétué cette évolution notamment par l'intermédiaire de diplôme universitaire, les postes obtenus n'étant pas forcément plus élevés que celui du père.

Le père est particulièrement actif en dehors de la sphère professionnelle. Il est très apprécié et possède une liste importante de contacts notamment grâce à ses loisirs : sports en tout genre, entraîneur de football ou encore guitariste dans un groupe. Il côtoie des individus belges comme immigrés italiens.

Sa fille possède des souvenirs de bons rapports sociaux notamment à l'école. Elle rencontre son mari franco-italien à l'âge de 18 ans et privilégie aujourd'hui des rapports plus familiaux qu'amicaux.

Le petit-fils, quant à lui, parle d'une bonne intégration à l'école, à l'université comme au boulot bien que travaillant en France il met en évidence que ses collègues n'ont :

« Pas l'habitude avec les Italiens. »

Il voit ses origines en tant que valeur enrichissante : selon lui, le fait d'être italien apporte une richesse supplémentaire dans ses relations sociales. Le participant ne voit donc pas ses origines comme une contrainte. Il réalise au fil de l'entretien que le nombre de relations qu'il possède avec des personnes immigrées italiennes est plus important que ce qu'il imaginait. Il épouse une italienne et possède de nombreux amis immigrés italiens également.

« Ça me fait sourire. C'est... J'ai l'impression que les italiens se retrouvent tous entre eux. C'est euh... Je sais pas pourquoi, c'est... Au niveau amical, alors j'ai beaucoup de copains qui sont italiens aussi. Oui, c'est vrai euh... Oui, c'est vrai. J'ai beaucoup de copains qui sont italiens aussi en fait... Et finalement, on a l'impression... Je sais pas c'est, c'est la manière de voir les choses. C'est une manière positive de voir la vie peut-être. Je sais pas... C'est comme ça que je vois les choses. [...] Bè euh... Enfin voilà c'est

amusant c'est que lui [son frère] aussi finalement est avec une italienne et alors on s'amuse à, à regarder un petit peu euh dans... Nous, notre, ma mère qui s'est mis avec mon père qui est italien. Mes, mes tantes... Bon, il y en, il y en a une où euh, enfin, qui, qui est seule et qui éta... qui est la seule à pas êt... à pas s'être mis avec un italien et qui maintenant est seule. L'autre euh est aussi avec une grande famille italienne euh... Je vais dire. Oui, j'ai l'impression que on se retrouve tous euh. Je sais pas pourquoi. »

En termes de loisirs, l'œnologie figure parmi ses passions avec la musique et la gastronomie, trois domaines qui pourraient provenir directement des origines italiennes étant trois domaines relativement fréquents dans la culture italienne. L'usage de la télévision sera similaire pour les trois générations : autrement dit en français à moins que les chaînes télévisées italiennes comme la Rai ne proposent quelque chose d'attrayant. La seule exception sera faite pour la diffusion des matchs de football que le père regardera systématiquement en italien (si diffusés par la Rai).

Les locuteurs des première et troisième générations sont particulièrement actifs en dehors de leur sphère professionnelle alors que la seconde génération est plus réservée et se limite aux événements familiaux. Nous pourrions interpréter cela comme étant lié au genre plus qu'à la génération.

Concernant les pratiques langagières de la famille, c'est le français qui occupe la plus grande place. Le père est entré dans le langage par l'intermédiaire du sicilien, dialecte parlé par ses parents. Une fois arrivés en Belgique, les parents ont continué à parler sicilien alors que, petit à petit, il a commencé à répondre en français. Aujourd'hui, l'italien est parlé dès que locuteur rencontre un italoophone même si celui-ci parle également français, le locuteur privilégiera l'italien car il s'agira d'une rare occasion pour lui de pratiquer sa langue d'origine. C'est, par exemple, le cas lors de fête de famille du côté de son beau-fils ou même lors de la visite d'un cousin d'Italie, professeur de français, avec qui le locuteur discute pourtant en italien. En effet, il profite de l'occasion pour parler une langue qui lui manque quelque peu. Le locuteur de la première génération met en exergue un attachement à sa langue d'origine et mentionne des regrets de ne plus la pratiquer au quotidien :

« Entre nous on pourrait parler italien ou un truc comme ça mais non on parle français. [...] Quelques fois bè oui c'est comme ça que ça, que ça doit se dire [en italien] et j'arrive pas, j'arrive pas à le prononcer. »

Les origines du locuteur se considérant bilingue français-italien lui manquent. Le regard qu'il porte sur les italo-dominants immigrés en Belgique est plutôt neutre, il n'est pas dérangé par ce type de locuteurs. En dehors de ses origines, le locuteur a été chanteur anglophone pendant sa jeunesse et, grâce à son milieu professionnel, a acquis des notions d'espagnol. Il a tenté en vain d'apprendre l'anglais :

« En Belgique, je dirais l'anglais est plus important que l'italien dans un sens. Que avec l'anglais vous pouvez euh,... Un petit peu n'importe où toujours moyen de se débrouiller. L'italien... Pff... Oui c'est une langue en plus mais qui... Allez euh, bon euh, peut-être en Espagne avec l'italien, tu sais te démerder un petit peu. Mais tu veux aller euh... Je sais pas moi, à Londres. Beh l'italien il ne te sert pas euh... À New York, il ne te sert pas. En Chine, co moins, parce que même en Chine ils ne parlent pas (rires) anglais. Alors euh... Mais c'est toujours bon de savoir parler italien c'est une langue en plus quoi. »

L'avis du petit-fils quant aux italo-phones dominants est qu'il n'est pas dérangé à condition que ceux-ci soient intégrés dans la société. La fille, quant à elle, partage le même avis que son père. Cette locutrice possède de très faibles notions d'italien, notions qu'elle a acquises durant ses voyages en Italie et par l'intermédiaire de ses grands-parents paternels. En effet, son père n'a jamais parlé que le français avec ses enfants. Il ne mentionne pas de raisons particulières. Néanmoins, nous savons que son épouse était belge. Cela pourrait être une raison qui justifierait que la langue du foyer se soit centrée sur le français. L'apprentissage de la langue italienne figure parmi les intérêts de la fille. C'est d'ailleurs ce qui l'avait poussé à s'inscrire à un cours du soir après avoir abandonné dès le premier cours car l'ambiance lui procurait des sensations dérangeantes. Pour elle, l'italien n'est pas d'une importance capitale mais est considéré comme un atout :

« Non, important non. Mais c'est, c'est bien quoi. C'est juste bien, c'est un plus. Important non c'est par... Important non. »

[Enquêtrice :] *Hum et ça représente quoi de / de le parler ou de ne pas le parler ?*

[Locutrice :] *Bah le parler je serais euh quand je pars en vacances je / j'aurais moins l'air bête (rires). C'est juste ça, ça n'a... Voilà, c'est tout [...]*

[Enquêtrice :] *Et vous aimeriez leur [ses petits-enfants] parler italien ?*

[Locutrice :] *Bè ff si je le connaissais pourquoi pas. Mais euh non. »*

Elle possède des notions d'anglais de l'école secondaire et est donc francodominante de langue première. Son fils a lui aussi suivi des cours d'italien avec son épouse lorsqu'un éventuel transfert professionnel en Italie se pointait à l'horizon. Le but était de « *se remettre dans le bain.* » Il ne maîtrise pas le dialecte familial et présente un intérêt de bien maîtriser :

« [la] *langue euh, allez, je dirais originelle. [...]* Je parle un italien touristique. »

Le locuteur entend par « italien touristique » un italien standard qui ne démontre pas d'attachement particulier à l'un ou l'autre accent régional, que tout locuteur aurait pu apprendre en dehors du pays. Il est étonnant de constater que le fils maîtrise mieux la langue italienne que sa maman. En effet, ce locuteur semble d'une part accorder un intérêt différent aux langues de manière générale. D'autre part, il accorde une valeur plus importante à la sauvegarde de la langue d'origine contrairement à sa maman. C'est pourquoi, il a appris la langue de manière plutôt autodidacte, par l'intermédiaire de voyages en s'insérant dans les groupes d'enfants de son âge italophones, en lisant des romans, en suivant certains cours, etc.

Il mentionne des modes d'utilisation de la langue italienne propre :

« *Je pense que le temps qu'on se fâche pas, c'est en français. (Rires.) Voilà. Quand on commence à se fâcher, ça passe à l'italien [...]* Dans le quotidien, on n'utilise pas l'italien à part [*libPGO*] à part pour se disputer] comme ça on, elle [leur fille] comprend pas. »

Les fins de soirée en famille lors d'évènements peuvent aussi faire intervenir la langue italienne, les chansons également. Certaines expressions peuvent être utilisées en italien ainsi que certains petits échanges très simples avec l'arrière-petite-fille dans un but volontaire

d'apprentissage. Quoi qu'il en soit, le petit-fils estime qu'il est important de conserver la langue italienne afin de ne pas perdre ses racines d'autant qu'il s'agit pour lui d'un plaisir et d'un bonheur de la parler. En dehors de l'italien, l'usage de l'anglais s'est imposé dans un cadre professionnel au sein de la société précédente. Actuellement, le petit-fils lit pour le plaisir en anglais (et parfois aussi en italien) afin de ne pas perdre ses acquis. Par passion, le locuteur a également appris des bases de japonais de manière autodidacte. Il possède aussi des bases de néerlandais de l'école secondaire et universitaire. En conclusion, le locuteur est francophone au quotidien et présente un attrait pour les langues.

Nous constatons que la famille présente une ouverture aux langues assez large et ce sur les trois générations. La langue italienne semble plus importante pour la première et troisième génération qui accordent une valeur similaire au contraire de la seconde génération qui semble plus détachée de la langue de ses origines.

Finalement, concernant une possible liaison entre langue et identité, le membre de la première génération sépare les deux domaines considérant néanmoins qu'il est triste de ne pas parler une langue si l'on en porte la nationalité. Quoi qu'il en soit, le père se sent italien :

« Bè moi c', c'est bizarre euh je me sens italien. [...] Je vais dire je suis italien, belge-italien dans un sens. [...] T'es toujours... On dira pas « oui mais je suis belge ». C'est le même que le noir euh chose là « ah je suis belge » bè non il est naturalisé, il n'est pas belge. [...] C'est le sang. [...] Vous avez du sang euh dans les veines qui... Est-ce que c'est ça qui fait que on se sent italien plus que belge et pourtant j'ai passé ma vie ici en Belgique plus qu'en Italie. »

La question de la naturalisation est un domaine délicat qui reste inexpliqué pour le père :

« [Je me dis] bon je vais me naturaliser. Eh bè j'arrive pas. J'arrive pas à passer le cap de me naturaliser belge pour moi être tranquille avec tous les papiers. Pourquoi ? Je n'en sais rien. »

Adolescente, la seconde génération revendiquait la nationalité italienne et défendait son pays (l'Italie) dès qu'un adolescent osait énoncer une parole négative à son sujet (ce qui était rare selon ses propos). À l'âge de 18 ans, une *option de patrie* l'a menée à la naturalisation belge.

« Non belge à l'époque j'ai fait une option de patrie. Maintenant, automatiquement quand on a un parent belge, on est belge. Mais à l'époque non. À dix-huit ans, j'ai dû faire une option de patrie pour euh... pour la nationalité de ma mère et j'ai fait la démarche. Non pas parce que je voulais pas rester italienne mais c'était plus facile, je me suis dit, pour le boulot euh etcetera. Finalement ça n'a servi à rien. Mais bon euh tant qu'à faire, on est en Belgique. Je me dis allez, je vais faire. C'était ou soit rester italienne ou, à dix-huit ans, j'avais la possibilité, ou devenir belge. Boh je me suis dit, en Belgique autant être belge. [...] Et j'ai fait ça. Belge depuis mes dix-huit ans. [...] C'était, oui, entre l'un et l'autre, choisir l'un ou l'autre ben... Comme on était en Belgique bon, autant être belge, c'est plus facile pour toutes les démarches administratives et tout euh. Je me suis dit bah ce sera plus facile. Mais à dix-huit ans euh, on réfléchit pas trop. On pense pas trop. Mais je me suis dit bah oui autant le faire. On ne payait pas rien du tout donc il y avait pas de... »

C'est d'ailleurs la seule personne à s'être naturalisée parmi les douze personnes interrogées pour le corpus. Aujourd'hui, elle partage les deux nationalités. Elle précise simplement faire une différenciation lorsqu'il s'agit de supporter le football italien.

« Je revendiquais juste parce que j'aimais bien. J'aimais bien être italienne. [...] Parce que mon père était italien, j'étais italienne. »

La fille sépare identité et langue. Elle estime que l'on peut se dire italienne sans parler italien puisque c'était son cas.

Quant au petit-fils, il possède une carte d'identité belge et il se dit belge en début d'entretien spontanément mais lorsque la question lui est posée explicitement le discours est quelque peu modifié :

« De manière générale, t'es italien t'es belge. [...] Je me sens tout à fait belge hein. [...] Il y a un peu d'italien dans tous les Belges. [...] Je pense que euh (rires), je pense que je me sens belge. »

L'explication part du fait que, pour lui, c'est plutôt comme s'il s'agissait d'une nationalité entre la nationalité belge et la nationalité italienne ; c'est être italien en Belgique et belge en Italie. D'autre part, s'il considère qu'il y a un peu d'italien dans tous les Belges aujourd'hui c'est parce qu'il réalise un lien avec l'intégration des Italiens en Belgique considérant que les Italiens sont actuellement très bien intégrés. Tout comme sa maman, adolescent, il se sentait beaucoup plus italien. Il précise qu'il s'agissait de la période de recherche de son identité. Il côtoyait des amis italiens qu'il définit comme un « groupe identitaire ». Aujourd'hui, il estime ne pas nécessiter de carte d'identité italienne. Il est baigné dans la culture italienne : la nourriture, la convivialité, le chant. Selon lui, la langue est un vecteur de la culture qui permet de légitimer ses origines. C'est pourquoi, il met en relation la langue et l'identité.

Les deux premières générations choisissent de séparer la langue et l'identité. Toutes deux estiment qu'il s'agit de facteurs indépendants l'un de l'autre. Ce n'est pas l'avis de la dernière génération qui se situe à l'opposé : accordant à la langue un pouvoir de légitimation de la nationalité.

5.2.1.4. Quatrième famille

La deuxième famille carolorégienne est assez soudée, l'entourage familial réduit. La parente était entourée de deux frères et deux sœurs et côtoyait souvent sa famille. Elle met au monde un fils qui aura lui-même trois fils. Les fêtes de famille restent dans la lignée de la culture italienne et l'avis est partagé par les trois générations avec un enthousiasme prégnant marqué par la dernière génération. Le fils se marie avec une italienne qui décède malheureusement jeune. Il refait ensuite sa vie avec une belge. Le petit-fils met en évidence des contacts familiaux moins nombreux après le décès de sa maman notamment car la famille est plus petite du côté paternel.

De manière générale, la famille est surtout soudée au niveau nucléaire et avec les grands-parents et ce sur les trois générations.

Professionnellement, la participante de la première génération était mère au foyer, celui de la seconde architecte et de la dernière en cours d'étude d'ingénieur industriel. Les parents désiraient retourner en Italie dans leur village d'origine où ils ont d'ailleurs construit une maison pendant leur séjour en Belgique, séjour finalement devenu permanent. Le projet a été annulé pour des raisons personnelles en liaison directe avec le fils et son épouse. La

seconde génération rapporte une version des faits quelque peu divergente. Le fils a grandi dans l'idée du retour au village énoncée par ses parents. Ainsi, il a, par exemple, choisi l'italien comme seconde langue dans son cursus secondaire. Alors qu'il était âgé de 18 ans, ses parents ont choisi de rester définitivement en Belgique. C'est pourquoi, il a été amené à faire un choix : repartir pour réaliser ce que ses parents n'étaient pas parvenus à atteindre ou rester auprès d'eux. Il mentionne alors que :

« Ça n'avait même aucun intérêt. [...] Quand ça a été ma volonté de le faire [de retourner en Italie], je ne me suis pas trouvé de raison pour le faire en fait. [...] C'était plus l'idée de mes parents, c'était pas ma volonté à moi. Ça n'a jamais été ma volonté. [...] Je me suis dit que c'était une idée que mes parents m'avaient mis dans la tête et puis quand ça s'est pas réalisé donc fallait passer à autre chose. »

C'est ce qui explique entre autres un abandon, par la suite, de la langue italienne considérée alors comme non utile (perte de sa valeur pratique).

Professionnellement, l'évolution socioéconomique a surtout lieu entre la première et la seconde génération, la troisième maintenant un niveau identique à la génération précédente. Le projet de retour au pays s'est étendu sur les deux premières générations sans impacter la troisième.

Les contacts sociaux se déroulent bien pour les trois générations qui côtoient à la fois des Belges comme des personnes immigrées italiennes. La mère possède deux couples d'amis l'un belge, l'autre italien. Le fils met en évidence plus de spontanéité à s'intégrer au sein de « communautés d'immigrés » ne se sentant « pas à l'aise » dans un groupe constitué uniquement de Belges. Il explique :

« On s'est mis... groupe... J'ai commen... J'ai... En fait, j'ai, j'ai essayé de m'insérer dans le cercle d'étudiants la première année. Enfin je me suis inséré. C'est pas.. J'ai pas fait vraiment d'efforts. Donc, c'était tous des Belges. Je suis resté avec eux puis ça me faisait chier alors j'ai, je suis retourné avec euh, avec euh tous les étrangers. Je me sentais pas euh, à l'aise, donc je, je suis retourné avec les é... Je suis resté copains avec tout le

monde quoi hein. Il n'y a pas eu de... Il n'y a rien eu mais naturellement je, je me suis redirigé avec euh, avec les, les, les espagnols, les italiens et avec un belge mais un qui venait de Suisse.

[Enquêtrice :] *D'accord et euh pourquoi, qu'est-ce que vous sentiez de différent dans un groupe et dans l'autre ?*

[Locuteur :] *Je ne sais pas c'est vraiment culturel. C'est, c'est difficile à dire. On ne sait pas dire*

[Enquêtrice :] *C'était plus dans, dans les échanges vous étiez plus à l'aise avec euh ?*

[Locuteur :] *Oui, je sais pas enfin, pff. C'est euh... La première fois que j'ai mangé des pâtes avec les, les, donc à l'école supérieure avec les belges là-bas. Le, ils ont mangé des pâtes avec du sucre. J'avais jamais vu ça de ma vie (rires). J'ai dit... Je ne comprenais pas ce que c'était. Je ne retrouvais pas les mêmes... Je ne sais pas euh puis mes, j'avais, j'étais copain avec un espagnol. Ils étaient pas du même milieu social que moi mais parce que lui, le, l'espagnol, c'était un fils d'ambassadeur. Son père était am... à l'ambassade. Il travaillait à l'ambassade espagnole. Et un italien. Et l'italien, ils étaient de la communauté européenne mais on parlait de la même chose quand même c'était... C'est culturel. Je ne sais pas dire vraiment. Un, un, un de mes meilleurs copains actuels c'est un Belge. J'ai, j'ai, j'ai pas d'ami... d'animosité. C'est pas euh... Mais ça s'est toujours fait comme ça. Et pour les Belges, et pour les Belges malgré que je m'appelle Vincent ils m'appellent tous Vincenzo. Pour eux je suis l'Italien quoi. »*

Pourtant, l'intégration est totalement accomplie bien que :

« C'est pas euh une volonté, c'est comme ça. »

Il insiste sur la distinction entre spontanéité et volonté. Il ne s'agit pas dans son cas d'une volonté d'intégration parmi les personnes issues de l'immigration mais d'une spontanéité. Le locuteur ne soutient pas le comportement de locuteurs issus comme lui de l'immigration en Belgique désireux de « faire semblant d'être en Italie ». C'est la raison qui l'a amené à quitter les ACLI, association culturelle italienne à laquelle il avait choisi d'adhérer. La télévision est

regardée dans les deux langues par la génération des parents et parfois en italien par la génération des petits-enfants, le fils s'arrêtant au français. Enfin, le membre de la troisième génération fait part de bons rapports sociaux au cours de ses études avec un meilleur ami italien en primaire et une insertion au sein d'un groupe belges/immigrés actuellement.

Sur le plan social, les trois générations possèdent de bons rapports. Aucune génération ne fait mention de relations sociales particulièrement nombreuses. La qualité semble primer sur la quantité de même pour les loisirs.

La langue dominante de la première génération de cette famille est le calabrais. En effet, la mère s'adresse essentiellement en calabrais à l'exception des rares occasions qui l'amènent à sortir. Elle s'adresse uniquement en calabrais à son mari et à son fils avec intermittence. Elle connaît néanmoins la langue italienne depuis toute jeune, langue apprise dans la famille. Elle a commencé à apprendre le français avec son mari lorsqu'elle était âgée de 23 ans. Avec ses amis italiens, elle parle en italien et ne s'adresse à ses petits-enfants qu'en français. Elle se considère bilingue italien-français (voire trilingue avec le dialecte). Elle porte un « beau regard » sur les italodominants immigrés en Belgique et lorsqu'elle doit exposer le degré d'importance qu'elle accorde à la langue italienne, elle exprime :

« C'est mon, m., ma langue quoi. »

Le fils est plutôt rangé du côté francodominant tout comme le petit-fils. À l'exception d'un collègue italien depuis peu en Belgique avec qui il parle italien, il s'adresse uniquement en français dans son quotidien. Ses connaissances du calabrais lui viennent de sa maman qui lui parle uniquement calabrais alors que son père lui parle français. Il apprend l'italien en secondaire en choisissant la langue comme deuxième langue dans son cursus secondaire. Ce choix est effectué par le fils car ses parents ont un projet de retour au pays. Le fils prend conscience de son faible niveau lors de ses vacances en Italie et c'est ce qui l'amène à suivre le cours. Aujourd'hui, ses connaissances en italien restent assez limitées et ce d'autant plus à l'écrit :

« Je dois faire un effort pour comprendre, ça me fatigue. »

Il considère que :

« C'est pas parce que on va se mettre à parler italien qu'on va devenir italien. »

Néanmoins, elle reste importante à ses yeux :

« C'est mon origine donc oui [c'est important]. »

Le locuteur met en évidence le fait d'éprouver plus ou moins de facilités à parler la langue selon le contexte : en Italie la pratique langagière sera plus facilitée qu'en Belgique. Concernant d'autres langues, le sujet possède de faibles bases en anglais. Quant au néerlandais, il regrette d'avoir raté l'occasion d'apprendre les bases au profit de l'italien qui, dans son contexte de vie actuel, ne lui sert pas. Les locuteurs italodominants le dérangent en Belgique. Néanmoins, il fait une exception pour ceux de générations plus âgées comme celle de ses parents.

Le petit-fils estime parler quatre langues : le « carolo », le français (langue première), le calabrais et quelques notions d'italien. Ses connaissances en anglais lui viennent de l'école secondaire et de la haute école. Selon lui, le calabrais est important car il est l'outil de communication avec sa famille en Italie. C'est pourquoi, il est désireux de le transmettre à ses futurs enfants si ses contacts familiaux sont toujours d'actualité.

Globalement, si une langue des origines doit être mise en évidence dans cette famille il s'agira plus du dialecte calabrais, parlé par les trois générations, que de l'italien maîtrisé uniquement par le membre de la première génération. Toutefois, la dominance langagière est diverse pour le membre de la première génération, italodominante, face aux deux autres, francodominants.

Finalement, concernant une possible liaison entre langue et identité, la mère choisit de considérer qu'elles ne s'influencent pas l'une l'autre sans grande certitude. Pourtant, lorsqu'elle doit situer à quel moment elle s'est sentie belge elle répond :

« Quand j'ai commencé à parler un tout petit peu [français]. »

Elle explique se sentir belge et italienne au même niveau notamment en raison du bon accueil des Belges. Elle possède une carte d'identité italienne.

La seconde génération considère qu'être italien est lié à une façon de vivre, une culture, un lieu de vie, un système social et un mode de raisonnement. C'est ce qui expliquerait pourquoi le locuteur ne s'estime pas être « italien d'Italie ». Pourtant la question de la nationalité est pour lui une question idiote à laquelle il répond :

« *Bè je suis italien en Belgique moi. [...] Je suis pas belge, je suis pas italien.
[...] Je suis un, un, un b... un, un Italien de Belgique. »*

Pourtant, quelques minutes plus tôt, avant que la question ne lui soit posée explicitement, il disait lui-même :

« [Enquêtrice :] *Est-ce que pour vous c'est important de parler italien à, à l'heure d'aujourd'hui ?*

[Locuteur :] *Dans le monde ?*

[Enquêtrice :] *Pour vous dans votre vie euh, de manière générale, de manière personnelle, est-ce que c'est important pour vous de parler italien ?*

[Locuteur :] *Bè c'est euh c'est mon origine donc oui. **Je suis toujours italien moi hein.** Sur ma carte d'identit... J'ai gardé ma nationalité italienne [...] euh non j'ai pas de carte d'identité, j'ai une carte de séjour.*

[Enquêtrice :] *[...] Ça vous poserait un problème [...] de ne plus pouvoir parler italien ou pas ?*

[Locuteur :] *Non c'est, c'est comme si on me coupait un bras quoi (rises).
C'est euh, ça fait partie de moi quoi. »*

Le locuteur possède une carte de séjour belge. Il considère qu'avec son prénom francisé, son père a joué la carte de l'intégration. Il est italien (de Belgique) mais n'apprécie pas les mouvements qu'il qualifie de *corporatistes*. C'est d'ailleurs ce qui expliquait son départ du groupe culturel des ACLI. De plus, s'il n'est *que* italien *de Belgique* et pas simplement italien, c'est parce que, par exemple³⁰, il n'a pas vécu avec la peur de la mafia, peur avec laquelle la majorité des Calabrais vivent. Concernant son avis sur la langue et l'identité, il considère qu'il

³⁰ Cet exemple est donné par le locuteur lui-même.

s'agit du minimum mais qu'elle ne fait pas tout. Selon lui, la personnalité est forgée par ce que l'on vit dans le pays mais :

« Bè [la langue] c'est la partie primordiale, d'accord. »

Concernant sa nationalité, le membre de la troisième génération rejoint assez bien l'idée de son père :

« Je me rends pas compte, je me sens pas belge pour un sou. [...] Enfin, je sais pas. C'est plus une habitude de vie de se sentir italien euh. »

Le sport et plus précisément le football est un élément qui est aussi apporté comme argument identitaire. Si d'autres familles ne considéraient que le football italien, dans ce cas-ci, c'est l'autre parti qui est pris :

*« Je me sentais un petit peu belge parce que (rires) j'aimais bien euh les
Diabes Rouges. »*

Le locuteur n'émet pas de lien entre langue et identité car, pour lui, cela dépend essentiellement des liens familiaux. Pourtant, il estime que :

« On se sent très fortement belges aussi euh avec les mots qu'on emploie. »

Finalement, si le membre de la première génération semble douter de son identification à une nation ainsi que du lien possible entre langue et identité, les deux générations suivantes sont plus au clair. Le membre de la deuxième génération est catégorique, elle est italienne de Belgique et affirme un lien entre identité et langue. Le membre de la troisième génération s'estime italien également mais sépare quant à lui les deux domaines sans grande certitude néanmoins.

5.2.2. Analyse générationnelle

L'angle de vue générationnel ne vise, contrairement à l'angle de vue familial, que deux des cinq axes énoncés précédemment. En effet, nous avons ciblé dans cet angle de vue les deux axes qui nous semblaient être le plus en mesure de répondre à la thèse de départ à savoir celui traitant des langues d'une part et de la nationalité et l'identité d'autre part. Étant donné que les trois autres axes ont été présentés dans la partie précédente, nous avons choisi de privilégier ces deux axes afin d'éviter toute redondance.

5.2.2.1. Première génération

En termes de structure familiale, les parents étaient entourés de deux à six frères et sœurs. Les rapports avec l'ensemble de la famille (nucléaire et élargie) sont décrits comme bons et réguliers dans les quatre familles. Trois des quatre participants mettent en évidence l'importance de la famille dans leur vie quotidienne.

Sur le plan professionnel, la génération provient d'un milieu social relativement équivalant variant de travaux en usine à couturière ou mère au foyer. Deux d'entre eux font part d'une ascension sociale. Les projets concernaient un retour au pays pour la moitié des participants (il ne s'agissait pas de locuteurs ayant gravi les échelons sur le plan socioéconomique : promotions, ...). Aucun d'entre eux n'a bénéficié d'études supérieures.

Concernant les loisirs et la sphère sociale, ils sont très restreints pour la majorité des participants et se déroulent en famille. Seul un d'entre eux fait part d'une vie sociale active et de loisirs riches en sports et en évènement musicaux.

Dans le domaine des langues, la première génération est entrée dans le langage par l'intermédiaire de l'italien ou, du moins, d'un dialecte italien. L'apprentissage du français a été effectué aux alentours de 21-23 ans pour la plupart à l'exception d'un d'entre eux qui était âgé de six ans. Ils sont tous bilingues français-italien voire trilingues pour ceux qui parlent principalement en dialecte (sicilien ou calabrais). L'italien a été appris dans toutes les familles dès le plus jeune âge et le dialecte était la langue d'origine. Le participant ayant acquis le français plus précocement est le seul à maîtriser des notions d'autres langues telles que l'espagnol ou l'anglais. Leur avis sur la question des italodominants est unanime : aucun d'entre eux n'est dérangé par ce phénomène et certains apprécient même de les rencontrer, usant de cette occasion pour pratiquer leur langue manquée. Autrement dit, aucun d'entre eux ne s'est opposé à l'usage dominant de l'italien en tant qu'immigré italien en Belgique.

Nous constatons que pour la première génération, tourner le dos à leurs origines n'est pas concevable. Jamais ils considéreront ne pas être italien. Cela représenterait une trahison envers leur patrie qu'aucun ne compte renier un jour. Néanmoins, cela n'empêche pas certains de douter quant au fait d'être également belge bien qu'aucun d'entre eux ne possède de carte d'identité belge et bien qu'aucun ne soit né en Belgique. Si ce sentiment de doute survient c'est notamment parce que pour beaucoup d'entre eux, être citoyen belge ne vient

pas tant de papiers officiels qui leur sont délivrés à leur nom avec pour titre « carte d'identité » en place de « carte de séjour ». Selon eux, être belge c'est s'être installé en Belgique, y avoir vécu la majeure partie de sa vie, s'être intégré au peuple belge et avoir travaillé pour eux. Pourtant, la langue ne rentre pas dans ce processus d'identification à la Belgique. En effet, aucun d'entre eux n'estime que l'identité et la langue ne soient reliés l'un à l'autre. S'ils en arrivent à cette conclusion, c'est d'une part car certains ne parviennent pas réellement à y répondre, d'autre part car l'intégration leur a imposé de ne pas se poser de questions. Parler la langue était indispensable à leur intégration et aucun d'entre eux ne s'est réellement autorisé à poser un avis sur la question. Seule une d'entre eux déclare s'être sentie belge :

« Quand j'ai commencé à parler un tout petit peu [français]. »

Autrement dit, s'il existe un quelconque lien entre langue et identité pour certains d'entre eux, il reste implicite. Et si certains croient penser la naturalisation uniquement comme un bénéfice, leur inconscient leur dicte autre chose :

« J'arrive pas à passer le cap de me naturaliser belge [...] Pourquoi ? Je n'en sais rien. »

5.2.2.2. Deuxième génération

En termes de structure familiale, les enfants ont entre zéro à trois frères et sœurs. Les rapports avec l'ensemble de la famille (nucléaire et élargie) sont décrits comme bons et réguliers dans les quatre familles. Contrairement à la génération précédente qui insistait sur l'importance de la famille, cette génération ne le précise pas. Le sujet est abordé de manière assez neutre. Cette génération met néanmoins en évidence l'impatience des fêtes de famille à Noël, Nouvel an ou Pâques.

Sur le plan professionnel, seul un participant est diplômé (architecte) de l'université. Les trois autres exercent des métiers plus évolués dans l'échelle sociale que ceux exercés par leurs parents : commerçant, chef d'atelier et comptable. Aucun d'entre eux ne désire retourner vivre en Italie à l'exception d'un participant qui s'est vu changé d'avis à l'âge de 18 ans lorsqu'il a réalisé qu'il s'agissait d'un projet parental plus que personnel.

Concernant les loisirs et la sphère sociale, la plupart côtoient des groupes mixtes en termes de nationalité et ont des loisirs assez restreints.

Dans le domaine des langues, la seconde génération a été baignée dans la langue française dès la naissance considérant alors qu'il s'agit de la langue première même si certains, et même la plupart, ajoutent également l'italien ou le dialecte à équivalence. La majorité des membres de cette génération maîtrisent leur dialecte d'origine ainsi que l'italien qu'ils ont appris dans la famille à l'exception d'un participant qui a appris l'italien à l'école. Lorsque l'on aborde la question des italodominants, les avis divergent. Certains considèrent qu'ils témoignent d'un manque d'intégration mais nuancent par le contexte (en famille) ou l'âge du locuteur, les autres font preuve d'indifférence. Un fait important ressort de cette génération : rares sont ceux qui ont véritablement transmis la langue d'origine à la troisième génération. En effet, dans deux des quatre familles les membres de la seconde génération n'ont absolument pas transmis leur langue d'origine, dans les deux autres la transmission s'est faite très implicitement et de façon peu fréquente au travers notamment des voyages en Italie mais aucun ne parlait italien ou dialecte en Belgique avec ses enfants. Pourtant certains d'entre eux la maîtrisent et se sentent même italiens. Nous pourrions imaginer que ces locuteurs ont estimé qu'il était du ressort de la première génération de transmettre la langue car nous constatons que les membres de la troisième génération ayant appris la langue au sein de leur famille, l'ont finalement acquise de leurs grands-parents. C'est l'hypothèse que nous émettons pour justifier ce comportement.

La seconde génération n'est pas unanime sur la question de l'identité liée aux langues parlées. En effet, tous estiment que les deux facteurs ne s'influencent pas l'un l'autre à l'exception d'un participant qui considère que la langue est la base de l'identité à laquelle on veut adhérer. Aucun d'entre eux n'a évoqué le fait que l'identité soit liée à la carte d'identité, à caractère officiel. Le lieu d'habitation importe également s'il s'agit de celui au sein duquel ils ont passé le plus de temps. Selon eux, c'est surtout cet indice qui permet de connaître la nationalité du participant. La majorité des participants se sentent belges et parfois italiens également. Le seul participant qui se sent uniquement italien est celui qui voyait un lien entre langue et identité. Plusieurs mettent en évidence une nuance concernant la nationalité d'un immigré italien en Belgique. En effet, selon eux, un individu immigré italien en Belgique ne peut être pleinement italien. Il s'agira plutôt d'un « italien de Belgique ». D'autres relient leur

identification à la nation du papa. En d'autres mots, la majorité considèrent qu'il n'est pas nécessaire de parler italien si l'on se dit italien et ce n'est pas seulement l'avis de locuteurs qui se sentent italiens sans en parler la langue.

5.2.2.3. Troisième génération

En termes de structure familiale, les petits enfants sont entourés d'un à deux frères et sœurs. Les rapports avec l'ensemble de la famille (nucléaire et élargie) sont décrits comme bons et réguliers dans les quatre familles. La moitié des participants accordent une grande importance à la famille dans leur quotidien. Il s'agit des mêmes participants qui jouissent des fêtes de famille.

Sur le plan professionnel, tous les participants terminent ou ont terminé des études supérieures : trois à la haute école et un à l'université. Deux d'entre eux travaillent déjà, ont un métier stable et ont un bon voire très bon niveau socioéconomique. Aucun d'entre eux n'envisage un retour en Italie, la raison la plus évidente semble être la proximité avec la famille.

Concernant les loisirs et la sphère sociale, tous les participants figurent dans des groupes de personnes issues de l'immigration bien qu'ils côtoient aussi des personnes belges. Les loisirs concernent surtout les sorties entre jeunes.

Dans le domaine des langues, la troisième génération est francodominante. Seule une personne d'entre elles est bilingue italienne (apprentissage dans la famille et en Erasmus), les autres possèdent des bases voire de faibles bases en italien. Le patois est à peine compris par certains et n'est absolument pas maîtrisé par quelque petit-enfant que ce soit. Tous les participants possèdent des bases en anglais et néerlandais et certains maîtrisent même bien l'anglais. Ces langues ont été apprises à l'école secondaire. Deux des quatre petits-enfants maîtrisent également le portugais pour l'un et le japonais pour l'autre, langues apprises de manière autodidacte. Cette génération démontre une ouverture aux langues plus importante que celles des précédentes générations et ce en raison d'une éducation plus poussée.

Globalement, tous séparent langue et identité à l'exception d'un participant. Celui-ci considère se sentir belge bien que ses réponses semblent souvent pourvues de doute. La seule de cette génération à être bilingue italien-français se sent belge également car elle considère

avant tout le lieu d'habitation. Les autres se sentent italiens parce qu'ils considèrent la culture dans laquelle ils ont grandi et les racines génétiques plus que le lieu d'habitation. Un facteur qui présente beaucoup d'influence est le sentiment de fierté nationale, plus prégnant en Italie qu'en Belgique :

« On n'est pas fier d'être italien comme on est fier d'être belge. »

Nous constatons que ceux qui se disent belges font tout de même intervenir une part des origines italiennes de quelque façon que ce soit : soit en intégrant les origines italiennes dans l'identification au citoyen belge en considérant qu'avec l'intégration :

« De manière générale, t'es italien, t'es belge. [...] Il y a un peu d'italien dans tous les belges. »

soit, de manière inconsciente, en acceptant d'être considéré en tant qu'italien :

« Quand j'étais euh à Lisbonne, quand je trainais toujours du coup avec euh ma, enfin mes potes italiens, ouais, là je me sentais euh, enfin si on me demandait euh, si j'étais dans un groupe et qu'on me disait vous êtes italiens j'allais pas dire non je suis belge. Je disais « ah ouais » enfin euh. »

Finalement, nous pourrions considérer qu'ils se sentent tous, si pas totalement, au moins un minimum italien et qu'aucun ne pourrait affirmer ne pas l'être du tout. Néanmoins, les raisons évoquées sont variables d'un individu à l'autre. Certains énoncent même le sport en tant que marqueur d'identification à une nation considérant que s'ils supportent l'équipe de football belge, ils sont belges. Les liens familiaux sont également une justification qui permet d'être considéré en tant qu'italien, indépendamment des compétences linguistiques.

Pour conclure sur la question du lien entre identité et langue, ceux qui considèrent que les facteurs sont indépendants l'un de l'autre énoncent pourtant que, selon eux, l'identité n'est pas totalement non influencée par la langue. En effet, la langue accentuerait l'importance de l'identification à une nation, autrement dit, l'individu serait plus italien s'il parlait italien que s'il ne le parlait pas. Cela signifierait donc bien que la langue est une condition nécessaire au sujet pour pouvoir revendiquer une certaine identité de façon légitime sans pour autant que l'inverse ne soit vrai. Concrètement, le fait de parler italien permettrait d'être plus italien si le

locuteur se disait déjà italien mais la langue ne ferait pas de lui un italien si aucun autre élément (liens familiaux, culture, sport) n'allait dans ce sens. Toutefois, être italien ne veut pas forcément dire qu'il faut être en mesure de parler italien. En d'autres mots, identité et langue ne sont pas liées pour la majorité de la génération mais certaines réponses nuancent fortement ces propos :

« Je pense qu'on peut quand même se sentir italien sans parler italien mais la façon de parler peut, enfin interfère beaucoup avec l'identité de la personne. »

« On se sent très fortement belge aussi euh avec les mots qu'on emploie. »

5.3. Résultats et interprétation

Pour commencer, nous ne pouvons estimer que, de manière globale, les résultats s'articulent en des groupes distincts. Néanmoins, nous pouvons tout de même mettre en évidence une tendance à considérer que la langue et l'identité sont des paramètres indépendants l'un de l'autre. En effet, c'est l'avis premier de huit des douze participants à notre enquête sociolinguistique. Les résultats peuvent sembler rapidement résumables si l'on fait l'impasse des justifications très personnelles apportées par chaque locuteur. Nous considérons que la réponse à la dernière question de l'entretien³¹ se situe en réalité bien plus dans la justification que dans le simple « oui » ou « non » attribué par chacun en guise de première réponse spontanée. C'est pourquoi, nous avons analysé précisément chaque entretien. Cette partie du chapitre consiste à présent à tenter de répondre concrètement à la question de départ en nous basant sur notre analyse.

Nous partirons d'une idée énoncée par un des quatre participants en faveur d'un lien entre langue et identité qui considère que la langue permet de légitimer la nationalité d'un individu. Michel Francard définit la légitimité linguistique comme telle :

³¹ « Pensez-vous que le langage fait partie intégrante de l'identité d'un individu ? »

« C'est être conscient que la langue que l'on parle correspond à un statut qui mérite d'être valorisé. »³²

La question est de savoir si cette définition s'applique aux locuteurs immigrés italiens en Belgique. Concrètement, nous cherchons à savoir si les locuteurs immigrés italiens en Belgique estiment que leur langue d'origine est socialement valorisée et valorisante. En effet, est-ce que parler italien lorsque l'on est immigré italien en Belgique est une façon de valoriser leur statut social en Belgique francophone ? Est-ce que ces locuteurs estiment qu'il s'agit d'un défi perdu d'avance compte tenu du fait que la Belgique soit francophone ? L'enquête a permis d'obtenir des réponses à ces questions. Notamment lorsque les participants ont été amenés à exprimer la valeur qu'ils accordaient à leur langue d'origine. En effet, peu sont ceux qui ont mis en évidence une valeur particulièrement importante. Cela reviendrait à dire que les immigrés italiens ne considèrent pas leur langue d'origine comme légitime en Belgique. À l'inverse, nous avons pu remarquer que les quatre participants ayant émis un lien entre langue et identité ont également considéré que leur langue d'origine était importante pour eux.

Nous avons pensé qu'il serait opportun de partir de cette réponse en la reliant à la justification donnée par le participant qui estimait qu'aucun lien ne figurait entre langue et identité. Nous constatons que les participants opposés à l'idée d'un lien se divisent en deux groupes : celui du « non » catégorique, celui du « non » nuancé. Parmi les huit participants optant pour le « non », quatre se rangent dans le premier groupe, les quatre autres dans le second groupe. Cette analyse permet de répondre à la thèse de départ avec plus de précision. Si nous avons mis en évidence qu'une majorité considérait qu'aucun lien n'existe entre langue et identité, il s'agissait d'une réponse très générale. L'analyse qui suit permet de comprendre les justifications cachées derrière cette généralité.

Groupe du « non » catégorique :

La majorité des locuteurs de ce groupe appartiennent à la première génération. Nous avons considéré qu'il pouvait s'agir d'un facteur important. En effet, les membres de la première

³²Francard, M. (2018.) Juste quelqu'un de bien : Michel Francard. En ligne : https://www.tvlux.be/video/societe/juste-quelqu-aoun-de-bien-michel-francard_29569.html

génération ont fait preuve d'un attachement émotionnel plus important à leur pays que les deux autres générations. Cet attachement a été exprimé soit par les émotions manifestées par le locuteur, soit ce dernier l'a lui-même énoncé explicitement – ce que les locuteurs des deux autres générations n'ont pas fait. En effet, les parents sont nés en Italie et plusieurs ont spontanément mentionné qu'ils ne « renieraient pas leur patrie ». Le fait que cette génération réponde « non » nous laisse penser qu'il s'agit d'une génération pour qui la langue ne peut avoir une influence sur leur identification à une nation. Pourquoi ? D'une part, parce qu'ils sont (officiellement) et se sentent tous italiens parce qu'ils sont tous nés là-bas et qu'ils ont émigré c'est donc leur origine au sens fort. Cela, rien ne pourra le changer quelle que soit la langue parlée. Selon nous, c'est ce qui justifie leur réponse (« non ») puisque si rien ne peut changer le fait qu'ils soient italiens alors la langue ne le peut pas non plus. Il y a néanmoins un membre de la seconde génération qui rejoint l'opinion de ce groupe. Cette locutrice a énoncé se sentir italienne alors qu'elle ne parle pas la langue. Sa réponse à la question de l'identité suit une pensée logique. Pour elle, il est totalement possible de se sentir italienne sans parler la langue puisqu'il s'agit précisément de son cas. En partant du principe qu'une personne répondra toujours à une question de son point de vue si on ne lui impose pas un point de vue particulier, il nous semble cohérent et plutôt logique que cette participante réponde à la question en s'identifiant aux cas possibles. Nous entendons par là que si la participante s'estime elle-même italienne alors qu'elle ne parle pas italien, la justification vient de ce qu'elle est en tant qu'individu. Il aurait été illogique, dans son cas précis, qu'elle considère l'existence d'un lien entre langue et identité car elle aurait alors dû parler italien pour se sentir italienne. La question à se poser est plutôt de savoir pourquoi cette locutrice se sent italienne. L'hypothèse qui pourrait répondre à cela est que la participante suit les origines de son père : son père est italien et, selon elle, elle est alors automatiquement italienne. Dans ce cas précis, la locutrice relie une part de son identité à l'identité de ses parents. Relevons tout de même que la maman de cette locutrice est belge. Cela pourrait justifier qu'elle se sente également belge. Notons que les locuteurs ne semblent pas se sentir belge pour les mêmes raisons qui font qu'ils se sentent italiens.

Groupe du « non » nuancé :

La majorité de ce groupe appartient à la dernière génération et a considéré que la langue italienne était importante dans leur vie. Seul un participant fait exception. Il s'agit d'un participant de la seconde génération considérant que la langue italienne n'a aucune importance dans sa vie. Il répond par la négative à la question de l'identité mais sa réponse démontre beaucoup de doutes. Il considère que l'identification à une nation est toujours quelque part en nous se rapprochant de l'idée énoncée par un membre de la première génération. Il répond donc sans grande certitude :

« C'est difficile à dire. »

Les trois autres participants considèrent que l'identité influence la langue mais que la langue n'influence pas l'identité. De plus, parler italien permettrait de se sentir *plus* italien. Néanmoins, il ne s'agirait pas d'une nécessité absolue pour pouvoir être italien. Prenons un exemple concret : imaginons un individu issu de la troisième génération qui, parce que la culture italienne est véhiculée dans sa famille depuis sa naissance, se sent italien mais ne parle ni italien standard ni dialecte. À l'âge adulte, il choisit d'apprendre la langue italienne. Il devient finalement bilingue français-italien. Cette langue lui permet de se sentir *encore plus* italien qu'il ne l'était avant de savoir parler la langue. Néanmoins, il s'est toujours senti italien. Plusieurs participants de ce groupe estiment également que la réponse varie fortement selon le contexte et le cas particulier de tout un chacun. Par exemple, la langue serait liée à l'identité si l'on s'intéresse au niveau socio-économique : des différences de langage seraient perceptibles selon que l'individu se situe dans un niveau socio-économique plus ou moins élevé. C'est ce qu'a énoncé une des participantes lorsqu'elle a mis en évidence que, par le langage, il était possible de différencier deux locuteurs de catégories socio-économique différente. Elle considère, à l'inverse, que ce n'est pas le cas lorsque l'on compare deux langues différentes chez un même locuteur. En effet, dans son exemple, elle comparait une même langue chez deux locuteurs différents. La locutrice de cet avis pointe une partie de l'identité d'un individu : le niveau socio-économique et non les origines. Un autre exemple est celui du contexte familial. Un des participants estime que la langue italienne peut avoir plus d'influence sur la nationalité italienne si elle est associée à un contexte familial composé de plusieurs antécédents italiens et si elle est également associée à une culture italienne présente

dans le quotidien du locuteur immigré italien. Autrement dit, la langue aurait de l'influence si elle est intégrée dans un tout et peu voire pas d'influence si elle est le seul « marqueur » d'italianité dans la vie de l'individu. Le résultat démontre que les deux paramètres semblent liés à plus ou moins mesure selon la situation. Autrement dit, pour ces locuteurs, la langue peut intervenir dans l'identité mais pas de façon systématique. La langue permet ici de légitimer l'identification déterminant qu'un individu est italien mais elle ne détermine pas pour autant le fait d'être italien ou non. Au départ, l'individu construit son identité indépendamment de la langue ou du moins elle n'est pas le seul facteur qui détermine son identité. C'est une série d'expériences (auxquelles appartiennent les pratiques linguistiques) qui participent à la construction identitaire de l'individu immigré italien. Une fois que l'immigré italien s'est construit une (partie de son) identité³³, celle-ci va ensuite impliquer des attitudes et comportements, notamment linguistiques, particuliers. Nous pourrions alors mettre en évidence une pratique régulière de l'italien ou un apprentissage de la langue italienne. Autrement dit, l'individu n'a pas besoin de la langue pour se déterminer italien tout comme il peut se sentir belge même s'il a baigné dans la langue italienne toute son enfance. Finalement, c'est l'identité qui influence les pratiques langagières et non l'inverse³⁴.

En dehors de la légitimité, Francard définit également la langue en tant qu'outil :

« Que faisons-nous avec une langue ? Une langue, elle nous sert à aller vers les autres, elle nous sert à nous dire nous-mêmes, elle nous sert à nous éduquer, elle nous sert à nous exprimer. »³⁵

Nous relevons cette précision sur la langue car nous estimons que dans le cas de l'immigré italien la langue d'origine n'a pas les mêmes fonctions que la langue française. Elle correspond donc à un outil différent que celui que l'immigré italien en Belgique tout comme le citoyen belge attribuent à la langue française. La preuve vient des propos mêmes de chaque locuteur lorsqu'ils expliquent que la langue d'origine leur manque car ils n'ont plus l'occasion de la

³³ Nous tenons à préciser que l'identité, contrairement aux origines, peut varier tout au long de la vie en fonction des expériences de chacun, des envies, etc. La formulation est ici trompeuse et pourrait vouloir dire qu'une fois que l'individu s'est construit une identité, celle-ci est définitive. Il n'en est rien. Cette phrase est formulée de la sorte par facilité pour expliquer ce qui suit.

³⁴ En effet, dans le cas inverse, nous pourrions constater que la langue n'est pas totalement indépendante du sentiment d'identification à l'Italie ou à la Belgique.

³⁵ Francard, M. (2018.) Juste quelqu'un de bien : Michel Francard. En ligne : https://www.tvlux.be/video/societe/juste-quelqu-aoun-de-bien-michel-francard_29569.html

parler dans leur quotidien. Elle leur sert d'outil uniquement lorsqu'ils retrouvent la famille venue d'Italie ou des touristes italiens en voyage en Belgique.

À la définition de Francard, le locuteur ciblé plus haut et partisan d'un lien identitaire ajouterait même :

« Pour moi la langue, la langue c'est, c'est le vecteur de la culture. »

Si la langue « sert à nous dire nous-mêmes », est-elle vectrice d'identité ? Nous avons constaté que peu de participants se considéraient belges uniquement ; seuls trois d'entre eux (3/12) dont deux appartiennent à la dernière génération. Le fait que les petits-enfants se sentent belges uniquement nous paraît plus logique puisqu'ils sont tous nés en Belgique et puisqu'ils représentent la génération la plus éloignée des origines italiennes. Le troisième membre provient de la seconde génération et est un des rares à n'accorder aucune valeur à la langue italienne. Pour nous, ces deux concordances nous laissent penser qu'il y a bien un lien entre langue et identité ou du moins qu'il y a un lien entre la valeur sociale accordée à la langue d'origine et l'identité de l'immigré italien en Belgique. Pour revenir à la question du début de ce paragraphe, nous estimons que la réponse est : oui la langue est vectrice d'identité car elle sert à nous dire nous-mêmes et car elle nous permet de nous rapprocher, ne fut-ce qu'inconsciemment, d'une nationalité précise. Pourtant, le participant (auteur de la citation ci-dessus) a bien considéré l'inverse.

En dehors de cette question de langue-outil, il nous semble important de mettre en évidence le ressenti des individus concernant leur identité. Cela permet de faire ressortir d'autres liens. Les autres participants (9/12) se sentent italiens et parmi eux :

- 5 se sentent pleinement italiens ;
- 3 se sentent belges et italiens de manière équivalente ;
- 1 se sent italien et légèrement belge.

En parallèle, nous avons relevé :

- 7 détenteurs d'une carte de séjour autrement dit, officiellement italiens : ils correspondent aux 5 personnes se sentant pleinement italiennes. Cinq sont nées en Italie, les deux autres ont obtenu la nationalité parce qu'avant la révision du code de la nationalité en Belgique en 1980, les membres nés en Belgique de parents italiens

étaient considérés italiens sur le plan officiel. Les membres de cette division reprennent tous les membres de la première génération ainsi que trois membres de la seconde génération.

- 4 détenteurs d'une carte d'identité belge : tous sont nés belges à l'exception d'un membre né en Belgique mais devenu belge par naturalisation à l'âge de la majorité (option de patrie). Le groupe se divise en deux : une moitié vient de la seconde génération, l'autre moitié de la troisième génération.
- 1 détenteur de la double nationalité : il est né belge et a obtenu sa double nationalité à la majorité par un système automatisé.

Ces chiffres démontrent que plus l'on se rapproche de la première génération, plus l'on tend vers l'identification à la nation italienne. À l'inverse, plus l'on se rapproche de la troisième génération, plus l'on tend vers l'identification à la nation belge. Nous pourrions expliquer cela par le fait que, d'une part la carte d'identité joue un rôle important dans cette analyse : les locuteurs de troisième génération ont une carte d'identité belge et se sentent plus belges que les locuteurs de la première génération qui ont une carte de séjour. D'autre part, se rapprocher de la première génération signifie aussi qu'il s'agit de population de plus en plus proche de la culture italienne puisqu'ils sont nés en Italie ; il s'agit d'individus italiens au sens fort.

Pour revenir aux faits observés concernant les cartes d'identité, nous tenons à mettre en évidence qu'à l'exception d'une participante qui réalise une option de patrie pour avoir la nationalité (belge) de sa maman par facilité dans le pays dans lequel elle vit, aucun d'entre eux ne possède sa nationalité par choix. Le petit-enfant possédant la double nationalité est également dans le cas d'une nationalité « non choisie » finalement. En effet, sa carte d'identité italienne est toujours archivée au consulat italien ce qui démontre peu de volonté d'être réellement en possession de cette carte qui a été réalisée sans demande explicite de la part du locuteur. Nous en concluons que les participants accordent peu de valeur à ce qu'indique la carte d'identité pour deux raisons : la première est qu'ils considèrent être en mesure de choisir personnellement leur identité indépendamment de leur nationalité ; la seconde est que, pour la plupart, leur sentiment national correspond à ce que leur indique leur carte d'identité.

Maintenant que nous avons mis en évidence les réponses à la thèse de départ, nous aimerions attirer l'attention sur la partie concernant l'identité. Nous pensons qu'il est important de cerner les traits qui permettent de définir l'identité d'un immigré italien en Belgique parce que l'identité de ces sujets suit, selon nous, une trajectoire particulière comparée à l'identité de citoyens belges. Grâce aux participants, nous avons pu relever plusieurs traits permettant, selon eux, de déterminer à quelle nationalité un immigré italien se sentait appartenir. Nous allons désormais exposer les divers critères énoncés par les participants afin de justifier pourquoi ils se sentaient appartenir à l'une ou l'autre nation. Nous mettons en évidence l'identification italienne car nous parlons d'immigrés italiens mais vous constaterez que certains critères s'appliquent à l'identification belge alors que d'autres s'appliquent à l'identification italienne. Autrement dit, il s'agirait de critères permettant d'admettre l'identification à l'une ou l'autre nation, permettant aux immigrés italiens d'être et de se sentir soit italiens soit belges. En effet, ceux qui se considèrent italiens justifient leur identification par :

- **Les gènes, le sang, les liens familiaux** : l'identification à l'Italie nous serait transmise par les gènes, le sang comme si notre biologie était marquée d'une identification précise : du sang italien ou du sang belge, des gènes italiens parce que nos parents seraient italiens, etc. ;
- **L'identification du père** : l'identification du papa serait déterminante pour connaître l'identification des enfants : les enfants seraient italiens parce que le père l'est ;
- **La mentalité** : plusieurs participants émettent l'idée que les italiens présenteraient une mentalité différente de celle des belges. Un exemple serait cet attachement à la famille plus prononcé en Italie qu'en Belgique. La mentalité italienne voudrait alors que l'individu italien soit plus proche de sa famille que l'individu belge. Nous pourrions estimer que le terme « mentalité » fait aussi référence à la culture.

Nous pourrions également ajouter un critère mais celui-ci est présenté séparément car, alors que les trois critères précédents répondent à « *Pourquoi* vous considérez-vous italien ? », celui-ci répond plutôt au ressenti, à « que ressentez-vous, que vous dit votre cœur ? » En effet, la participante citée ci-dessous ne s'est pas explicitement considérée italienne *parce que* c'est ce que lui dictait son cœur. Néanmoins, il semblait intéressant de le relever séparément, tout de même :

- **Le choix du cœur** : l'identification italienne dépendrait d'une certaine façon de celle vers laquelle tendrait notre cœur. À la question « Vous sentez vous plus italienne ou plus belge ? » une des participantes répond :

« Mon cœur balance. »

Alors que ceux qui se considèrent belges utilisent pour justification :

- **Le lieu de naissance** : le pays dans lequel l'individu naît sera déterminant dans le choix de l'identification belge. S'il naît en Belgique alors il est belge ;
- **Le lieu d'habitation** : le pays au sein duquel l'individu a vécu le plus grand nombre d'années déterminerait son identification. S'il naît en Italie, y vit quatre ans et quitte ensuite le pays pour aller vivre 50 ans en Belgique, alors il est belge.

Finalement, toute la question se situe dans la définition du mot « belge ». Que signifie réellement « être belge » ? Nous estimons que si tous les participants à notre enquête s'accordaient sur une même définition, tous auraient pu se considérer italiens. En effet, les participants ont mentionné plusieurs marqueurs d'italianité au cours des entretiens. Il s'agit de marqueurs que nous considérons également comme tels avant de démarrer les entretiens et que leur confirmation nous permet désormais de rendre plus objectifs au vu de leur redondance. Parmi ces marqueurs, ont été cités : la culture, la nourriture, la musique (chants et instruments tels que la guitare et le piano), le football, l'attachement à la famille, le type de maison avec terrain destiné à l'agriculture et l'élevage. En dehors des entretiens, nous avons pu côtoyer chaque participant au sein de son quotidien. Cela nous a permis d'observer leurs pratiques sans l'influence du paradoxe de l'observateur qu'a mis en évidence William Labov³⁶. Chaque participant est pleinement ancré dans cette culture italienne : ils mangent à l'italienne, ils supportent l'équipe nationale italienne de football allant parfois même jusqu'à s'opposer à l'équipe nationale belge, ils vivent dans un milieu de vie à l'instar des habitations de leur village d'origine. Leurs pratiques sont particulièrement ancrées dans le mode de vie italien. Néanmoins, un fait important va à l'encontre de cette idée : ils sont totalement intégrés dans la société belge et pas (ou plus) dans la société italienne. Il s'agit là d'un fait prénant sur la culture italienne car le fait de vivre au sein de la société belge leur confère les

³⁶ (Bretegnier, 2017, 92)

caractéristiques de citoyens belges. Cela comprend également la culture et la langue française puisque nous parlons ici de la Wallonie. Ils sont immigrés italiens certes mais ils s'inscrivent (désormais) dans la société belge comme le mentionnait un des participants :

« Il y a un mode de raisonnement qui fait, parce que moi ici j'ai été habitué à une certaine façon de vivre à un sin..., à un système social et euh, les Italiens, ils ont vécu autrement parce qu'ils n'ont pas le même système social et tout ça donc, on, ils ont pas les mêmes choses dans leur tête que moi. [...] Moi j'ai pas vécu la politique de Berlusconi hein donc euh je, je, je suis pas un italien. Un italien a vécu la be... Ah quelqu'un de mon âge, il a vécu avec les brigades rouges enfin je veux dire, ça forme une personnalité tout ça. C'est, c'est, les..., le... En Calabre, ils vivent avec la peur de la mafia. Moi je ne vis pas avec la peur de la mafia hein. Donc. Et tout ça, ça, ça forge une personnalité. Ça, ça forge une personnalité. »

Finalement, la complication du cas des immigrés italiens provient du fait qu'ils ne sont ni italiens ni belges. Plusieurs mentionnent explicitement qu'ils sont italiens en Belgique et belges en Italie. Bien sûr, l'Etat permettra toujours d'apporter des réponses objectives et officielles. C'est ainsi que la carte d'identité permettrait de trancher d'une certaine façon. Or, nous avons pu constater que peu voire aucun participant n'accorde véritablement d'importance à cette caractéristique officielle dans la construction de son identité. Il n'empêche d'ailleurs que sur le plan purement social, les individus éprouvent des difficultés à choisir la nation à laquelle ils s'identifient, qu'ils soient nés en Belgique ou en Italie, qu'ils parlent ou non italien ou dialecte. Ils n'accordent finalement pas d'importance à ce que leur indique leur carte d'identité. La complexité de ce cas de l'immigré italien en Belgique rejoint l'idée énoncée par Sayad : ces individus se situent entre deux frontières. La solution apportée par certains des participants est d'en conclure à une nouvelle forme d'identité : les Italiens de Belgique.

La question de l'identité de l'individu immigré italien en Belgique demeure une question d'une importante complexité. Par nos entretiens, nous avons compris que cette complexité était amenée par le nombre de doutes relevés chez les participants. Le cas le plus flagrant et celui qui conclura ce chapitre fut celui d'un participant de la seconde génération : celui-ci se

considérant totalement belge estime que la langue italienne n'a aucune valeur dans sa vie. Pourtant né en Sicile, baigné dans un contexte langagier sicilien, il vit dans la culture italienne. En dehors de l'entretien, le participant démontre des façons de penser italiennes. On peut observer le bonheur que lui fournit l'idée d'un bon plat italien ou du soleil des vacances. Bref, tout laissait penser que le sujet se sentait italien jusqu'à ce qu'il affirme s'identifier au citoyen belge et revendique cette nationalité qu'il ne possède en réalité pas puisque sa carte d'identité n'est autre qu'une carte de séjour. (Cela démontre d'ailleurs à nouveau à quel point les participants ne prennent en considération ce que leur indique leurs papiers officiels concernant leur identité). Lorsqu'il lui a été demandé « Vous ne voudriez pas être naturalisé belge ? », nous nous attendions finalement à une réponse motivée dans le sens d'une naturalisation belge au vu de sa revendication quelques minutes auparavant. Ce qui ne fut pas le cas :

« Ça va en soi ça ne me dérangerait pas. [...] Si maintenant demain on me proposait... Il y a un gars qui venait, qui viendrait ici et qui me dirait euh, voilà euh, je vais faire tes papiers t'es belge bè ouais pourquoi pas. »

Cette réponse rejoint l'idée que la part officielle d'une nationalité n'importe pas le locuteur quant à son identité.

Quoi qu'il en soit, nous pensons que ces participants qui optent pour ou revendiquent la nationalité belge le font plus par opposition à la nationalité italienne. Ce sont des participants qui ont dû faire face à des images sociales d'immigrés italiens auxquelles ils ne désiraient pas adhérer ; celles d'immigrés italiens revendiquant la nationalité italienne avec excès, celles d'immigrés italiens trop « communautarisés » pour reprendre les propos d'un des participants. C'est parce que certaines choses leur déplaisent dans l'image que renvoie le fait d'être immigré italien, qu'ils décident de se ranger du côté belge, ou du moins de s'éloigner de la nationalité italienne. Autrement dit, si le locuteur immigré italien ne fait pas face à une image déplaisante de l'immigré italien, alors il reste italien. Le cas de ce participant (auteur de la citation ci-dessus) nous a paru flagrant également parce qu'il rejoignait une de nos hypothèses de départ. Celle qui considérait qu'un locuteur s'éloignant de ses origines était un locuteur marqué par un passé douloureux dont les souffrances seraient liées aux origines. Au premier abord, nous pourrions considérer que cette situation concernerait plutôt celles des

membres de la première génération. Pourtant, ces locuteurs n'ont que très peu fait mention d'évènements discriminatoires. De façon plus surprenante, nous nous sommes aperçus au cours des entretiens que certains membres de la seconde génération relevaient plus souvent la distinction que leur entourage social avait tendance à faire en lien direct avec leurs origines (sans pour autant qu'il ne s'agisse de discrimination, néanmoins la distinction entre belge et italien semblait plus marquée). Lorsque nous nous sommes entretenus avec la maman de ce locuteur, l'entretien a débuté sur une tonalité très émotive. La participante, au bord des larmes, a demandé à ne pas aborder son passé en Italie, passé trop douloureux. C'est une participante qui est restée très réservée durant tout l'entretien, cette même participante qui répétait sans cesse « je me suis adaptée ». Le départ de cette famille a été vécu dans la contrariété et la douleur. La guerre les sépare violemment de leur pays. Pour nous, ces locuteurs se sont forcés à accepter la Belgique car il s'agissait de leur survie. C'est notre façon d'interpréter ces nombreux « je me suis adapté ». S'ils se forcent à s'identifier à la nationalité belge, c'est uniquement pour mieux vivre dans la société belge et parce qu'ils ne désirent plus faire face aux souffrances engendrées par leur pays d'origine. En dehors de l'entretien, la maman a mentionné des éléments de souffrance qu'elle s'empêchait de dire durant l'enregistrement tout comme le fils a fait preuve de beaucoup de marques d'italianité en dehors de son entretien alors qu'il avait tant revendiqué son appartenance à la société belge au cours de l'entretien. À en croire l'hypothèse citée plus haut, la mère de famille devrait plutôt se sentir belge or elle se sent italienne. À nouveau, il s'agit de ses origines au sens fort ce qui pourrait expliquer qu'elle ne suive pas cette hypothèse. Son fils quant à lui, également né en Sicile, pourrait être considéré en tant qu'italien au sens fort néanmoins le fait qu'il ait quitté l'Italie très jeune (3 ans) annulerait en quelques sortes la différence avec un immigré italien de seconde génération né en Belgique. C'est pourquoi, nous aurions tendance à penser que ce locuteur a conservé la souffrance vécue en Italie et a utilisé son arrivée en Belgique, et par conséquent l'identification au Belge, comme échappatoire.

Ce comportement d'adaptation à la société belge serait-il, pour ces immigrés italiens en Belgique, un moyen de survie face à ce manque de repères ? Serait-ce une façon de se convaincre qu'ils n'ont perdu aucun repère en les remplaçant par d'autres ? Nous estimons que oui mais nous ne pouvons nous permettre de l'affirmer en raison d'une enquête trop restreinte. L'historique de l'immigration italienne en Belgique tout comme en France ou en

Amérique a fait mention de discrimination au cours des générations. Nous estimons que cette connaissance pourrait avoir apeuré les nouveaux arrivants, voire les générations suivantes à assumer leur véritable identité au risque de se perdre. Nous constatons par les entretiens que, finalement, aucun des participants n'impose réellement son identité. Ils préfèrent croire qu'ils sont un certain type d'individu parce qu'ils constatent qu'être cet individu est accepté par la société. Nous observons qu'au fil des générations, les individus imposent plus facilement leur identité sans doute parce que l'image de l'immigré italien a évolué depuis l'arrivée de la première génération en Belgique. Nous expliquons cela par le fait qu'il s'agit d'une génération plus éloignée de la réalité des souffrances vécues au moment de l'immigration. Nous justifierions également cela par le fait qu'il s'agit d'une génération qui a compris que la discrimination était dissipée et les Italiens intégrés dans la société belge. L'entretien a mis en évidence pour beaucoup qu'ils possédaient en réalité plus de contacts avec des immigrés qu'ils ne le pensaient. Nombreux sont ceux qui en ont pris conscience pendant l'entretien même. Est-ce parce qu'ils ont peur de se poser certaines questions au risque de devoir faire face à une réponse qui ne leur conviendrait pas ? Nous ne sommes pas en mesure aujourd'hui de répondre à cette question en toute objectivité.

Enfin, nous avons pu constater que la troisième génération semblait souvent présenter un intérêt supplémentaire pour leurs origines langagières en comparaison à la génération précédente. En effet, les sujets de la deuxième génération connaissent, pour la majorité, la langue italienne mais l'utilisent peu dans leur quotidien. En termes d'identité, peu revendiquent leurs origines italiennes à l'inverse des sujets de la troisième génération qui accordent une importance particulière à leurs origines. Bien qu'il ne s'agisse pas toujours d'une réalité, les petits-enfants désirent parler la langue de leurs origines même s'ils la maîtrisent peu. C'est un phénomène qui fait l'unanimité du côté de la troisième génération.

Conclusion

La réalisation de ce mémoire nous a permis de rendre compte de la complexité du processus de construction identitaire d'un immigré italien en Belgique. Tout début en 1922 lorsque la Belgique et l'Italie s'accordent sur un contrat industriel du charbonnage. Nous avons désormais compris que la volonté de s'intégrer en Belgique avait influencé le maintien ou l'abandon des langues d'origine des migrants italiens. En effet, nombreuses sont les familles possédant pour langues d'origine un dialecte italien en plus de l'italien standard. Les comportements linguistiques de la première génération ont ensuite influencé la transmission des langues aux générations suivantes.

Nous sommes tentés de justifier ce phénomène, d'une part, par l'image que possède l'immigré italien dans la société belge actuelle ; d'autre part, par les entretiens sociolinguistiques qui nous ont permis de comprendre que chaque génération ne considérait pas les mêmes enjeux. Les participants de la première génération n'ont pas besoin de la langue pour se sentir italiens puisqu'ils le sont au sens fort : ils sont nés en Italie, ont grandi dans une société italienne pour la plupart, ont été élevés par des italiens, dans la culture italienne et la langue italienne (au sens large) est leur langue première. Ils passent d'un statut d'émigré à un statut d'immigré et font face à de la discrimination. Cela intervient également dans leur construction identitaire. C'est à partir de la deuxième génération que la question de la langue se pose car cette génération se situe à la rencontre de deux cultures. L'immigré italien de deuxième génération est *l'homme de l'entre-deux*. Il est difficile d'évaluer si les immigrés italiens de deuxième génération se sentent belges ou italiens. Certes, ils sont élevés par des italiens, dans une culture italienne mais grandissent au sein d'une société belge entourés de francophones. La preuve est qu'ils se sentent pour la plupart à la fois belge et italien. Ils se trouvent face à des choix qui ne sont pas toujours facilement réalisables. L'apprentissage de la langue française est une obligation. Néanmoins, la langue d'origine est maintenue par certains et abandonnée par d'autres. La naturalisation est un autre choix à effectuer, choix qui n'est pas réellement considéré comme une solution par cette population d'immigrés italiens. Certains choisissent de se sentir belge pour assouvir leur besoin d'intégration dans le pays où ils sont finalement nés (à l'exception d'un participant de cette génération). Pourtant, seule une participante se naturalise belge. Tous les autres conservent leur carte de séjour même si

certaines se sentent vexées par l'appellation de ce qui leur sert finalement de carte d'identité en Belgique. L'immigré de la seconde génération doit faire face à un sentiment d'être étranger dans son propre pays et tentent d'éviter les stigmatisations. C'est la raison pour laquelle certains participants démontrent un attachement plus important à la Belgique qu'à l'Italie. Peu énoncent d'ailleurs un projet de retour en Italie. Ils justifient cet attachement à la Belgique par le fait qu'ils y sont nés, y ont grandi et doivent tout à la Belgique qui leur a permis de se nourrir, de trouver un emploi et d'y bâtir une famille. C'est là qu'intervient la troisième génération d'immigrés, celle qui se rapproche un peu plus de la société belge et qui semble pourtant vouloir se rapprocher de ses origines italiennes plus que ses parents. Tous sont nés en Belgique, tous y ont grandi. Les écoles belges leur ont donné accès à l'éducation en français. Une seule participante de cette génération est bilingue italien-français. Les autres démontrent un intérêt pour la langue italienne mais la maîtrisent moins bien voire pas du tout. L'identité de ces sujets est plus simple à décrire notamment car leur carte d'identité indique non plus « carte de séjour » mais bien « carte d'identité belge ». De cette façon, il est évident qu'ils sont citoyens belges puisque l'État lui-même les reconnaît comme tels. De plus, les citoyens belges ne les considèrent plus (voire presque plus) en tant qu'étrangers, ils ne correspondent plus à l'image de l'immigré italien à laquelle devaient faire face les générations précédentes. Ils se sentent désormais intégrés dans la société belge et cela leur permet de choisir plus aisément ce qu'advientra la langue d'origine dans leurs pratiques langagières. Être belge et agir comme tel coule de source pour ces sujets. Ils peuvent se sentir belge, manger belge, parler belge et voter belge plus que ce qui n'était permis à leurs parents. Cette légitimation en tant que citoyen belge leur permet également de se sentir italien car ils n'ont plus rien à prouver à la société belge. Ils peuvent désormais *aussi* se sentir italien sans être jugé, sans se sentir étranger pour autant bref sans que cela n'impacte négativement leur quotidien. Au contraire, cela leur permet de se sentir plus riche humainement. Ils possèdent plus que le simple citoyen belge : ils possèdent une (voire des) langue(s) supplémentaire(s), une culture supplémentaire, des origines supplémentaires. Ces apports les distinguent positivement des autres citoyens belges car l'italianité est désormais bien vue de la société belge. L'Italien est désormais vu comme un individu dans le vent de la mode, comme un bon cuisinier emplis de chaleur humaine et de bonne humeur. Il ne s'agit plus de parler du pauvre italien analphabète du fond des mines.

En conclusion, à l'instar de ce que nous émettions comme thèse de départ, l'identité semble influencer les pratiques langagières de l'individu immigré italien en Belgique. L'influence variera néanmoins en fonction de la génération et du sentiment plus ou moins fort d'appartenance à la nation belge ou italienne. Ce mémoire a ouvert le champ vers d'autres sujets de recherche. Nous pensons qu'il pourrait notamment être intéressant d'étudier si le fait que certains immigrés italiens présentant un accent italien encore assez marqué après des dizaines d'années de vie en Belgique peut être lié à une identification plus forte à l'Italie qu'à la Belgique. Nous pourrions émettre l'hypothèse qu'il s'agirait d'une marque que l'immigration a été vécue à contre-cœur. Nous avons également pensé qu'il serait intéressant d'étudier le cas du citoyen italien en Italie qui fait face à une diversité langagière encore à l'heure actuelle par l'intermédiaire de la présence des nombreux dialectes en comparaison à d'autres pays européens comme la France ou la Belgique.

Bibliographie

- Barzotti, C. (1983.) *Le Rital*. En ligne : <https://www.youtube.com/watch?v=Tdla0ohTCb4>
- Benigni, R. (1997.) *La Vita è bella*. Melampo Cinematografica Cecchi Gori Group Tiger Cinematografica.
- Billiez, J. (1985.) *La langue comme marqueur d'identité*. En ligne : https://www.persee.fr/doc/remi_0765-0752_1985_num_1_2_982
- Blanc-Chaléard, M.-C. (2007.) *Les Italiens en France depuis 1945*. Collection Histoire, p. 22. Editions Presses Universitaires de Rennes
- Blanchet, A., Gotman, A. et de Singly, F. (2014.) *L'entretien*. Collection 128. Sociologie/Anthropologie. L'enquête et ses méthodes. Éditions Armand Colin, Paris.
- Boersma, P. et Weeninck, D. (2018.) *Praat : doing phonetics by computer*. En ligne : <http://www.fon.hum.uva.nl/praat/>
- Bretegner, A. (1999.) *Sécurité et insécurité linguistique. Approches sociolinguistique et pragmatique d'une situation de contacts de langues : la Réunion*. Linguistique. Université de la Réunion, 1999. Français. En ligne : <https://hal.archives-ouvertes.fr/tel-01517920/document>
- Calvet, L.J. et Dumont, P. (1999.) *L'enquête sociolinguistique*. Collection Sociolinguistique. Éditions L'Harmattan, Paris.
- Cardon, (1991.) *Sayad (Abdelmalek). L'immigration ou les paradoxes de l'altérité*. Editions De Boeck, Editions universitaires, Bruxelles. In : Politix, vol. 4, n°15, Troisième trimestre 1991. La politique en campagnes. pp. 79-82. En ligne : http://www.persee.fr/doc/polix_0295-2319_1991_num_4_15_2150
- Cavanna, F. (1978.) *Les Ritals*. Editions de Poche, Paris.

- Delvaux, B. et Reynebeau, M. (2014.) *Parlait-on français dans les tranchées ?* Le Soir. En ligne : <http://www.lesoir.be/archive/recup/497109/article/14-18/debats-14-18/2014-03-18/parlait-on-francais-dans-tranchees>
- Dematteis, G. (2009.) *Le système urbain italien. Structures et problèmes (The Italian urban system. Structures and problems)*. In : Bulletin de l'Association de géographes français, 86e année, 2009-4 (décembre). L'Italie à la croisée des chemins / Mutations du transport aérien et des systèmes aéroportuaires. pp. 415-423. En ligne : http://www.persee.fr/doc/bagf_0004-5322_2009_num_86_4_2688
- Doneda, C. (2014.) *Les Italiens dans le Var de 1850 à nos jours : démographie, impacts économiques et parcours migratoires*. Université Paul Valéry, Montpellier III, Montpellier. En ligne : <http://www.theses.fr/2014TOUL3002>
- Europa. (2017.) *L'histoire de l'Union Européenne*. En ligne : https://europa.eu/european-union/about-eu/history_fr
- Ferguson, Ch. A. (1959.) *Diglossia*. WORD, 15 : 2, 325-340. En ligne : <https://doi.org/10.1080/00437956.1959.11659702>
- Francard, M. (2018.) *Juste quelqu'un de bien : Michel Francard*. En ligne : https://www.tvlux.be/video/societe/juste-quelqu-aoun-de-bien-michel-francard_29569.html
- Goudaillier, J.P. (2012.) *Langue et identité : comment marquer son identité en stigmatisant les autres ?* In : la revue Lecture Jeune n° 141 (mars 2012). En ligne : <http://www.lecturejeunesse.org/articles/langue-et-identite-comment-marquer-son-identite-en-stigmatisant-les-autres/>
- Henry, B. (1985.) *Les enfants d'immigrés italiens en Belgique francophone. Seconde génération et comportement linguistique*. BCILL n°29. Édition Cabay, Louvain-la-Neuve.
- Hirst, D. (2008.) *Anonymise sound files*. Laboratoire parole et langage – UMR 7309, Aix-en-Provence. En ligne : http://sldr.org/voir_depot.php?lang=en&id=526&voir_versions=1
- Jesto. (2018.) *Buongiorno Italia*. En ligne : <https://www.youtube.com/watch?v=X0xLWVOh9H4>

- Marchal, N. (2014.) *L'usage des langues dans les universités en Belgique francophone*. En ligne :
www.languefrancaise.cfwb.be/index.php?eID=tx_nawsecuredl&u=0&g=0&hash=e6139064c6cc759c470ae5aaf1c9aeefd1835675&file=fileadmin/sites/sgll/upload/lf_super_éditeur/Docs/Recherches/article_usage_des_langues_dans_les_universite_FWB.pdf
- Martiniello, M. et Rea, A. (2012.) *Une brève histoire de l'immigration en Belgique*. En ligne :
<http://www.cribw.be/wordpress/wp-content/uploads/2013/03/Une-breve-histoire-de-limmigration-en-Belgique.pdf>
- Morelli, A. (1988.) *L'appel à la main d'œuvre italienne pour les charbonnages et sa prise en charge à son arrivée en Belgique dans l'immédiat après-guerre*. En ligne :
https://journalbelgianhistory.be/en/system/files/article_pdf/BTNG-RBHC,%2019,%201988,%201-2,%20pp%20083-130.pdf
- Moustachol, T. (1973.) *La moutouelle*. En ligne :
https://www.youtube.com/watch?v=P2A9f_oD0IY
- Myria, Eggerickx, T. et Martiniello, M. (2016.) *Myriatics #5 : 70 ans d'immigration italienne... et plus !* En ligne : http://www.myria.be/files/MYRIATRICS_5_FR.pdf
- Patronato Acli. (s.d.) *A propos de nous*. En ligne : www.patronatoacli.be/fr/a-propos-de-nous
- Phe-bot, Meodudlye, Sinaloa, Sixsous, Pautard, Jmax, 307sw136, Desaparecido, Lykos, Ardu Petus, Abxbay, lafss, DumZiBoT, Mro, ZetudBot, EmDee, Asavaa et OrlodrimBot. (s.d.) *Aldo Vastapane*. WikiMonde. En ligne : https://wikimonde.com/article/Aldo_Vastapane
- Questi, G. (2011.) *Giulio Questi - Buon Compleanno Italia – SkyUno – Inception S.r.l.* En ligne :
https://youtu.be/vl_gxQVeGqQ
- Robert, S. (2009.) *Le rôle des langues dans la construction de l'identité des immigrants italiens et de leurs descendants*. Université Stendhal – Grenoble 3. Département Sciences du Langage, Grenoble. En ligne : https://www.memoireonline.com/10/09/2784/m_Rle-des-langues-dans-la-construction-de-lidentite-des-immigres-italiens-et-de-leurs-descendan0.html
- Santocono, G. (1986.) *Rue des Italiens*. Éditions du Cerisier, 1986, Cuesmes.

- de Saussure, F. (1978.) *Cours de linguistique générale*. Éditions T. de Mauro, Payot, 1978. En ligne : http://www.persee.fr/doc/cehm_0180-9997_1988_sup_7_1_2145
- Sayad, A. (1999.) *Immigration et « pensée d'État »*. In : Actes de la recherche en sciences sociales. Vol. 129, septembre 1999. Délits d'immigration. pp. 5-14. En ligne : http://www.persee.fr/doc/arss_0335-5322_1999_num_129_1_3299
- Sayad, A. (2006.) *L'immigration ou les paradoxes de l'altérité*. Éditions RAISONS d'AGIR. En ligne : <https://journals.openedition.org/lectures/347>
- Statbel. (2016.) *Chiffres clés. Aperçu statistique de la Belgique*. En ligne : https://statbel.fgov.be/sites/default/files/files/documents/FR_kerncijfers_2017_web.pdf
- Tarabella, M. (2010.) *Qui suis-je ?* En ligne : http://www.tarabella.eu/pages/2_1-Qui-suis-je-.html
- Ten Brugghe, H. (2015). *Paola, la souveraine mal aimée*. Royals. En ligne : <http://weekend.levif.be/lifestyle/people/paola-la-souveraine-mal-aimee/article-normal-434809.html>
- Ville de Mons. (2018.) *Elio Di Rupo*. En ligne : <http://www.mons.be/ma-ville/vie-politique/college-communal/elio-di-rupo-bourgmestre>
- Walravens, A.-A. (2014.) *Le français des migrants italiens. Une langue pasticcio*. Centre Bruxellois d'Action Interculturelle. En ligne : <http://www.cbai.be/revuearticle/1252/print/>



Ce mémoire est entièrement imprimé sur du papier certifié écoresponsable.

